

Michel Bourreau
rue des Petits Clos 45
2114 Fleurier
Suisse

0156000028

Reçu CLT / CIH / ITH

Le 21 MARS 2019

N°

BAK / OFC / UFC				
Direktion				
Original: <i>UFC</i>				
29. Jan. 2019				
CC:				

Office Fédéral de la Culture
À l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Fleurier le 20 janvier 2019

Objet : Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Dès l'âge de six ans, j'ai fréquenté l'atelier d'horlogerie de mon père, puis j'ai préparé un bac en construction mécanique, une formation plutôt orientée vers la production industrielle.

À vingt ans, je suis revenu à l'horlogerie, et pendant trente-cinq ans j'ai pratiqué la restauration d'objets d'art horloger comme artisan indépendant.

J'ai assumé la mission de Maître d'apprentissage, et reçu régulièrement des stagiaires.

Pour assurer le fonctionnement d'horloges d'édifices sans l'énorme charge des poids, j'ai développé un procédé breveté qui a permis une excellente collaboration avec un ingénieur de la junior entreprise de l'ENSEIRB pour la partie électronique.

J'ai exposé une horloge ainsi restaurée et équipée de « Tempus Hæres » au Salon du Patrimoine à Paris.

En 2011 j'ai participé en tant que consultant technique à la création d'une horloge monumentale à Besançon.

Pendant mes cinq dernières années d'activité en France, j'ai embauché un collaborateur horloger expérimenté.

Durant tout ce temps j'ai vu une grande partie du patrimoine horloger public, et privé peu considérée, voire ignorée.

La rencontre avec des artisans mécaniciens d'art exceptionnels à Sainte-Croix m'a donné le courage, à cinquante sept ans de quitter la France et son agréable Sud Ouest.

Mobile : +41 76 236 27 90 fixe : +41 32 536 00 79 michelbourreau@free.fr

Michel Bourreau
rue des Petits Clos 45
2114 Fleurier
Suisse

Depuis six ans je vis en Suisse, à Fleurier où je participe à la création de pièces d'exception et au développement de prototypes au sein d'une Manufacture de Haute Horlogerie : Parmigiani Fleurier SA.

Dans tout l'arc jurassien il existe une quantité considérable d'entreprises qui œuvrent en sous-traitance et sont peu connues.

Cependant elles maîtrisent souvent des techniques ultra modernes, mises au service de la mécanique d'art.

C'est tout simplement dans cette région que j'ai trouvé le climat idéal pour pratiquer mon métier, c'est à dire utiliser mes compétences et les transmettre.

De plus, dans cette région, cette activité de mécanique assise sur de solides bases techniques se double d'une liberté créative qui me permet d'exprimer ma vision de cet art mécanique dans le monde de demain, notamment avec le projet de « l'Horloge qui Penche ».

Aussi, il me semble évident de soutenir cette candidature pour faire reconnaître ces savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art comme un Patrimoine Culturel Immatériel auprès de l'UNESCO.

Je vous prie, Madame la Directrice, d'agréer mes respectueuses salutations.

Michel Bourreau



Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Sylvian Aubry
Enseignant horloger
Rue Klaus 1
2400 Le Locle
Tél. +41 32 886 37 31
Fax. +41 32 886 32 52

Le Locle, le 24.01.19

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Les savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art ont pour moi une importance toute particulière.

J'ai grandi en milieu rural, dans une famille modeste où rien ne se jette et presque tout se répare. J'ai appris dans le milieu familial à observer, comprendre, démonter et réparer des mécanismes de toutes sortes (jouets, vélos, machines agricoles, vélos moteurs, horloges...).

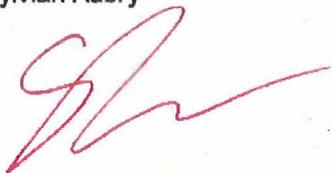
Notre savoir-faire dépasse les écoles, centres de formations et entreprises. Il est présent dans l'ensemble de notre société et c'est certainement ce qui fait notre précision, notre ponctualité et notre intérêt pour la mécanique.

Mon métier d'enseignant me permet de prendre conscience de la finesse et de la précision nécessaire aux travaux d'horlogerie et de petite mécanique au travers des difficultés rencontrées par les jeunes en formation. L'apprentissage est intense et demande une concentration maximale ainsi que de bonnes capacités intellectuelles. Les gestes sont fins et précis, l'observation se fait dans un monde miniature dans lequel on se plonge à l'aide de loupes, micros et microscopes. Il faut jouer avec la lumière, sentir d'infimes vibrations au travers de ses mains, écouter les sons produits par l'usinage ou les divers fonctionnements mécaniques pour réaliser un travail avec perfection.

C'est donc avec conviction que je soutiens cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations

Sylvian Aubry



Florian Bourgeois
Conversion 3
1450 Sainte-Croix

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K + G					
10. Jan. 2019					
CC:					

Office Fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Ste-Croix, le 4 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Madame la Directrice,

Je me réfère à cette demande de soutien cité en marge pour laquelle je vous fais part de mon adhésion à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

En effet, mon arrière grand-père a travaillé sur l'élaboration de la petite musique, à manivelle puis plus tard avec un système à ressort (Cartel). Mon grand-père a également travaillé sur la fabrication des divers systèmes à rouleaux. Intéressé depuis mon jeune âge par ces objets, j'ai fait une formation en mécanique de précision.

Ces Savoir-faire en mécanique d'art et de précision représentent pour moi un endroit, une localité et ses environs qu'on ne trouve pas ailleurs. C'est donc avec conviction que je soutiens cette candidature.

Dans l'espoir de cette inscription, veuillez agréer, Madame la Directrice, mes salutations distinguées.

F. Bourgeois



MOURET PENDULIER Sàrl

CONSTRUCTEUR - RESTAURATEUR

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: K+G					
04. Feb. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle CHASSOT
Hallwylstrasse 15
3003 BERNE

Sainte-Croix, le 31 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art ont évolué à travers les siècles, au gré des innovations et des inventions. L'artisan représente un modeste maillon dans la chaîne de la mécanique, il est chargé de préserver les connaissances et les objets dont il est le dépositaire, dans le but de les transmettre.

Les objets anciens m'ont toujours fasciné, par leur bienfaisance, le soin apporté et le temps consacré à leur conception ainsi que par leur histoire. Par ailleurs, j'ai été, dès mon enfance, attiré par la mécanique en général. L'horlogerie a été une manière parmi d'autres de fusionner ces deux pôles d'intérêt.

Les mécanismes horlogers me transportent, par leur place au sein de l'histoire et de l'évolution technique (qui exigent des recherches documentaires), par leur architecture, les proportions des mobiles et des leviers, les différentes approches techniques et stylistiques, sans oublier l'apport artistique (le principe d'affichage de l'heure ou le dessin des aiguilles, etc.).

Dans mon domaine, la réunion des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art trouve l'une de ses plus belles expressions dans la pendule de vestibule en forme de cage à oiseaux (fin du XVIIIe siècle). Equipée d'un mécanisme horloger (indiquant et sonnant l'heure), elle l'est également d'un mécanisme musical à jeu de flûtes, qui anime des oiseaux chanteurs et autres automates.

Pouvant exiger plusieurs mois de travaux, redonner vie à un tel ensemble est un privilège, mais il n'existe aujourd'hui aucun ouvrage traitant de la restauration complète de ce type d'objet. Il est donc essentiel de transmettre ce savoir-faire acquis au fil de ma carrière grâce à d'innombrables rencontres avec des objets et des hommes.

Par conséquent, c'est avec conviction que je soutiens cette candidature.

En vous remerciant de votre attention, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes distingués messages.

Dominique MOURET

Pendulier-restaurateur

MOURET PENDULIER Sàrl

CONSTRUCTEUR - RESTAURATEUR



Pendule de vestibule en forme de cage à oiseaux, vers 1785
(Collection particulière © François Bertin)

Stephen Forsey
Les Frêtes 160
2416 Les Brenets

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: K+G					
05. Feb. 2019					
CC:					

Office fédéral de la Culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
3003 - Berne

La Chaux-de-Fonds, le 29 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. En tant qu'horloger, je suis préoccupé par la sauvegarde et la pérennisation de ce Savoir-Faire inestimable.

La sauvegarde des Savoir-faire horlogers de type **Naissance d'une Montre** que je soutiens au travers de la Fondation Time Aeon que nous avons créée Monsieur Robert Greubel et moi-même ainsi qu'avec d'autres horlogers indépendants, symbolise notre quête quotidienne. Je soutiens donc avec beaucoup de conviction et de passion cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations.

Stephen Forsey



Robert Greubel
La Ramée
Les Calames 18
Case Postale 525
2400 Le Locle

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: K+G					
05. Feb. 2019					
CC:					

Office fédéral de la Culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

La Chaux-de-Fonds, le 29 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. En tant qu'horloger, je suis préoccupé par la sauvegarde et la pérennisation de ce Savoir-Faire inestimable.

La sauvegarde des Savoir-faire horlogers de type **Naissance d'une Montre** que je soutiens au travers de la Fondation Time Aeon que nous avons créée Monsieur Stephen Forsey et moi-même ainsi qu'avec d'autres horlogers indépendants, symbolise notre quête quotidienne. Je soutiens donc avec beaucoup de conviction et de passion cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations.

Robert Greubel



Denis Flageollet
Franc Castel 25
1454 L'Auberson

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

L'Auberson, le 24 janvier 2019

**Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art
au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO**

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien inconditionnel à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sont et restent vital pour ma carrière professionnelle. C'est donc avec ferveur que je soutiens cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations.

Denis Flageollet

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DF', written over the printed name 'Denis Flageollet'.

Sauvegarder notre patrimoine horloger

Je m'appelle Micaela Fahrni, je suis né le 11 mai 1991 au Locle. J'ai suivi la formation d'horloger rhabilleur de 4 ans au CIFOM-ET suivi de la formation de technicien ES en restauration/complication.

Je souhaite témoigner et participer à cette candidature qui serait une chose formidable pour sauvegarder ces deux savoir-faire. Je suis triste de voir que malheureusement c'est une chose qui est en train de se perdre doucement mais sûrement...

J'ai la chance de travailler et d'utiliser chaque jour ce que la formation de restaurateur m'a apprise. Je m'occupe des anciennes collections de la marque Cartier. Ce sont des montres ou pendulettes qui peuvent être vieilles d'une centaine d'années. Je suis en charge de la réparation du début à la fin. Les compétences d'un horloger complet sont nécessaires car nous sommes très souvent amenés à fabriquer les composants. Cela signifie qu'il faut avoir un bon esprit d'analyse, une bonne connaissance des mécanismes horlogers et des connaissances solides en micromécanique. Il faut aussi avoir une bonne vision dans l'espace afin de comprendre comment travaille la pièce et détecter les mesures fonctionnelles importantes.

Par manque de compétences, nous sommes peu à avoir une telle vue d'ensemble pour réparer ces gardes-temps qui n'ont plus de plans ou de fournitures.

Je regrette d'apprendre que les formations d'horloger auront moins de pratique dans leur programme. Mais malheureusement, je comprends que c'est le souhait des entreprises au vu du fait qu'ils séquent le travail pour plus de production. Ils ne sont pas sensible au savoir faire, aux compétences ainsi qu'au travail que nécessite la réparation de telles pièces. Il faut dire que nous devons correspondre à 3% de leur SAV. Les chiffres sont les seules choses avec lesquelles vous pouvez discuter, chose bien compliquée lorsqu'on tombe dans l'artisanat...

C'est malheureusement l'industrie horlogère qui dicte quelle main d'œuvre ils ont besoin. Je sais que l'école technique a essayé de se battre pour sauvegarder les formations horlogères mais avec un Etat de Neuchâtel qui souhaite également plus d'apprentissages en industrie et moins d'élèves à 100% à l'école, la tâche est difficile.

Les apprentissages en entreprise sont une bonne chose qui apprend les valeurs du travail et de la vie mais l'enseignement sera obligatoirement moins vaste. Les entreprises n'ont pas d'intérêts à enseigner plusieurs techniques différentes que la leur. L'école ne donne pas cette expérience de la vie active mais elle a le mérite de proposer un large enseignement qu'il soit technique ou théorique. Elle permet aux élèves de garder l'esprit ouvert car il n'y a pas de process.

En ce qui me concerne, mes compétences m'ont permises de participer à la restauration de 6 gardes-temps appartenant à la collection de l'empereur de Chine à la cité interdite. Prochainement, ils seront exposés lors d'une grande exposition qui se déroulera dans la cité. Je vais me rendre sur place pour l'ouverture de l'exposition afin de présenter des Master Classe durant une semaine. L'admiration du reste du monde pour l'horlogerie suisse est encore intacte mais pour combien de temps ?

Notre région est riche de son histoire et de son patrimoine horloger. C'est dans nos montagnes que s'est développé l'horlogerie suisse. Nous connaissons les débuts de l'horlogerie à Genève mais avec leur convention, le développement des métiers horlogers était difficile en terre genevoise.

L'histoire du patrimoine et la façon dont l'horlogerie s'est développée entre Le Locle et Chaux-de-Fonds méritent d'être immortalisés en entrant au patrimoine mondial de l'UNESCO. Mais avant cela, le savoir faire horloger de cette région a fait la renommée de la Suisse dans le monde entier. Je suis écoeuvée de voir que cela n'a plus de valeur aujourd'hui, de voir que la Suisse, le pays de l'horlogerie, ne proposera plus que des horlogers de production.

L'horlogerie est un art qui a le mérite de pouvoir être complètement pérenne face à l'obsolescence programmée de beaucoup d'autres produits que nous utilisons aujourd'hui. Cela dit, faut-il encore avoir des horlogers avec ce savoir-faire...

C'est pour cela que cette candidature pour faire entrer le savoir-faire horloger et la mécanique d'art au patrimoine mondial de l'UNESCO serait la manière la plus efficace pour sauver l'horlogerie suisse et surtout donner de la valeur à ces métiers qui en sont à l'origine.

De mon côté, il est certain que je vais m'investir de manière concrète pour sauvegarder cette histoire et ce savoir-faire horloger. En effet, j'ai le projet personnel de promouvoir ce patrimoine juste pour ne pas oublier ce qu'était l'horlogerie suisse. J'ai la vue de l'industrie, je vois la direction que prend l'horlogerie et je suis proche des entités formatrices. Mon constat est que je suis triste de constater que la stratégie de l'industrie prend le pas sur la sensibilité du produit et que l'état se soumette et recherche toujours à économiser au dépend des formations. Que ce soit des montres ou des machines à café la stratégie appliquée pourrait presque être la même.

Avant de terminer, je compte sur vous pour que ce témoignage reste parfaitement confidentiel et si vous avez des questions, c'est avec passion et détermination que je répondrai car cette candidature pourrait changer beaucoup de chose pour les horlogers.

Recevez, Monsieur Vuilleumier, mes salutations les meilleures.

Micaela Fahrni

Micaela.fahrni@gmail.com

076/501.16.71

Pascal Landwerlin
Chemin de la Joux-Pélichet 24
2400 Le Locle
pascal.landwerlin@rpn.ch

En tant qu'horloger-rhableur (1982) et technicien ET en restauration d'horlogerie ancienne (1984) et au vu de mon parcours professionnel (13 ans dans l'industrie et 21 ans en tant que formateur), je considère que la connaissance, tant théorique que pratique, du métier d'horloger traditionnel est majeure pour la sauvegarde des savoir-faire.

J'entends par horloger traditionnel, le professionnel dont les connaissances englobent l'ensemble de l'horlogerie ; la montre comme la pendule ou l'horloge.

J'entends par connaissances, la maîtrise manuelle et intellectuelle des divers organes des mouvements horlogers.

L'horloger « complet » peut restaurer, réparer, construire, exécuter toute partie ou l'ensemble d'un garde-temps pour sa partie mécanique et sera à même de faire les bons choix techniques tant sur l'objet ancien que dans le développement d'un produit nouveau.

L'industrie cherchant, depuis toujours et c'est logique, à rationaliser sa production va développer les outils de production et utiliser des opérateurs spécialisés et productifs au détriment des professionnels connaissant l'ensemble des éléments constitutifs du mécanisme horloger.

La problématique est l'appauvrissement des savoir-faire de par le peu d'intérêt porté par les industriels mondialisés à l'horloger « généraliste » garant, pour l'avenir, du savoir-faire séculaire et relativement régional.

Les centres de formation se trouvent confrontés par les autorités aux besoins exclusifs de l'industrie et cette situation paupérise les compétences des jeunes formés, situation qui continue de se dégrader, accélérée par les problèmes budgétaires essentiellement.

Une reconnaissance des savoir-faire en mécanique horlogère par le Patrimoine immatériel de l'UNESCO, permettrait d'avoir un levier pour tenter de sauver ces connaissances et compétences traditionnelles auprès des décideurs politiques comme industriels ou encore corporatifs.

Le marketing horloger utilise la tradition comme argument de vente ; les savoir-faire des horlogers jurassiens des XVIIIe et XIXe siècles sont mis en avant (pour ne pas parler des « paysans-horlogers »), mais la réalité en est bien loin...

Mon statut de formateur des techniciens diplômés ES en microtechnique, spécialisation en restauration et complications horlogères, à l'école technique du Locle, me permet, après 20 ans d'expérience, de constater la baisse des heures de pratique lors de l'apprentissage de base dans les centres de formation publics suisses, mais encore plus dans les centres de formation des entreprises, résultat des réformes de mise en adéquation avec les besoins de l'industrie élaborées par les organisations professionnelles.

Il faut souligner que « compétences traditionnelles » ne veut pas dire état rétrograde et figé ; les nouveaux matériaux, les moyens de développement et de fabrication modernes font partie de l'horlogerie et couplés aux outils et méthodes plus anciennes, on entre dans la notion de tradition : une évolution technologique continue avec des femmes et des hommes connaissant et pratiquant leur métier d'horloger. Voilà le Patrimoine culturel immatériel.

Le Locle, le 8 janvier 2019



Pascal Landwerlin

Artisan d'Horlogerie d'Art
VOUTILAINEN

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Môtiers, le 22 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Je suis horloger de formation et je me suis fait connaître comme horloger indépendant dans la région du Val-de-Travers où je vis. Ayant le goût de la perfection et une grande expérience dans le domaine des montres historiques, des montres de très haute qualité et des montres aux grandes complications, je ne me contente pas d'imaginer et de créer mais je réalise moi-même, entouré de mes collaborateurs toutes mes créations, tel un sculpteur ou artiste qui s'occupe de tous les détails, qu'ils soient techniques ou esthétiques.

Ce savoir-faire que je détiens en mécanique d'art mérite sans nul doute une reconnaissance par le patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

C'est la raison pour laquelle je donne mon consentement pour qu'un dossier de candidature soit présenté et je soutiens avec conviction ce dossier de candidature.

Je vous adresse, Madame la Directrice, mes meilleures salutations.

Voutilainen
Artisan d'Horlogerie d'Art



Kari Voutilainen

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: <i>K+G</i>					
04. Dez. 2018					
CC:					

Sainte-Croix, le 26 nov. 18

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

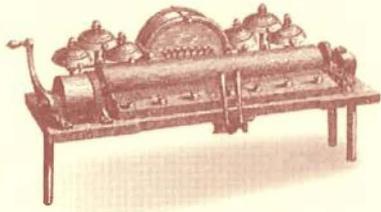
Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien de Boris Masur, employé chez Arts15 à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sont des connaissances transmises par bouche à oreille, des connaissances que l'on ne trouve dans aucun ouvrage concernant ce sujet. C'est un savoir-faire propre à cette région et ses artisans – une manière de faire rêver les gens et de repousser les limites pour les artisans. C'est donc avec conviction que je soutiens cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations

Boris Masur

MICHEL BOURGOZ
INSTRUMENTS DE MUSIQUE MÉCANIQUE

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: <i>K+G</i>					
04. Dez. 2018					
CC:					

L'Auberson, le 26 novembre 2018

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art symbolisent notre culture Suisse. C'est donc avec conviction que je soutiens cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations

Restauration — Achat — Vente

Atelier : Tél. 024 454 33 88 — Fax 024 454 41 66

Grand-Rue 23 — CH-1454 L'Auberson

masee-baud@blawin.ch — www.maseebaud.ch — TVA No 198061

Court Nicolas
Arts 15
1450 Sainte-Croix

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: <i>K+G</i>					
05. Dez. 2018					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Direction
Mme Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Sainte-Croix, le 4 décembre 2018

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et particulièrement en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art représentent la capacité exceptionnelle, restée quasi intact, de la fabrication *d'objets de rêve* qui ont une réputation dans le monde entier .

Appréciés par des clients qui comprennent le défi mécanique, ces objets sont intemporels et se transmettent aux fil des années en laissant une trace indélébile de ce que les artisans incarnent et symbolisent : l'esprit des habitants de l'arc jurassien, amoureux de leur travail, ingénieux, entêtés, pratiquant une conscience professionnelles accrue et cherchant sans cesse à s'adapter à une clientèle changeante et exigeante.

A l'étranger, la Suisse est représentée par quelques symbols basiques : les banques , Rolex, les vaches, le chocolat , nos belles montagnes mais surtout notre méticuleuse mécanique d'art (automates, boîtes à musiques, horloges...). Nous sommes dans une période où tout devient facile grâce aux technique modernes devenues de plus en plus virtuelles .

Certains savoir-faire ont déjà disparus à jamais.

C'est donc avec conviction que je soutiens / nous soutenons cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations

Signature



Automatier – Sculpteur

François Junod

Rue des Rasses 17
CH – 1450 SAINTE-CROIX
Tél. +41(0)24 454 12 55 – Fax +41(0)24 454 28 00
E-mail : automata-junod@vtxnet.ch
www.francoisjunod.com

OFFICE FEDERAL DE LA
CULTURE
A l'att.de Madame la Directrice
Isabelle CHASSOT
Hallwylstrasse 15
3003 BERNE

Sainte-Croix, le 12 décembre 2018

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

En 2013 j'ai reçu le Prix culturel vaudois en Arts appliqués et en 2015 le Prix cantonal du mérite vaudois. Ces prix symbolisent pour moi l'importance de ces savoir-faire et c'est donc avec conviction que j'apporte mon soutien à cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, mes respectueuses salutations.

François JUNOD



BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: KFG					
- 3. Jan. 2019					
(C)					

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Les Brenets, le 28 décembre 2018

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part du soutien de « Raúl Pagès – Horloger indépendant » à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art représentent une partie très importante pour notre région arc-jurassienne. Ce savoir-faire en mécanique horlogère traditionnelle (machines et outils actionnés à la main) est même en train de disparaître peu à peu. Il est donc très important de sauvegarder ce savoir-faire qui est transmis dans notre région depuis plusieurs siècles. En tant qu'horloger indépendant, j'essaie dans mes créations de perpétuer et ainsi de conserver ce savoir traditionnel de mécanique d'art si important dans notre région. C'est donc avec conviction que je soutiens cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations.



Raúl Pagès

Vianney Halter
Case postale 163
1450 Sainte-Croix

BAK / OFC / UFC Direction					
Original: K+G					
- 7. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Sainte-Croix, le 28 décembre 2018

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

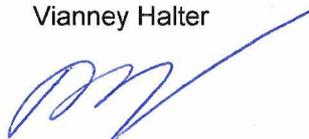
Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sont une représentation unique de la maîtrise de l'Humanité sur la matière. C'est donc avec conviction que je soutiens cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations.

Vianney Halter





A.G. Randall B.Sc., F.B.H.I.
Chronometry

Design · Construction · Restoration · Consultation

*merci de répondre
directement*

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: <i>K+G</i>					
15. Jan. 2019					
CC:					

Le 12 janvier 2019

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice, Madame Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au
patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Madame,

A l'invitation de Monsieur Régis Huguenin, conservateur du Musée international
d'horlogerie à La Chaux-de-Fonds, je me permets de vous soumettre ma contribution
à la cause citée ci-dessus.

En espérant une issue favorable, je vous prie de croire, Madame, à l'expression de
mes sentiments distingués.

Anthony G Randall.

Anthony G Randall
Rue du Nord 111
2300 La Chaux-de-Fonds

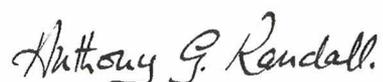
Contribution à l'inscription sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

My contribution is based on over 50 years experience of the horological industry based on La Chaux-de-Fonds. I was born and brought up in England where I obtained my education, culminating in a degree in physics awarded by Manchester University. At that time horology was a hobby, pursued with sufficient enthusiasm to obtain the qualification of "Fellowship" offered by the British Horological Institute*. After working in physics for a short time I decided to embark on further horological studies at the Technicum Neuchâtelois watch school at La Chaux-de-Fonds. The 18 months that I spent there were a revelation and enabled me to perfect my knowledge, particularly as regards the practical aspects of the subject.

On returning to England I worked as a horological restorer, particularly in the field of chronometry, taught horology for a few years in Birmingham, and wrote the Catalogues of the chronometer collections of the British Museum and the Time Museum in Rockford, Illinois in the USA. I have also made a number of precision portable clocks, incorporating various different technical features, done a good deal of restoration work and written numerous articles.

During all that time I have maintained close links with the industry in La Chaux-de-Fonds, and seen it recover from the effects of the quartz revolution and other crises that came along, to which it has had to adapt. The industry has functioned as a living entity, an integrated whole, with manufacturers seconded by a large number of secondary specialists. As a result it is possible to obtain facilities and supplies that would be impossible in England, where no such back-up exists. The overall effect of all these facilities is an industry constantly adapting to changing conditions, in a state of constant re-invention, rather than disintegration as has happened in so many other industries that failed to adapt. Some of the traditional skills have had to be sacrificed in the process, to be replaced by innovative machinery and equipment of all sorts. However, there is a pride in what is produced and in general high standards have been retained, which are recognised world wide.

Anthony G Randall, BSc FBHI.



Victor Kullberg Medal, Stockholm Watchmakers Guild, 1983.
Clockmakers Company of London, Certificate of Excellence, 1985.
Barrett Medal of the British Horological Institute, 1991.
Prix Gaïa, MIH, La Chaux-de-Fonds, 2003.
Clockmakers Company of London, Tompion Gold Medal, 2007.
Grand Prix d'Horlogerie de Genève, 2009.

* British Horological Institute President, 2012-2015.

Pour moi, incontestablement !

Depuis une quarantaine d'années en effet, j'ai manifesté un intérêt amateur grandissant pour l'horlogerie découlant de ma passion du travail manuel et de la mécanique, notions qui toutes deux font appel à l'imagination et à la créativité de l'être humain. Et puis, par la suite, ma passion s'est reportée sur les mouvements et boîtes à musique au point d'en faire une collection d'une quarantaine d'objets différents.

Ce qui m'a d'abord fasciné dans ces beaux objets, c'est le travail et les conditions qui ont amené à la création de ces mouvements ainsi que le nombre de techniques et de matières utilisées.

L'homme a toujours été un créateur, dans tous les domaines. Et ces mécaniques en sont une manifestation qui ne doit pas se perdre.

L'idée qu'à l'origine de l'horlogerie (remontons aujourd'hui jusqu'à deux cents ans) se sont souvent d'humbles personnes, le plus souvent des gens de la campagne, qui occupaient leurs longues soirées d'hivers devant une fenêtre ou à la lueur d'une bougie à concevoir l'outillage nécessaire à la réalisation et au montage des premiers "garde-temps" sans électricité est une preuve de l'avancée de l'esprit humain. Pensons aussi aux premiers carillons de nos cathédrales au XIe siècle qui ont donné naissance à tous ces objets qui font aujourd'hui l'admiration des connaisseurs.

Bien entendu, il ne faudrait pas oublier de mentionner dans cette liste non exhaustive du génie humain, les fabricants d'automates dont l'histoire de nos civilisations regorge d'exemples. Toutes ces techniques admirables sont autant de témoins du patrimoine culturel de l'humanité.

Dans notre XXIe siècle, tout axé sur le digital et dépendant totalement de la fée électricité (il ne m'appartient pas de porter un jugement), il est bon de se souvenir que dans ce domaine, entre autres, tout a commencé sans elle et que tout pourrait aussi bien continuer sans elle grâce aux techniques extraordinaires développées par nos prédécesseurs et dont nous sommes redevables.

Un temps pas si lointain a vu l'émergence de la montre à quartz dont on nous avait dit qu'elle allait signer la mort de l'horlogerie "conventionnelle" ! Aujourd'hui nous devons constater le retour en force des montres traditionnelles avec force complexités, pour se rendre compte que ces connaissances ne doivent pas se perdre et être dûment protégées.

Au vu de l'évolution actuelle de notre société et des aspirations d'une certaine jeunesse, il ne serait pas étonnant que dans un avenir pas si lointain, le principe même des piles de nos montres à quartz ne soit remis en question. En effet, une belle montre mécanique est plus que suffisante pour nous donner le rythme du temps.

Reconnaissons donc et inscrivons sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité ces précieux savoir-faire.

Vuilleumier Julien BAK

De: Wolfgang Carrier <carrierwf@bluewin.ch>
Envoyé: mardi, 29 janvier 2019 23:28
À: Vuilleumier Julien BAK
Objet: Candidature UNESCO du "Savoir-faire horloger"

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour Monsieur Vuilleumier,

Comme demandé par l'Office fédéral de la culture, je me permets de m'exprimer concernant l'importance du savoir-faire horloger comme patrimoine culturel immatériel.

Je ne suis pas horloger, mais ayant terminé mon activité professionnelle exercée dans différents pays, je me suis engagé à La Chaux-de-Fonds et au Locle comme guide des musées d'horlogerie et des visites horlogères des villes. Je me suis « plongé » dans le savoir-faire horloger et suis aussi devenu membre du comité de l'Association Chronométrophilia.

Par mes visites guidées dans différentes langues, j'ai pu apprécier l'intérêt que porte le monde à notre savoir-faire horloger exceptionnel et unique.

Ces dernières années j'ai pu guider beaucoup des groupes de Télévision, Journalistes, Blogueurs et autres visiteurs de partout dans le monde : Japon, Chine, Hong Kong, Singapour, Taiwan, Malaisie, Corée du sud, Mexique, USA, Canada, France, Allemagne, Pays-Bas, Autriche, Italie, UK, Pologne, Suisse et autres.

Ces visiteurs, qui avait aussi visité d'autres régions de la Suisse et de l'Europe, voir du Monde, étaient très impressionné par le savoir-faire horloger dans notre région. Certains ont même profité des offres disponibles pour nos visiteurs, pour s'exercer eux-mêmes à des petites activités horlogères afin de mieux comprendre et apprécier ce savoir-faire.

Cette concentration de savoir-faire de deux coté du Doubs est unique dans le monde.

Je souhaite à Madame Chassot et son équipe tout le succès pour cette candidature.

Avec mes meilleures salutations,
Wolfgang F. Carrier (1943)
Originaire de Stuttgart (D) et de Val-de-Travers
Rue des Chevreuils 21
2300 La Chaux-de-Fonds
079 693 91 75

Provenance : [Courrier](#) pour Windows 1

Vuilleumier Julien BAK

De: Jean-Marc LEBOUT <jmlebout@hotmail.com>
Envoyé: mercredi, 30 janvier 2019 01:15
À: Vuilleumier Julien BAK
Objet: Soutien à la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Bonjour Monsieur Vuilleumier

Je souhaite apporter mon soutien total à la reconnaissance comme patrimoine immatériel de l'humanité le savoir faire en mécanique horlogère et d'art.

En temps que collectionneur de boîtes à musique depuis plus de 30 ans, j'ai pu me rendre compte de l'ingéniosité, de la ténacité que certains artisans horlogers, devenus faiseurs de musiques ont déployés pendant plus d'un siècle.
Ces longs développements ont débouché sur la première forme de musique enregistrée, une révolution puisque la musique devenait accessible à tous.

Mais ce savoir- faire dans les musiques perdure encore aujourd'hui mais par l'intermédiaire de restaurateurs qui sont en capacité de faire revivre des pièces ruinées et cela dans le respect du travail des anciens.

Cette reconnaissance se justifie donc totalement tant par l'histoire ancienne que par les actions et développements actuels.

Cordialement

Jean-Marc Lebout
Chaussée de Wavre 525
1040 Bruxelles
Belgique

Vuilleumier Julien BAK

De: Michael Grob <michele.grob@sunrise.ch>
Envoyé: mercredi, 30 janvier 2019 09:37
À: Vuilleumier Julien BAK
Objet: Mon soutien à la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère au patrimoine immatériel de l'UNESCO

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Madame, Monsieur,

depuis plus de 30 ans je suis collectionneur de montres et d'horloges. Comme je suis ingénieur mécanicien diplômé de l'ETHZ, je suis très concient du savoir faire nécessaire pour realiser tout ces merveilles aujourd'hui et encore plus dans le passé. Ma passion m'as motivé à devenir membre de la plus importante association Suisse de collectionneurs de montres et d'horloges et de transmettre les connaissances à ce sujet à de nombreuses autres personnes.

Je me permets d'attirer votre attention à mon soutiens à la candidature des savoir-faire horlogers au patrimoine immatériel de l'UNESCO, processus lancé par vous, l'office fédéral de la culture.

Pour compléter les informations à mon sujet, voici mes coordonnées pour d'éventuelles informations supplémentaires

Michael Grob
Höhestrasse 83
8702 Zollikon

Mail: michele.grob@sunrise.ch

Tel. 044/391 98 33

Je serais très heureux que la candidature soit approuvée à l'UNESCO.

Meilleures salutation
M. Grob

1464 Chêne-Pâquier, le 23 novembre 2018

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art représentent en effet bien plus que des valeurs périmées. Ils expriment une poésie que le temps ne peut altérer (1)
C'est donc avec conviction que je soutiens cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, mes salutations distinguées :

André Durussel
Auteur AdS
Route de Chavannes 16
1464 Chêne-Pâquier VD

1) "Un atelier de poésie", texte publié pour la recherche de Fonds pour la collection du Dr. Wyss.

M.A.S

Présentation de l'atelier de mécanique ancienne de M. le Dr. Jurg Wyss

Un atelier de poésie

Comme il existe une mémoire des choses, il existe aussi une mémoire des machines. Et lorsque ces machines fonctionnent à nouveau, grâce à la patience, aux compétences et à la passion de leur collectionneur, leur mémoire s'anime, parce qu'elles revivent.

Il ne s'agit pas ici de machines extraordinaires à la Jules Verne, mais bien plutôt de celles qui nous restituent fidèlement le climat d'une époque pas si éloignée durant laquelle on créait, en petites ou moyennes séries, les composantes des boîtes à musique: cylindres, goupilles en acier, claviers aux lames vibrantes, disques en tôle mince avec leurs languettes, etc., etc.

Il faut peut-être préciser ici que, comme pour l'industrie horlogère avec laquelle l'industrie de la boîte à musique possède une indéniable parenté, les années 1860-1875 sont celles du passage du système de fabrication artisanal à celui de la production par des moyens mécaniques. Les fabriques se multiplient, entraînant une transformation sociale fondamentale.

Le lieu de production n'est plus l'établi familial, devant une fenêtre dont l'âpre paysage des saisons jurassiennes était le seul et immuable décor, mais l'usine, qu'elle soit grande ou petite. Autrement dit, ce lieu devient communautaire. C'est là que, debout ou assis, on va désormais passer une grande partie de sa vie.

L'Atelier du Dr. Wyss, à Sainte-Croix, avec ses différents tours, sa perceuse à colonne, ses fraiseuses, son moteur à eau qui actionne une dynamo pour le courant continu nécessaire à la galvanoplastie, sa raboteuse pour dresser les platines, ainsi que sa grosse machine à vapeur qui bat comme un cœur avec son unique cylindre, oui, tout cela ne serait rien encore s'il n'y avait pas ce mélange caractéristique de bruits et d'odeurs : cliquetis régulier et rassurant des courroies qui font tourner toutes ces machines par leur poulie disposée sur un arbre unique au plafond, ceci dans l'odeur chaude des huiles de graissage et de décolletage. Et si vous ajoutez encore à ce tableau un ou deux officiants en blouse grise, un chiffon à la main, penchés sur ces machines, c'est bien plus que de la mécanique industrielle dont il s'agit ici, c'est de la véritable poésie.

André Durussel ©

Cet Atelier du Dr. Wyss a fait l'objet du Cahier No 9 du Cercle d'histoire de la région de Sainte-Croix, décembre 2010, ISBN 2-88194-213-X

Vuilleumier Julien BAK

De: Ueli Temperli <ueli@drehorgelverleih.ch>
Envoyé: vendredi, 8 février 2019 10:27
À: Vuilleumier Julien BAK
Objet: Candidature au patrimoine culturel immatériel de l'humanité
Pièces jointes: Weitergeleitete Nachricht: Unesco

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Madame, Monsieur,

L'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité me tient beaucoup à cœur.

C'est la raison pour laquelle j'écris ces quelques lignes.

Déjà depuis mon enfance, je suis fasciné par la musique mécanique.

Entretiens, je possède une belle collection d'instruments mécaniques. En ce qui concerne les boîtes à musique, je me suis spécialisé sur les produits suisses qui me touchent particulièrement par leurs qualités musicales et artistiques.

J'ai déjà fait restaurer plusieurs instruments pour les sauvegarder pour de futures générations. Malheureusement il devient toujours de plus en plus difficile de trouver des restaurateurs compétents qui ne gâchent pas nos « bijoux ». J'espère que cette situation difficile s'améliorera avec une éventuelle reconnaissance par l'UNESCO.

Par cette lettre, je déclare mon consentement à la candidature.

Bien cordialement,

Ueli Temperli, collectionneur passionné

Ueli's Dreh & Chilbiorgelverleih
Schürrain 101
5637 Geltwil

Tel 0041 (0) 79 501 46 76
Page: www.drehorgelverleih.ch

André Mottier
Av. Emile Jaques-Dalcroze 23
1450 Sainte-Croix

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: KTG					
04. Dez. 2018					
CC:					

Office Fédéral de la Culture
A l'attention de la Directrice
Madame Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturelle immatériel de l'UNESCO

Sainte-Croix, le 3 décembre 2018

Madame la Directrice,

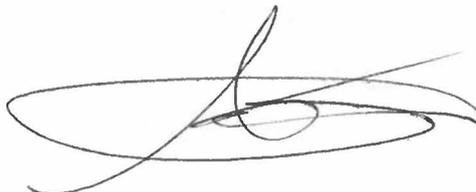
Depuis plusieurs années, j'habite Sainte-Croix, où j'ai découvert une grande richesse concernant le savoir-faire en matière de mécanique d'art.

Il y a ici une production d'objets d'art exceptionnelle tant sur la plan des automates que celui de la pendulerie, de la marqueterie et de la mécanique d'art sous toutes ses formes.

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

C'est avec grande conviction que je soutiens cette candidature

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes salutations les plus distinguées



A. Mottier

Solange MARCHAL
Avenue des Alpes 18 E
CH-1450 SAINTE-CROIX

BAK / OFC / UFC					
Division					
Original: K+G					
29. Nov. 2013					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Sainte-Croix le 29 Novembre 2018

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art représentent un monde enchanteur. C'est donc avec conviction que je soutiens cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations

Solange MARCHAL



Solange MARCHAL
Av. des Alpes 18E
CH - 1450 Sainte-Croix
Tél. (+41) 024 454 34 26

Jocelyne Bauhofer
Rue des Rasses 2
1450 Sainte-Croix

BAK / OFC / UFC					
Division					
Objet		KFG			
- 3. Jan. 2019					
Office fédéral de la culture A l'attention de la Directrice Isabelle Chassot Hallwylstrasse 15 CH-3003 Berne					
()					

Sainte-Croix, le 2 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art représentent pour moi la perpétuité des traditions régionales. C'est donc avec conviction que je soutiens cette candidature. Je joins à la présente un petit texte confirmant mon attachement à l'objet de rêve qu'est la boîte à musique.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations



Jocelyne Bauhofer

Annexe ment.



Une grenouille qui danse, quelques notes égrenées, un chant d'oiseau ...

la journée débute dans la joie et la bonne humeur

Ce ne sont là que quelques objets fabriqués à Sainte-Croix, village vaudois où les traditions ancestrales se perpétuent.

J'ai grandi dans une famille où parents et grands-parents participaient en usine ou à domicile à fabriquer des éléments nécessaires à la réalisation d'objets de rêve.

Un nounours à musique a été un fidèle compagnon durant mon enfance, un porte-clés musical était un porte-bonheur et à 40 ans, j'ai reçu une boîte à musique de mes parents. Imprégnée quotidiennement par les mélodies de ce présent, je n'ai pu résister à l'attrait de mon pays et suis revenue habiter au Jura, où il fait bon vivre.

Dès lors, plusieurs activités professionnelles se sont présentées et durant quelques années, j'ai eu le bonheur de diriger le Centre International de la Mécanique d'Art, CIMA, entourée d'une équipe de guides passionnés par le domaine consacré à la fabrication des mouvements à musique, des automates et des oiseaux chanteurs.

Constatant une évolution positive du musée consacré à la mécanique d'art à Sainte-Croix, j'invite petits et grands à visiter ce lieu enchanteur.

A l'heure où les activités professionnelles et le stress influencent notre santé, il est nécessaire de trouver un refuge invitant au calme et à la méditation; rien de mieux qu'une boîte à musique.

Au Japon, la boîte à musique, offerte lors d'un mariage, contient les alliances et contribue à la bonne entente du couple et de la famille. Lors de petits conflits, **elle joue et tout est bien...**

Françoise et Olivier Renaud
1a chemin de Mon Repos
1450 Sainte-Croix

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Sainte-Croix, le 6 décembre 2018

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

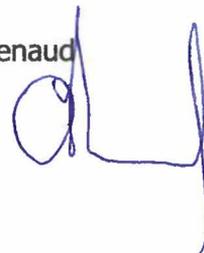
Descendants directs des fondateurs de l'entreprise Paillard, les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art représentent beaucoup pour nous et toute notre famille. De plus, habitants de Sainte-Croix, nous avons découvert un univers d'artisans remarquables, tout en étant modestes, ouvert sur la musique, les arts et la mécanique de précision.

C'est donc avec conviction que nous soutenons cette candidature et que nous vous faisons part de notre appui à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos salutations les meilleures.

Françoise et Olivier Renaud

F. Renaud



BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K+G					
07. Dez. 2018					
CC:					

Franklin Thévenaz
Chemin des Tilleuls
1450 Sainte-Croix
Vaud

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: KTG					
11. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la Culture
A l'attention de la Directrice
Mme Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Sainte-Croix, ce 10 janvier 2019/FNT

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art incarnent une expertise, un savoir être et une culture uniques, propres à notre région, à sa créativité et à ses talents. Ils incarnent de plus une connaissance toujours actuelle, en particulier à l'heure de la numérisation et de ses exigences de précision et de pertinence.

C'est donc avec conviction et enthousiasme que je soutiens cette candidature et souhaite qu'elle aboutisse.

En vous remerciant pour tout l'intérêt que vous apporterez à la présente, veuillez croire, Madame la Directrice, à ma meilleure considération.

Franklin Thévenaz



Photographe
Sylvie Margot
Route de Culliairy 11

1450 Sainte-Croix
079 249 25 67

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: K&G					
16. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15

CH-3003 Berne

Sainte-Croix, le 14 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art représentent pour Sainte-Croix et sa région un patrimoine extrêmement riche et grand.

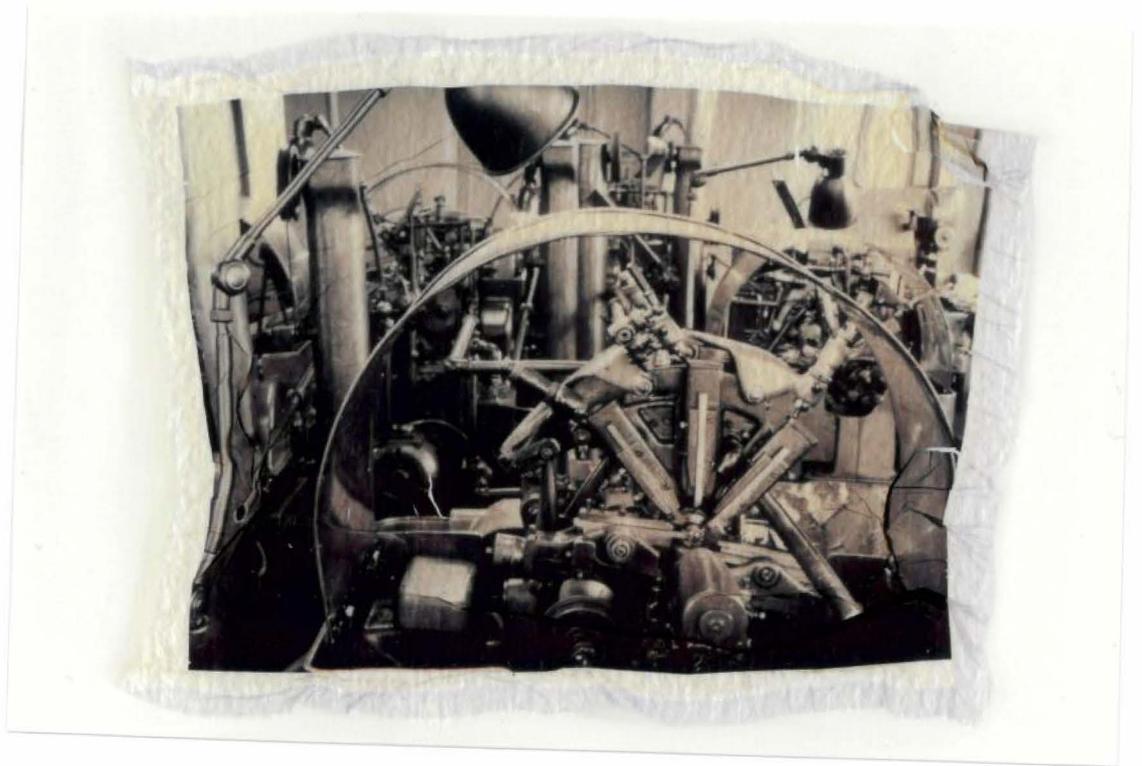
J'ai moi même depuis toute petite côtoyé se milieu au travers de l'entreprise de mon grand-père puis celle de mon père, qui fabriquaient toutes sortes de petites pièces pour les boîtes à musique. Une partie de l'ancien atelier de mon grand-père se trouve actuellement au musée du Cima.

Devenue photographe professionnelle , j'ai donc tout naturellement photographié divers ateliers mécaniques, puis photographié des pièces horlogères, des montres, des pendules, des automates de plusieurs entreprises de la région . C'est donc avec conviction et en connaissance de cause que je soutiens cette candidature .

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations.

Sylvie Margot
Photographe





Mme Madeleine GILGIEN-Jaccard
Chemin de Mon Repos 1
1450 Sainte-Croix

BAK / OFC / UFC Direction				
Original: K&G				
16. Jan. 2019				
CC:				

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Sainte-Croix, le 14 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art représentent le patrimoine si riche de ma région où je suis fière d'habiter. C'est également pour moi beaucoup de souvenirs et d'émotions. C'est donc avec conviction que je soutiens cette candidature.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations.



Annexes : mes souvenirs et photos

A l'attention de l'Office fédéral de la culture, Berne

Enfant de Sainte-Croix, âgée aujourd'hui de 82 ans, les souvenirs du passé industriel de ma région, ainsi que des nombreux fabricants-artisans, restent encore bien présents dans ma mémoire que je vais essayer d'évoquer avec une certaine nostalgie.

En effet, vers la fin du 19^{ème} siècle – début du 20^{ème} siècle, mon grand-père paternel possédait une petite entreprise pour limer-nettoyer-polir les ébauches des petites musiques. Dans la région de Sainte-Croix, d'après les dires de mon père, il n'y avait que cinq téléphones, et mon grand-père en possédait un. Il habitait le hameau de Vers-Chez-Jaccard, en dessous de Sainte-Croix et il faisait ses livraisons pour des fabricants de l'Auberson avec char et cheval, passant par Sainte-Croix, puis le Col de Etroits. Je suppose qu'il lui fallait presque une journée pour effectuer ses livraisons.

Mon père, paysan de montagne, avait un petit domaine composé de quelques champs, d'un bœuf, trois vaches, deux cochons, quelques poules et lapins. Pendant l'hiver, il occupait souvent la cuisine familiale pour fabriquer des petites banchettes en bois sous lesquelles il fixait une petite musique de la fabrique Reuge. Il avait inventé un système que lorsque l'enfant s'asseyait sur la banchette, la petite musique se mettait en marche et lorsque l'enfant se relevait, elle s'arrêtait ; c'était magique. Cela se passait dans les années 1946 – 1960 environ ; il vendait ces banchettes frs. 12.- pièce !

Pendant mon apprentissage, j'allais souvent chez ma grand'maman maternelle qui habitait Sainte-Croix, prendre mon repas de midi, surtout en hiver. Or ma grand'maman était goupilleuse (énormément de travaux concernant les petites musiques se faisaient à domicile). Chaque matin, elle se rendait à l'usine Lador pour obtenir un (parfois deux) paquet contenant des rouleaux pour les petites musiques. Ces rouleaux comprenaient de nombreux petits trous dans lesquels il fallait introduire les goupilles, toutes petites tiges de métal, au moyen d'un petit outil, appelé « poussette ». Il s'agissait de les fixer bien droites. C'était un travail fastidieux, qui demandait de bons yeux et qui était très peu payé, mais « c'était toujours ça », disait ma grand'maman. Aussi, il m'arrivait de faire quelques rouleaux après mon repas, ceci pour lui venir en aide.

De nombreux objets avec des petites musiques, surtout pour les petits-enfants, ont été fabriqués à Sainte-Croix et dans la région. Actuellement, tous ces petits fabricants ont disparu. Il ne reste plus qu'une usine à Sainte-Croix qui ne fabrique que des musiques de luxe, hélas plus à la portée de tout le monde.

Je possède encore :

--- la pendule, œil de bœuf, de mes grands-parents paternels ; elle est signée « Ami Joseph & fils à Ste-Croix ». Elle doit avoir été fabriquée vers la fin du 19^{ème} siècle.

--- la boîte à musique, dite « Cartel », également de la fin du 19^{ème} siècle, était le juke-box de la famille de mon père, (la radio n'existait pas encore...) C'était le jeu des enfants qui jouait avec cette boîte, montaient dessus et la faisaient jouer, etc... Lorsque je l'ai héritée, on ne distinguait presque plus la marqueterie du couvercle, et la musique était en très mauvais état. C'est grâce à des artisans de l'Auberson, musée des frères Baud et Mr Auguste Jaques, ébéniste, que cette belle boîte a été remise en état, pour mon plus grand plaisir, celui de ma famille et de nos visites.

Sainte-Croix, le 14.01.2019





BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: KRG					
24. Jan. 2019					
CC:					

Office Fédéral de la Culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

La Chaux-de-Fonds, le 23 janvier 2019

Candidature Unesco

Madame la Directrice,

Pour donner suite à un e-mail de Mme Fallet, j'ai décidé de vous écrire pour soutenir modestement votre projet de candidature au patrimoine de l'Unesco pour les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art dans l'arc jurassien.

Je suis né à La Chaux-de-Fonds où j'ai vécu et où j'ai installé depuis 2 ans mon bureau de conseils.

Dans ma carrière professionnelle, j'ai notamment eu la chance de diriger 2 grandes marques horlogères, Parmigiani Fleurier et Greubel Forsey.

Mon intention est de simplement vous dire tout le plaisir que j'ai à rencontrer des gens fiers de leur métier, de leur savoir et de leur région. Sans tous ces artisans, ouvriers et autres collaborateurs, l'horlogerie n'existerait pas. Ils sont fiers, timides et modestes. Ils demandent seulement à être respectés et vivre tranquillement dans leur coin de pays.

Quelle leçon à l'heure où l'on parle d'écologie, de respect de l'environnement et de partage plus tôt que de possession !

La réussite de votre projet leur permettra d'être encore plus fier de leur savoir, de leur mode de vie et, dans ce sens, vous avez une grande responsabilité.



EMMANUEL
VUILLE

STRATÉGIE & DÉVELOPPEMENT

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite plein succès dans votre projet.

Sans autre pour ce courrier, je vous présente, Madame la Directrice, mes meilleures salutations.

Emmanuel Vuille
Stratégie & Développement

Louise Gueissaz
Av. des Alpes 18^e
1450 Sainte-Croix

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Sainte-Croix, le 13 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art symbolisent une longue tradition ainsi que l'évolution d'un ensemble de connaissances à travers les générations d'une région. Cette maîtrise des techniques dévoile un univers fascinant qui accueille le rêve et l'imagination.

En entrant dans l'univers des artisans ayant acquis et développé ces connaissances, on découvre un monde fantastique dans lequel le temps est rythmé par les cliquetis des horloges et des montres et où l'animation des automates et des boîtes à musique nous plonge dans une rêverie. Les nombreux outils, mécanismes, pièces détachées et prototypes à l'état brut nous font prendre conscience des défis et de la complexité de ces Savoir-faire. La compréhension du travail et des rouages derrière les ouvrages finis participe à la magie apportée par les artisans et leurs connaissances. Les détails techniques et les croquis affichés aux murs attisent la curiosité et l'imagination de l'observateur qui s'émerveille d'un savoir-faire capable d'animer l'inanimé. Entrer dans le monde des mécaniques horlogères et mécaniques d'art est une expérience riche qui stimule nos sens. Que ce soit pendant le processus de création ou lorsque l'ouvrage est fini, ces Savoir-faire apportent émotions et magie dans le quotidien de chacun.

L'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO permettrait de préserver, perpétuer et rendre plus accessibles ces connaissances techniques ainsi que cet imaginaire fantastique. Je soutiens vigoureusement cette candidature afin que chacun ait la possibilité de découvrir et apprécier ce patrimoine culturel.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations,



Louise Gueissaz

Sujet : Fwd: Texte CIMA

De : Séverine Gueissaz - Musée CIMA <severine.gueissaz@musees.ch>

Date : 08.01.2019 à 15:37

Pour : Musée CIMA - Séverine Gueissaz <severine.gueissaz@musees.ch>

Sujet : Texte CIMA

Date : Mon, 7 Jan 2019 19:44:12 +0100

De : Numa Gueissaz <gueissaz@gmail.com>

Pour : Séverine Gueissaz <severine.gueissaz@musees.ch>

La mécanique d'art, quel drôle de nom ! L'union de deux idées que tout semble opposer ! Chaplin dans les « Temps Modernes » contre « Charlot musicien » ! Et pourtant, et pourtant ! Cette fusion de deux mondes, c'est ce qui rend notre région unique !

Pour moi ce fût tout d'abord une affaire de rêve de gamin de Sainte-Croix ; l'atelier mécanique dans la rue adjacente et le « tuic tuic ! » des machines (Nicolas Court), les repas chez le fabricant d'automate du village (François Junod), dans sa caverne d'Alibaba remplie de merveilles aussi incongrues qu'épatantes. Puis cet intérêt : comment cet assemblage de petites pièces, minutieusement mises bout à bout, peut animer ces formes mouvantes, ces visages qui font des clins d'œil, ces bras qui dessinent, ces cylindres qui chantent ? Puis finalement cette interrogation, comment font ces objets inanimés pour devenir lorsqu'ils s'éveillent des œuvres d'art tellement touchantes, tellement humaines ?

« Temps Modernes » également, car bien qu'il s'agisse d'un art pluri centenaire, les innovations sont continues (des ingénieurs en robotique s'inspirent des artisans de la région), et le savoir-faire perdure, comme en témoigne le succès de la formation de mécanique d'Art enseignée au Centre Professionnel du Nord Vaudois, ou le soutien fervent de la population locale pour le rachat de la collection des automates et boîtes à musique de la famille Baud (plus de 170 donateurs se sont unis !).

En somme il s'agit de ça : l'art au service de la mécanique, et la mécanique au service de l'art. Ce n'est pas les « Temps Modernes » contre « Charlot musicien », mais plutôt les chaînes de productions qui fabriquent des violons (mécaniques ; comme par exemple le fantastique Hupfeld Phonoliszt Violina du musée Baud) ! C'est cette symbiose particulière qui me rend fier de ma région et de son savoir-faire.

Numa Gueissaz

Philippe Gueissaz
Rue des Arts 11
1450 - Sainte-Croix

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Sainte-Croix, le 02 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La mécanique d'art a façonné le paysage construit de Sainte-Croix et environs d'abord sous la forme d'une rangée de fenêtres accolées sur la façade de fermes isolées qui permettait la bonne lumière pour l'atelier de faiseurs de pièces mécaniques, complément nécessaire à leur revenu de paysans. Ensuite, l'édification en bordure des villages et hameaux, de manufactures, aussi reconnaissables par leur abondante fenestration, qui produisaient alors des mouvements à musique entiers. Puis la construction des usines proches de voies de communication qui produisent des boîtes à musique, phonographes, etc., des objets complets, y compris l'ébénisterie. La taille de ces bâtiments et leur caractère donnent ainsi son ambiance particulière au territoire et même certains noms de rues. Ainsi, la rue des Arts fait référence aux arts et métiers, avec les anciennes fabriques Thorens et Barnett Abraham, et non aux beaux-arts.

Suite à la crise économique provoquée par une concurrence des pays d'Asie dans les années 70, de nombreuses usines seront fermées. Dès les années 80, elles seront petit à petit transformées : un musée, le CIMA (ancienne usine Paillard), un centre d'hébergement de requérants d'asile (Usine Paillard), un quartier d'habitation avec logements protégés, centre médico-social et cabinets médicaux (Usine Thorens), et école du cirque (Usine Lador). Mais ces locaux ont aussi été réinvestis par des artisans qui perpétuent les savoir-faire et innovent dans les domaines de la mécanique d'art : boîtes à musique, automates et horlogerie, comme François Junod (fabrique Jost), Nicolas Court (fabrique Thorens), Denis Flageollet (fabrique Cuendet). Une grande partie du Centre Professionnel du Nord Vaudois occupe les anciennes usines Thorens de l'avenue de la Gare.

C'est pour permettre à ce passé et à ce présent de continuer à vivre que l'inscription au Patrimoine culturel immatériel est très importante pour le maintien et le développement des savoir-faire propres à cette région, et c'est pourquoi je soutiens cette candidature avec conviction.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations


Philippe Gueissaz

Séverine Gueissaz
Grand-Rue 22 A
1454 L'Auberson

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Sainte-Croix, le 1^{er} décembre 2018

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art représentent tout un pan de notre histoire et de notre région qui a la chance de compter aujourd'hui encore des artisans hautement qualifiés et reconnus dans la fabrication et la restauration de boîtes à musique, d'automates, d'horlogerie et de pendulerie. C'est donc avec fierté et enthousiasme que je soutiens cette candidature à l'inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

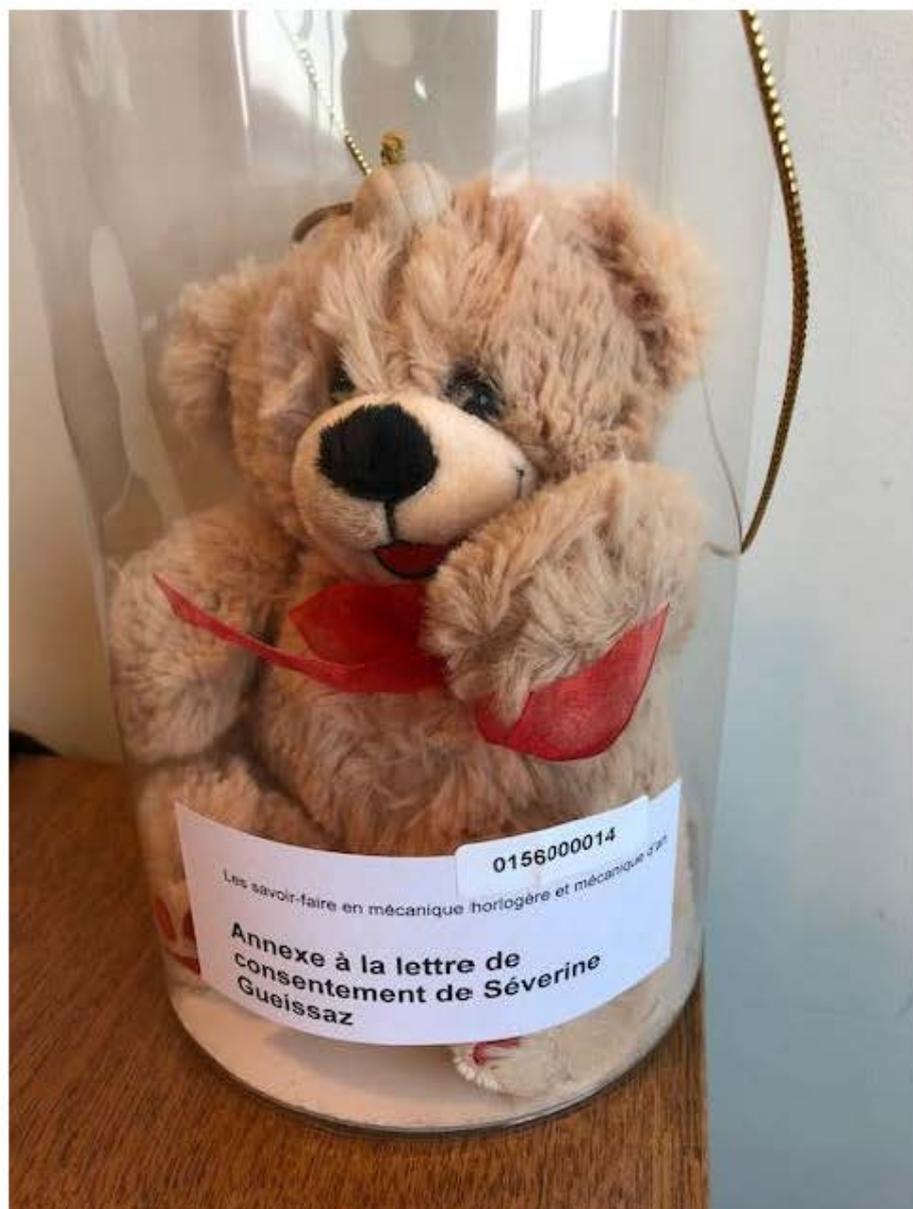
Afin de marquer de ma manière tangible l'importance j'accorde plus particulièrement à la boîte à musique, je joins à ce courrier un ours musical (boîte à musique Reuge, 18 lames). La peluche à musique est en effet LE cadeau de naissance que j'offre toujours, afin de perpétuer une tradition que j'ai moi-même connue et dans l'espoir que la magie de cette « petite musique » restera gravée dans la mémoire des enfants devenus adultes.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, mes salutations les meilleures,



Séverine Gueissaz

Annexe : peluche à musique



0156000014

Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art

Annexe à la lettre de
consentement de Séverine
Guissaz

St. Croix, décembre 2018

Annette CUENDET

Tyrol 24

1450 St-Croix

annette.cuendet@Steuern.ch.

Office fédéral de la Culture
À l'attention de la Directrice
Isabelle Classot
Haltwylstrasse 15
CH-3003 BERNE

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en
mécanique horlogère et en mécanique d'art au
Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien
à l'inscription des Savoir-faire en mécanique
horlogère et en mécanique d'art sur la liste
représentative du patrimoine culturel immatériel
de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en
mécanique d'art représentent l'identité de plusieurs
génération de la région de St-Croix. C'est donc
avec conviction que je soutiens cette candidature.
Je joins un petit texte relatif au sujet puisque
j'ai baigné dans le milieu de ces objets d'art.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice,
mes meilleures salutations.
ACuendet

Comment j'ai appris à tricoter et à détester les petits fromages en boîte

J'avais 6 ans en 1951 et je venais de commencer la Grande Ecole au Collège de la Gare flambant neuf. Le trajet se faisait à pied, donnant l'occasion de divaguer et de jouer. Par les fenêtres des habitations s'égrenaient la cacophonie des musiques dont les ouvriers remontaient le ressort pour les vérifier.

Comme beaucoup de ménagères dans le village, ma mère travaillait à domicile. Dans un premier temps elle «plumait». A l'aide d'une brucelles pointue il s'agissait de coller les barbes de plumes de poules derrière les lames des claviers pour en amortir le son. C'était un travail délicat, et plus grande était la vitesse d'exécution, plus grand était le salaire. Alors ma mère préféra «goupiller» c'est-à-dire enfoncer une très petite tige de métal dans chaque trou du rouleau qui allait devenir la pièce indispensable à la mélodie. A l'aide d'une «poussette», elle dirigeait la goupille dans le trou. Et ça faisait «tac», d'un coup sec.

A cette période je devais apprendre à tricoter et je n'étais pas très motivée. Je traînais trop au goût de ma mère. Alors, elle a eu l'idée de rythmer mon travail sur le sien. A chaque «tac» de la goupille enfoncée je devais tricoter une maille, une par seconde au moins! Et gare à moi si j'en manquais une! C'est ainsi que j'ai appris à tricoter régulièrement, en belle complicité avec ma mère.

Si les torchons à marmites de ma confection n'ont jamais quitté l'espace de la cuisine familiale, les rouleaux goupillés devaient être livrés chez un petit artisan. Il fallait les disposer dressés dans des boîtes rondes et plates destinées initialement aux tranches triangulaires de petits fromages mous, Cet emballage convenait bien aux rouleaux les plus petits. ...Mais il fallait fournir les boîtes! Mon père aimait les petits fromages, ma mère moyennement et moi je n'en pouvais plus! Bien que ceux au jambon, plus colorés et plus goûteux, aient bénéficié d'un sursis plus longtemps que les autres!

Je n'achète jamais de petits fromages... et je ne tricote plus!

Les poules ne donnent plus leurs plumes pour la musique et les goupilleuses ne peuvent plus enseigner le tricot!

Mais les anciennes boîtes à musique n'ont pas perdu leur charme!

Annette Cuendet

Françoise et Olivier Renaud
1a chemin de Mon Repos
1450 Sainte-Croix

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Sainte-Croix, le 6 décembre 2018

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Descendants directs des fondateurs de l'entreprise Paillard, les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art représentent beaucoup pour nous et toute notre famille. De plus, habitants de Sainte-Croix, nous avons découvert un univers d'artisans remarquables, tout en étant modestes, ouvert sur la musique, les arts et la mécanique de précision.

C'est donc avec conviction que nous soutenons cette candidature et que nous vous faisons part de notre appui à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos salutations les meilleures.

Françoise et Olivier Renaud

Arlette Schneider
Chemin Mon Repos 1a
1450 Sainte-Croix

Sainte-Croix, le 25 novembre 2018

**Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et
en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de
l'UNESCO**

**Madame Isabelle Chassot
Directrice de l'Office fédéral de la culture
Hallwylstrasse 15
3003 Berne**

Madame la Directrice,

A passé quatre-vingt ans, je n'oublie pas que la famille de ma grand'mère maternelle, Lucie Margot-Martin née en 1882, a vécu (petitement) de la musique mécanique, travaillant à domicile pour accorder, goupiller. Et c'est vraiment un hommage à rendre à ces artisans et artistes d'autrefois et d'aujourd'hui que ce projet d'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'expression de mes meilleurs sentiments.



Dr Paul Schneider
Chirurgien FMH à la retraite
Ancien responsable de l'hôpital régional
Chemin Mon Repos 1a
1450 Sainte-Croix

Sainte-Croix, le 24 novembre 2018

Office fédéral de la Culture
Madame Isabelle Chassot, Directrice
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Je suis persuadé que vous tombez aussi sous le charme de la musique mécanique aux sons éthérés et cristallins, et que l'envoûtement est complet en présence d'un cartel avec marqueterie centenaire. Quel respect devant ces artisans musiciens, mécaniciens et accordeurs à la fois. Quand j'ai appris ce projet d'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, je me suis empressé d'exprimer mon soutien. J'ai eu le privilège de connaître des dizaines de ces artistes et de soigner tant de femmes qui « goupillaient » à domicile. Un savoir-faire qui mérite d'être préservé pour la postérité.

Merci pour l'intérêt que vous portez à ce projet.

Recevez, Madame la Directrice, l'expression de mes meilleurs sentiments.



Olivier Lador
Les Gittaz 306
C.P.281
1450 Sainte-Croix

024 454 43 35
olador@bluewin.ch

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: K+G					
- 5. März 2019					
CC:					

Office Fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstr. 15
3003 Berne

Sainte-Croix, le 1 mars 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Unesco.

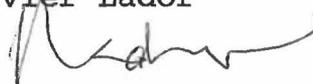
Madame la Directrice,

Je vous fais part de mon soutien à cette inscription sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art incarnent la longue tradition des paysans-artisans de la région de Sainte-Croix qui, au cours des 19e et 20e siècles s'est transformée en industrie prospère. Le souvenir de mon grand-père, Adrien Lador - que je joins à la présente - en est une illustration intéressante.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations.

Olivier Lador



Annexe mentionnée

Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art. Souvenirs de mon grand-père, Adrien Lador, industriel à Sainte-Croix.



Adrien Lador (1867-1961), est né à Sainte-Croix. Il a fait un apprentissage de commerce chez Charles et Ernest Paillard, puis un séjour en Allemagne, à Eberfeld de 1886 à 1888 comme employé de commerce. Après un emploi chez Thorens, il s'est mis à son compte le 1er juillet 1890 à la rue du Jura, dans la maison familiale, comme fabricant de petites musiques. Il avait 24 ans! Il se marie et aura 7 enfants entre 1893 et 1906. Ses affaires se développent bien et il construit sa première fabrique en 1905. Sa très longue carrière se poursuit jusqu'au delà de ses 80 ans, alors qu'il a remis la direction de l'entreprise à son fils Fernand. L'usine Lador comptait plus de 200 employés. Son activité principale a toujours été "les petites musiques" qui étaient exportées pratiquement à 100% dans de nombreux pays, dont l'Allemagne, les Etats-Unis, le Japon, la Chine, etc. Les deux guerres mondiales que l'entreprise a traversées ont été deux périodes particulièrement difficiles, les débouchés à l'exportation étant impossibles. Adrien Lador a toujours réussi à pallier ces crises en trouvant des clients suisses dans d'autres domaines que les petites musiques. Sa carrière fut jalonnée de grandes réussites et d'épreuves multiples, parmi lesquelles l'incendie de son usine. Il fut un des acteurs principaux, à côté des Paillard, Thorens, Reuge et bien d'autres, du fabuleux essor de l'industrie à Sainte-Croix tout au long de la première moitié du XXe siècle.

Adrien Lador a été un industriel très engagé dans la vie de la communauté de Sainte-Croix. Membre du Conseil Communal dans les rangs du Parti Libéral, membre du Conseil de l'Eglise Libre, membre fondateur du Ski-Club, du Musée des Arts et Sciences et très actif dans beaucoup d'oeuvres sociales. Il fut un grand sportif et on ne compte pas ses ascensions dans les Alpes.

Adrien a laissé un manuscrit de souvenirs, rédigé en 1960, à l'âge de 93 ans, sur la suggestion de son fils Jacques, avocat à Lausanne. Ces mémoires contiennent une foule d'anecdotes très intéressantes, non seulement pour ses descendants, mais également pour tous ceux que la vie à Sainte-Croix pendant près d'un siècle passionne. Je retiens, parmi bien d'autres, ses récits de vadrouilles à travers le pays. Par exemple, adolescent, il avait parié de faire l'aller et retour au Creux-du-Van en une matinée, avec un copain. Partis à 2 h.30, ils faisaient signer leur feuille de route aux Rochats et parvenaient au Soliat à 6 h 30. Feuille signée et restaurés, ils rejoignaient Sainte-Croix à 11 h 45. Il s'agit tout de même d'un périple d'environ 50 km! D'autres anecdotes du même genre jalonnent son récit et nous laissent pantois. La marche était le principal moyen de locomotion et c'était tout naturel.

Je venais en vacances à Sainte-Croix, chez "Chtacu", comme ses 17 petits-enfants le surnommaient affectueusement. Ma grand-mère était décédée en 1939, à l'âge de 69 ans, si bien que je ne l'ai pas connue. Mon grand-père eut dès lors une gouvernante pour gérer son ménage. Nous avions tous une profonde affection pour cet homme foncièrement bon, facétieux et chaleureux. Les jeux de mots sortaient de sa bouche en rafale! Nous pouvions tout nous permettre, sauf d'être en retard au repas! Nous allions en famille faire de grandes balades, au Chasseron, au Creux-du-Van, à Vers-chez-Henri et dans bien d'autres endroits merveilleux. Adrien nous rejoignait en fin d'après-midi, conduit par son chauffeur et, souvent, la journée se terminait dans un

restaurant d'alpage, invités par ce généreux grand-père. Pendant les vacances de sa gouvernante, il faisait la tournée de tous ses enfants, à Berne, Vevey, Lausanne et Genève. Sa vieillesse a été assombrie par une surdité profonde qui l'a beaucoup isolé. Il portait un "Sonotone" qui, hélas, n'apportait guère d'amélioration à son handicap.

Mon plus grand plaisir était d'aller rôder dans les ateliers, toujours gentiment reçu par chacun de ces nombreux ouvriers qui m'initiaient au maniement de leurs machines.

Je pourrais continuer à évoquer ce patriarche encore longtemps et j'en garde le souvenir d'un homme intelligent, énergique, droit et plein d'humour.

Olivier Lador, Sainte-Croix, le 21 janvier 2019

Robert Martin
Chemin du Lacuez 40 B
1807 Blonay
rmromarin@gmail.com
+41 79 664 81 06

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Blonay, le 23 novembre 2018

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, je vous fais part de mon soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art représentent depuis près de deux siècles l'ADN de la région de Sainte-Croix au travers de la production de boîtes à musique puis de la conception et de la fabrication d'automates hautement sophistiqués. Convaincu de la nécessité de perpétuer ce savoir-faire, je me suis personnellement engagé dans l'organisation de cours de formation en mécanique d'art pour perpétuer ces traditions de haute tenue.

C'est donc avec conviction que je soutiens cette candidature en m'engageant dans des mesures d'accompagnement qui assoiront sa crédibilité dans la durée.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à ce savoir-faire et en vous souhaitant plein succès dans le dépôt de cette candidature, je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes respectueuses salutations.



Robert Martin

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: <i>K&G</i>					
14. Jan. 2019					
CC:					

Réf. : OCD / mde

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Yverdon-les-Bains, le 9 janvier 2019

Soutien pour l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien du Centre professionnel du Nord vaudois (CPNV) pour l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art symbolisent la tradition pour la région de Ste-Croix et plus particulièrement pour notre filière de mécanique. En effet, nous collaborons avec les artisans dans le cadre de stages d'étudiants et dans la fabrication de pièces.

Notre école est également active dans la formation en mécanique d'art, qui a lieu dans nos locaux. C'est donc avec conviction que le Centre professionnel du Nord vaudois soutient cette candidature.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations.

La directrice



Oriane Cochand

Ecole Technique de
la Vallée de Joux

Rue G.-H. Piguet 41
1347 Le Sentier

Office fédéral de la Culture
Mme Isabelle Chassot
Directrice
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Le Sentier, le 21 janvier 2019/FS/VIT

**Candidature « Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art » au
Patrimoine culturel et immatériel de l'UNESCO**

Madame la Directrice,

L'École Technique de la Vallée de Joux (ETVJ) est une institution publique plus que centenaire.

Dès sa création en 1901, cette dernière s'emploie sans relâche et grâce à d'illustres horlogers, à former et à transmettre les savoirs horlogers traditionnels aux futures générations d'horlogers.

En 2019 encore, l'ETVJ continue à former les apprentis horlogers à certaines techniques horlogères ancestrales tout en intégrant les possibilités et l'avant-garde que nous offre le XXI^e siècle.

Il nous semble important de pouvoir « graver dans le marbre » notre patrimoine technique horloger que nous nous efforçons de transmettre de génération en génération. De nos jours où l'industrialisation l'emporte sur les techniques de nos aïeux, l'ETVJ se doit d'être une passerelle entre ces deux mondes.

D'une part, elle doit former les apprentis horlogers au monde du travail de demain et des besoins de l'économie et d'autre part, elle se doit d'être garante de l'héritage transmis par nos prédécesseurs.

Dans ce sens, l'école souhaite participer au groupe d'accompagnement de la candidature « Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art » au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Veuillez recevoir, Madame la Directrice, nos salutations distinguées.



Frédéric Schütz
Directeur



Vincent Terretaz,
Maître Principal du secteur horloger

Office fédéral de la culture
À l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne



Neuchâtel, le 10 janvier 2019
Réf. OFC-BAK RBE/ire

Soutien à la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art de l'arc jurassien au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Madame la Directrice,

La Haute Ecole Arc Conservation-restauration apporte son soutien à la candidature franco-suisse visant à inscrire au patrimoine culturel immatériel de l'humanité les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art.

Acteur de la formation des professionnels œuvrant à la conservation des collections patrimoniales et notamment de celles rassemblant objets techniques ou horlogers, la Haute Ecole Arc Conservation-restauration est consciente de l'enjeu de préserver parallèlement les savoir-faire et d'encourager leur développement. Les collections d'aujourd'hui illustrent les épisodes passés d'une histoire pleine d'avenir.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, nos salutations les meilleures.

Régis Bertholon
Responsable de filière

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K+G					
15. Feb. 2019					
CC:					

OFC / Office Fédéral de la Culture
A l'attention de la Directrice
Madame Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Neuchâtel, le 14 février 2019

Soutien à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien de la Fondation WOSTEP à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Centre neutre et indépendant, spécialisé dans la formation et le perfectionnement horloger en service à la clientèle, le WOSTEP compte plus de 50 ans d'engagement au service de l'industrie horlogère suisse et de la transmission des savoir-faire.

Tout en intégrant les avancées technologiques et en restant à l'écoute des besoins de demain, le WOSTEP s'engage sans relâche, au côté des marques et d'autres instituts de formation horlogère suisses, pour que les savoir-faire traditionnels perdurent. L'école basée à Neuchâtel élabore des guides méthodiques et dispense des formations complètes, en partenariat avec 14 écoles horlogères dans le monde, ainsi qu'un éventail de cours, destinés à promouvoir les savoir-faire et à pérenniser les métiers de l'horlogerie.

Eléments majeurs du patrimoine culturel helvétique et jurassien, et activités porteuses de traditions séculaires, l'horlogerie mécanique et la mécanique d'art sont indissociables de l'histoire et de l'identité de cette région, et continuent de susciter émotion et émerveillement à travers le monde. Les compétences et le savoir-faire qu'elles requièrent incarnent à la perfection toute la dextérité et la précision du geste dont l'être humain est capable. Les artisans qui se consacrent à ces savoir-faire exigeants sont des talents à part, tout comme les objets, en nombre limité, voire uniques, qu'ils créent. A tel point qu'à l'ère de l'automatisation, la main du spécialiste reste indispensable pour l'exécution de certaines opérations ou techniques, telles par exemple le gravage ou l'anglage en décoration horlogère, de même que pour l'entretien et la restauration des pièces.

Dans un monde où l'automatisation, le numérique et le virtuel sont devenus omniprésents, la dimension humaine que symbolisent la mécanique horlogère et la mécanique d'art répond en outre à un besoin croissant de retour à certaines valeurs originelles comme le travail réalisé avec talent et passion, la quête de la perfection, la durabilité, et la proximité. Ainsi, même si les montres mécaniques ne servent souvent plus leur fonction initiale - d'autres moyens permettant aujourd'hui de mesurer le temps de manière plus précise - la nouvelle génération continue d'attacher une grande valeur à ces objets qui, de par leur fabrication minutieuse, leur dimension humaine et le temps qui leur a été consacré, incarnent passion et émotion.

. / .

Les artisans expérimentés, détenteurs de ces savoir-faire uniques et séculaires, devenant rares et un grand nombre de savoir-faire traditionnels risquant de disparaître, il nous apparaît aujourd'hui urgent d'agir pour leur pérennité afin de préserver ce patrimoine pour les générations futures.

Si l'industrie horlogère a conscience de cette situation et reste soucieuse d'allier modernité et tradition, il ne lui est pas facile, à l'ère de l'automatisation et du rendement, d'agir en conséquence. L'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel et immatériel de l'UNESCO permettrait de valoriser ces savoir-faire et de mieux les faire connaître au public. Elle permettrait en outre de fédérer les acteurs économiques qui auraient dès lors un rôle important à jouer et un bénéfice à tirer d'un engagement stratégique pour le maintien du patrimoine. Elle encouragerait également les marques à continuer d'investir pour la préservation des compétences et savoir-faire traditionnels, en dépit des réalités industrielles et de l'exigence de productivité. Enfin, elle susciterait des vocations, permettant de promouvoir encore la formation et d'accueillir de nouveaux talents afin d'assurer la relève.

La mécanique horlogère et la mécanique d'art sont-elles encore porteuses d'avenir? La fondation WOSTEP en est persuadée et poursuivra encore son engagement en ce sens sans relâche. C'est donc avec conviction qu'elle soutient la candidature à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations les meilleures,

Fondation WOSTEP

A handwritten signature in black ink, consisting of a large circle followed by the letters 'PJ'.

Patrick Jaton
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing as a series of fluid, overlapping strokes.

Marco Schommer
Directeur

Déclaration de consentement à la candidature de l'Unesco « des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art »

Dans une société poussée à la consommation instantanée, aux objets rapidement obsolètes et à la virtualité, il me paraît important que la génération actuelle montre aux générations futures qu'il a existé, qu'il existe et qu'il existera encore des métiers où l'homme a imaginé, fabriqué, ajusté afin de fiabiliser un objet mécanique.

Ces objets, certes dépassés technologiquement, apportent à leurs clients finaux une émotion et un sentiment d'appartenir à l'histoire mécanique transmise depuis des générations dans une région où la précision, la dextérité et l'imagination mécanique s'est transmise dans l'ADN des gens qui y ont grandi ou vécu assez longtemps.

Les objets mécaniques et le savoir-faire sont pourtant dans l'ère du temps, recyclage de la matière, ils fonctionnent sans énergie atomique, ils sont réparables et ont une grande longévité (plusieurs générations).

Dès lors, il me paraît judicieux que l'on puisse reconnaître le savoir-faire mécanique de cette région.

Le pouls de la région et son économie ont toujours « vibré » à la même fréquence que les mouvements qu'elle a produits.

Laurent Schmidlin

Technicien en Restauration d'horlogerie ancienne

Professeur à l'école d'horlogerie du Canton de Neuchâtel

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

La Chaux-de-Fonds, le 23 novembre 2018

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

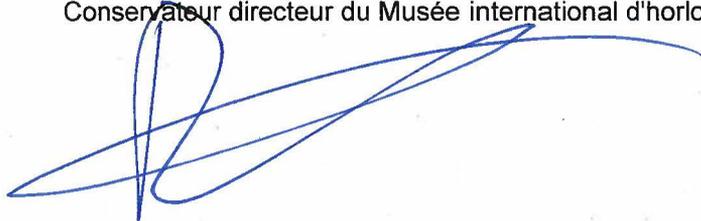
Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien du Musée international d'horlogerie (MIH) à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sont intrinsèquement liés au patrimoine matériel et immatériel de l'arc jurassien franco-suisse et le souci de leur transmission et de leur valorisation auprès du grand public et pour les générations futures est à la base même de la création du musée et le moteur de son activité. C'est donc avec la plus forte conviction que le MIH soutient cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations.

Régis Huguenin
Conservateur directeur du Musée international d'horlogerie



La Chaux-de-Fonds, le 25 janvier 2019
RH/mr

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: K+G					
30. Jan. 2019					
CC:					

Office Fédéral de la culture
A l'attention de
Madame Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
3000 Bern

Objet de soutien à la candidature au patrimoine immatériel

Madame,

En gage des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art, nous avons le plaisir de vous faire parvenir ci-joint

Un exemplaire du dictionnaire Berner

témoignage de l'étendue et de la spécificité de la pratique horlogère dans le langage technique et courant.

En vous souhaitant bonne réception de cet ouvrage, nous vous adressons, Madame, nos salutations les meilleures.

Musée international d'horlogerie


Régis Huguenin
Conservateur

Annexe : ment.

0156000015

G.-A. Berner

Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie I+II

Français - Deutsch - English - Español



Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art

**Annexe à la lettre de
consentement du Musée
international d'horlogerie**

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

La Chaux-de-Fonds, le 06 décembre 2018

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien du Centre de restauration du Musée international d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art représentent à l'état pur les fondements de notre profession. C'est donc avec conviction que les horlogers du Centre de restauration en horlogerie ancienne du MIH soutiennent cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations

Centre de restauration
Aurélie Branchini & Masaki Kanazawa



CENTRE
INTERNATIONAL
DE LA
MÉCANIQUE
D'ART

RUE DE L'INDUSTRIE 2
CH-1450
SAINTE-CROIX

BAK / OFC / UFC Direction					
Original K+G					
30. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Sainte-Croix, le 25 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Sainte-Croix est un témoin important de l'histoire industrielle de l'arc jurassien, car cette petite cité possède une longue tradition dans la mécanique d'art et la fabrication de boîtes à musique dont le savoir-faire s'est transmis de génération en génération depuis plus de 200 ans, d'abord de maître à apprenti, puis également dans les filières mécanique et technique des écoles comme le centre professionnel du nord vaudois (CPNV). Au fil du temps, et souvent sous la pression économique, ces compétences ont trouvé à s'exprimer dans divers domaines : création, fabrication, entretien et restauration de boîtes à musique, de boîtes de gare, d'automates, d'oiseaux chanteurs, de pièces uniques ou de petites séries pour l'horlogerie et la joaillerie.

Grâce à ses nombreux artisans, Sainte-Croix perpétue aujourd'hui encore un savoir-faire pointu reposant sur de hautes exigences qualitatives. Chacun d'entre eux conserve, développe et transmet des connaissances et des compétences liées à la précision technique et au raffinement mécanique, tout en cultivant des valeurs de curiosité, de créativité, de collaboration, d'ouverture et d'innovation.

Le CIMA est né de la crise des années 80 dans la région de Sainte-Croix. Ses principales missions étaient de maintenir les savoir-faire en mécanique d'art dans cette région et d'attirer de nouvelles compétences. La Fondation du CIMA s'engage donc à poursuivre les démarches entreprises afin de sauvegarder et de pérenniser les savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art et soutient avec conviction la candidature au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, mes salutations distinguées.

José Gonzalez
Président de la Fondation du CIMA



Grande Rue 14
2112 Môtiers

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Môtiers, le 30 janvier 2019

Objet : Soutien à la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Madame, Monsieur,

Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sont l'essence même de l'exposition permanente du Musée des Mascarons - l'une des entités du Musée régional du Val-de-Travers (MRVT) - : *D'une vallée jurassienne aux grandes capitales du monde, trois siècles d'horlogerie au Val-de-Travers*. Les objets exposés sont les témoins de ces savoir-faire. Combinés aux textes d'exposition comme aux visites guidées ils permettent aux visiteurs du musée de découvrir un pan de l'histoire d'une région, dont la vie est aujourd'hui toujours largement rythmée grâce à ces savoir-faire.

Pour le MRVT les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art doivent être inscrits au patrimoine culturel immatériel de l'humanité car ils représentent une partie importante de ses collections et cette inscription ne pourrait donner que plus de poids à ces objets et aux traditions qui les entourent. Ces savoir-faire sont à la source de l'extraordinaire histoire des habitants de Fleurier partis commercer en Chine au 19^e siècle comme à l'origine de l'implantation de la fabrication des machines à tricoter à Couvet, deux événements qui sont à la base des spécificités du Val-de-Travers. Ainsi, nous accueillerions encore plus de visiteurs étrangers et de classes d'étudiants en horlogerie auxquels nous pourrions faire part de cette tradition horlogère séculaire et faire parler de notre patrimoine au-delà des frontières vallonnières.

Le MRVT formule donc son vif soutien à la candidature mentionnée en objet et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, ses salutations distinguées.

Pour la Fondation du MRVT
Louison Bühlmann
Conservatrice

MUSÉES D'ART ET D'HISTOIRE

MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE
BIBLIOTHÈQUE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE
CABINET D'ARTS GRAPHIQUES
MAISON TAVEL
LE RATH

VILLE DE
GENÈVE



BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: K&G					
04. Feb. 2019					
CC:					

Office fédéral de la Culture
A l'attention de Mme Isabelle Chassot,
directrice
Hallwylstrasse 15
3000 Berne

Genève, le 31 janvier 2019

Estelle Fallet
Conservateur en chef
Collections d'horlogerie,
émailerie, bijouterie et
miniatures

estelle.fallet@ville-ge.ch
Tél. +41 (0)22 418 27 79

Objet : Candidature Unesco- Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Madame la Directrice,
Chère Madame,

Les démarches menées sous l'autorité bienveillante et efficace de votre instance pour établir un dossier de candidature pour l'inscription des savoir-faire horlogers et de mécanique d'art au Patrimoine immatériel de l'Unesco, sont sur le point d'aboutir : les travaux menés ont permis de fédérer une reconnaissance collective sur un capital technique et culturel immense, développé sur l'Arc jurassien.

En tant qu'historienne et conservateur de musée public, mon intérêt pour la démarche relève de l'évidence : il est indéniable que l'horlogerie a façonné l'histoire artisanale, proto-industrielle et industrielle des populations qui s'y sont adonnées sur l'Arc jurassien. Les mentalités, la culture, l'identité de la région et de sa population se lisent à travers le prisme de l'horlogerie et de la mécanique, de leurs savoir-faire et de leurs gestes, des mécanismes de transmission à travers les générations, évolués au gré des intégrations migratoires et des interactions au niveau suisse, européen et extra-européen.

Car l'historien témoigne de l'exercice in-interrompu des activités liées à l'horlogerie et aux branches connexes depuis le 16^e siècle et de leur implication directe sur la vie sociale, économique et culturelle de l'Arc jurassien. A ce jour comme par le passé, le développement des techniques, l'innovation et la recherche développées dans ces activités continuent à influencer d'autres domaines, comme à marquer les mentalités: ponctualité, exigence et défis posés à la dextérité et à l'inventivité... que rappellent subtilement une expression orale ou les cloches appelant les ouvriers d'une cité au travail.

Les modes de transmission et de sauvegarde des savoir-faire, au gré des changements technologiques, sont la démonstration des mécanismes mis en œuvre par les horlogers et mécaniciens eux-mêmes, avec l'appui du monde politique, pour la préservation de métiers et de savoirs, dont la réputation a dépassé très tôt les frontières de la région jurassienne.



Convaincue de l'importance de valoriser et d'assurer un avenir à des savoir-faire et savoir-être aussi riches, je me permets de vous confirmer mon complet soutien à la démarche que vous coordonnez.

L'étude de l'histoire est un point d'ancrage identitaire et le développement des connaissances garantit un fondement indispensable pour la construction de l'avenir.

Au cœur des missions principales du musée, se trouvent les notions de préservation et de transmission : conserver pour les générations futures, sauvegarder pour ne pas oublier et pour interroger toujours.

Les collections muséales sont le reflet de ces missions : à vocation rétrospective et prospective et en lien étroit avec l'actualité (l'horlogerie et la bijouterie contemporaine), le musée est un lieu de savoir, de référence et de stimulation. Il est amené à jouer un rôle dans la reconnaissance de l'apport des savoir-faire liés à l'horlogerie et aux branches connexes à la créativité et à l'innovation. Comme il joue un rôle dans la diffusion des savoir-faire anciens, par l'accessibilité facilitée aux objets qu'il conserve et par la réunion et conservation des témoignages des artisans et créateurs.

Si les métiers d'art horlogers ont souffert de négligence au point d'être menacés, la mobilisation et le concernement des milieux culturels et économiques ont permis leur revalorisation. Etendre ces synergies à l'ensemble des savoir-faire horlogers et de mécanique d'art contribue à donner davantage de sens à la plus-value que représentent des gestes et des techniques accumulés depuis des siècles, et dont les limites sont sans cesse repoussées, preuve de leur vivacité.

En vous remerciant pour votre propre implication dans le projet de candidature auprès de l'Unesco, je renouvelle l'assurance de mon soutien et de ma contribution utile, sensible au sentiment d'appartenance que le sujet entretient, et vous adresse mes meilleures salutations,



Estelle Fallet

Conservateur en chef

responsable des collections

d'horlogerie, émaillerie, bijouterie et miniatures



ESPACEHORLOGER
VALLÉE DE JOUX

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: K+G					
06. Feb. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
Madame Isabelle Chassot
Directrice
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Le Sentier, le 5 février 2019

Candidature « Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art » au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

La fondation de l'Espace Horloger de la Vallée de Joux a été fondée le 9 mai 1994 avec pour but de créer et gérer un Musée de l'Horlogerie afin d'exposer au public la richesse et la diversité du patrimoine horloger et le savoir-faire des maisons horlogères. Nous présentons également l'histoire de la Vallée de Joux et diverses expositions temporaires en relation avec le temps.

Seul musée horloger vaudois destiné autant aux touristes ou visiteurs professionnels qu'aux jeunes en quête de formation dans ce domaine, nous offrons un parcours de visite inédit avec une vue complète du génie horloger. Alors que les musées privés sont de plus en plus nombreux à voir le jour, notre institution se veut complémentaire et partenaire des musées d'entreprises, en devenant une vitrine de présentations de toutes ces maisons. De fait, l'Espace Horloger a pour mission de valoriser, pérenniser et transmettre cet héritage en le rendant accessible pour tout un chacun.

De plus, nous jouons un rôle fédérateur pour les différents acteurs horlogers de la Vallée de Joux tels que l'Ecole Technique de la Vallée de Joux, les entreprises



ESPACE **HORLOGER**
VALLÉE DE JOUX

horlogères et la population tout en continuant à promouvoir les métiers horlogers. C'est pourquoi nous estimons qu'il est indispensable que ces savoir-faire soient inscrits au Patrimoine mondial culturel immatériel de l'UNESCO.

Veillez agréer, Madame la Directrice, nos salutations distinguées.

ESPACE HORLOGER
de la Vallée de Joux

Marion Burkhardt

Conservatrice



Musée Baud

Musiques mécaniques anciennes

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: <i>K+G</i>					
04. Dez. 2018					
CC:					

L'Auberson, le 26 novembre 2018

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part de notre soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art représentent notre culture Suisse. C'est donc avec conviction que nous soutenons cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations

musée d'histoire *la chaux-de-fonds*

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: K+G					
01. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

La Chaux-de-Fonds, le 31 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien du Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds (MH) à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sont au cœur du développement de La Chaux-de-Fonds et de son histoire, que notre Musée conserve et valorise auprès du public. C'est pourquoi, il est essentiel pour notre institution et pour La Chaux-de-Fonds en général, de promouvoir sur le plan local, national et international, cet élément central de notre héritage. C'est donc avec conviction et enthousiasme que le MH soutient cette candidature.

En vous priant de recevoir, Madame la Directrice, nos salutations respectueuses.

Francesco Garufo
Conservateur du Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds

MUSEUM FÜR MUSIKAUTOMATEN SEEWEN SO

Sammlung Dr. h.c.
Heinrich Weiss-Stauffacher

Museum für
Musikautomaten
Bollhübel 1
CH-4206 Seewen SO

Tel. +41 58 466 78 80
Fax +41 58 466 78 90
www.musikautomaten.ch

Office fédéral de la Culture
Mme Isabelle Chassot,
Directrice
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Seewen, le 25 février 2019

Candidature « Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art » à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Madame la Directrice,

En avril 1979, le Musée des automates à musique ouvrait ses portes. Resté dans un premier temps un musée privé, il devenait en 1990 une institution d'État, après que le fondateur Dr. h.c. H. Weiss-Stauffacher et sa fille Susanne Weiss eurent fait don du musée et de sa collection à la Confédération Suisse.

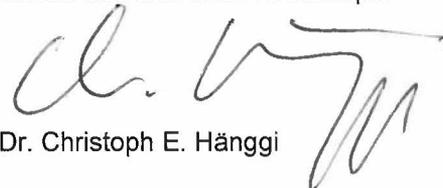
Le Musée des automates à musique possède une vaste collection de boîtes à musique suisses à cylindres et à disques, d'automates, d'instruments mécaniques et aussi de montres et de bijoux à mouvement musical. Ses archives abritent une dizaine de milliers d'objets (rouleaux, cylindres; disques perforés, etc.).

A part sa propre collection, le musée abrite aussi la collection de montres de la Confédération, qui est un prêt permanent du Musée national suisse. Cette collection comprend avant tout des montres et instruments scientifiques fabriqués en Suisse, mais aussi quelques spécimens d'origine étrangère, dont les auteurs étaient des maîtres horlogers suisses établis à l'étranger, comme Abraham-Louis Breguet ou Jost Bürgi.

Le Musée des automates à musique est un des endroits qui s'occupe de la conservation et de la présentation des automates à musique, mais aussi des montres et beaucoup d'autres objets à mouvement musical - à Seewen, canton de Soleure, aussi dans l'Arc jurassien. Nous estimons qu'il est indispensable que ces savoir-faire soient inscrits à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations.

Musée des automates à musique



Dr. Christoph E. Hänggi



**SOCIETE DES
HORLOGERS DE GENEVE**
Fondée en 1878

BAK / OFC / UFC Direction					
Original: K&G					
21. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH - 3003 Berne

Genève, le 16 janvier 2019

**Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et
mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.**

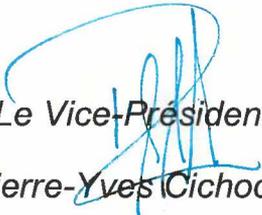
Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien de la Société des Horlogers de Genève active depuis plus de 140 ans, à l'inscription des Savoir-faire en mécanique et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique et mécanique d'art incarnent une tradition de plusieurs siècles à Genève qui se transmettent encore actuellement de génération en génération d'horlogers.

C'est donc avec conviction que la Société des Horlogers de Genève, forte de plus de 300 membres, soutient cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments distingués.


Le Vice-Président

Pierre-Yves Cichocki



AHCI

DEPUIS 1985

Académie Horlogère des Créateurs Indépendants					
Division					
Original: <i>K+G</i>					
29. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture

A l'attention de la Directrice

Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Genève, le 28 Janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, l'AHCI, Académie Horlogère des Créateurs Indépendants fait part de son soutien à l'inscription des savoir-faire de mécanique horlogère et d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Depuis 1985 l'AHCI œuvre dans le but de faire connaître et de promouvoir l'horloger créateur indépendant en organisant des expositions et des conférences à travers le monde, avec succès, car elle compte aujourd'hui 31 membres de 12 nationalités, dont 17 membres établis en Suisse.

Être membre est devenu un gage de qualité reconnu par les collectionneurs et amateurs de belle horlogerie du monde entier.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations


Svend Andersen
Fondateur AHCI



BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: K+ G					
3 li. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
Mme Isabelle Chassot, Directrice
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

FM/eb

La Chaux-de-Fonds, le 29 janvier 2019

**SOUTIEN A L'INSCRIPTION DES SAVOIR-FAIRE EN MÉCANIQUE
HORLOGÈRE ET MÉCANIQUE D'ART AU PATRIMOINE CULTUREL
IMMATÉRIEL DE L'UNESCO**

Madame la Directrice,

La présente vous parvient au nom de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP), d'entente avec la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH). Elle vous apporte le soutien moral du monde associatif horloger à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La CP et la FH regroupent quelque 500 entreprises totalisant 50'000 travailleurs, qu'elles représentent, soutiennent et défendent et à qui elles fournissent un large éventail de prestations.

La CP est dans ce cadre en charge de la formation professionnelle de la branche en sa qualité d'Organisation du monde du Travail (OrTra). A ce titre, elle gère les métiers officiellement reconnus de l'industrie horlogère, mais veille aussi au maintien de métiers traditionnels, tel que le guillochage, l'émaillage ou l'anglage pour lesquels elle met sur pied des formations spécifiques.

Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sont emblématiques de l'industrie horlogère. Ils se caractérisent par la bienfacture, le souci de la précision et le respect de la tradition. Mais ils ne sont pas figés : le respect d'une tradition technique cohabite avec la capacité d'adapter celle-ci aux innovations technologiques les plus innovantes. La maîtrise de ces savoir-faire, qui remontent à plusieurs centaines d'années et qui sont exercés par un nombre important de spécialistes, illustre ainsi la pérennité d'un secteur qui n'est pas seulement une industrie, mais également une science et un art.

C'est donc avec conviction que l'industrie horlogère soutient la candidature à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.

CONVENTION PATRONALE

Le Secrétaire général



François Matile

Copie : M. Jean-Daniel Pasche, Président de la Fédération de l'industrie horlogère suisse, Bienne

SAK / OFC / UFC Direktion					
Original: K+G					
30. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
À l'attention de Madame Isabelle Chassot
Directrice
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

La Chaux-de-Fonds, le 29 janvier 2019

Soutien à la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité

Madame la Directrice,

Fondée en 1975 à La Chaux-de-Fonds, l'association Chronométrophilia (www.chronometrophilia.ch) a pour but de réunir des amateurs et collectionneurs (environ 380 membres à ce jour) dans un groupement destiné à leur procurer des contacts et des informations historiques, scientifiques et artistiques, en matière d'horlogerie et de mesure du temps. L'association publie un bulletin semestriel abondamment illustré, dans lequel l'horlogerie y est abordée sous toutes ses facettes, technique, artistique, historique, sociologique, à propos de garde-temps plus ou moins anciens ou récents; l'horlogerie contemporaine apparaît lorsqu'il s'agit de mettre en évidence des réalisations exceptionnelles ou d'un intérêt particulier.

Chronométrophilia organise également en moyenne cinq manifestations par an, dont généralement au moins une visite d'entreprise, ainsi que des conférences, des visites de musées, parfois de collections privées et d'expositions temporaires. Un voyage à l'étranger est organisé tous les deux ans.

Consciente des enjeux que représente la candidature au patrimoine culturel et immatériel des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art, notre association s'associe pleinement et soutient avec enthousiasme cette action, qui permettra de faire reconnaître au niveau mondial les métiers traditionnels et à très forte valeur ajoutée de l'horlogerie suisse.

Depuis plus de quarante ans, notre association s'investit pour promouvoir l'horlogerie et son histoire, en particulier pour faire reconnaître le travail effectué par les artisans qui possèdent ce savoir-faire si essentiel à la conservation de ce patrimoine.

En formulant tous nos vœux pour le succès de cette candidature auprès de l'Unesco, Chronométrophilia s'engage également à en faire la promotion auprès de ses membres.

Soyez assurée de notre appui dans ce projet et acceptez, Madame la Directrice, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

CHRONOMÉTROPHILIA



Jean-Michel Piguet
Président

Schweizer Freunde Mechanischer Musik

SFMM, Peter Both, Steinmuerstrasse 15, 8173 Neerach

Office fédéral de la culture
À l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Neerach, le 11 février 2019

Candidature au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Madame, Monsieur,

Par ces quelques lignes j'aimerais soutenir l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Les boîtes à musique et leur histoire sont intéressantes pour moi, car elles illustrent les changements culturels et industriels d'une région entre 1800 et 1920, avec une brève renaissance après la Seconde Guerre mondiale.

L'évolution de la production, de l'artisanat et le hit-parade musical de l'époque se réunissent en un seul produit. Cette densité culturelle est vraiment fascinante et rend chaque pièce unique.

En tant que collectionneur, je contribue à la préservation des boîtes à musique et des témoignages contemporains de la région. J'essaie de transmettre à mes amis et mes connaissances la fascination pour ces instruments mécaniques bien entretenus qui jouent encore aujourd'hui parfaitement et qui nous plongent toujours dans un univers féérique.

L'affiliation à des associations internationales de collectionneurs facilite l'échange de connaissances spécialisées, mais je suis également tributaire de travailleurs qualifiés sachant effectuer des travaux de réparation et de restauration. Malheureusement, ils sont très difficiles à trouver : Il est donc grand temps de s'occuper de la transmission de ce savoir très spécifique et de le mettre en valeur avant qu'il ne se perde.

Bien cordialement,



Peter Both
Secrétaire

Schweizer Freunde Mechanischer Musik

SFMM - Ursula Bürgisser Im Junkholz 42 - CH-4303 Kaiseraugst

Office fédéral de la culture
Madame I. Chassot
et Monsieur J. Vuilleumier
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Kaiseraugst, le 13 février 2019

Candidature au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Madame, Monsieur,

Je vous écris pour soutenir l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette inscription me paraît très importante.

En Suisse, il existe une association qui s'occupe exclusivement de la musique mécanique. Ce sont les *Schweizer Freunde Mechanischer Musik* (= les amis suisse de la musique mécanique), abrégé par SFMM. En tant que rédactrice en chef du *Journal SFMM*, j'ai beaucoup à faire à des collectionneurs passionnés que mes collègues et moi présentons aux membres de notre association par de petits portraits et interviews.

Ces collectionneurs ont souvent deux points en commun :

1. Ils collectionnent soit des montres et découvrent par ce biais les boîtes à musique et les automates (comme p.ex. Dr. h.c. Heinrich Weiss, le fondateur du *Museum für Musikautomaten* à Seewen), soit ils sont fascinés par les boîtes à musique et découvrent ainsi l'univers fascinant des montres mécaniques.
2. Ils ont beaucoup de problèmes à trouver des restaurateurs qualifiés pour s'occuper de leurs collections. C'est dommage, d'autant plus que beaucoup de collectionneurs seraient prêts à investir des sommes importantes dans leurs instruments et montres. Ils ont tous peur que ces savoir-faire très spécifiques se perdent.

La reconnaissance par l'UNESCO pourrait donner plus de poids aux voix qui s'engagent pour la sauvegarde de ce patrimoine.

SFMM-Journal
c/o Ursula Bürgisser, Chefredaktorin
Im Junkholz 42
CH-4303 Kaiseraugst
Telefon +41(0)61 813 15 30
Natel +41(0)79 211 10 33
E-Mail: redaktion@sfmm.ch
Homepage: www.sfmm.ch

Vuilleumier Julien BAK

De: info@schweizer-drehorgel-club.ch
Envoyé: lundi, 18 février 2019 11:26
À: Vuilleumier Julien BAK
Cc: vorstand@schweizer-drehorgel-club.ch
Objet: Candidature au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Indicateur de suivi: Assurer un suivi
État de l'indicateur: Avec indicateur

Madame, Monsieur,

Vous êtes en train de préparer le dossier pour l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité et je tiens à soutenir vos efforts.

En tant que président du Schweizer Drehorgel Club (club de joueurs d'orgues de barbarie suisse), je m'engage beaucoup dans le domaine de la musique mécanique et j'ai moi-même une petite collection d'instruments mécaniques. Surtout les boîtes à musique suisses m'intéressent beaucoup. Je suis fasciné par leurs qualités musicales et artistiques. Mais ce sont aussi des produits qui racontent un chapitre important de l'histoire industrielle de notre pays. L'évolution technique des boîtes à musique a même permis de construire des instruments qui contiennent différentes voix, par exemple les lames, les cloches et les voix célestes (une espèce de « mini-orgue de barbarie »). J'ajoute un lien qui illustre ce dont je parle :
<https://www.youtube.com/watch?v=fEtEwv81ipg>

Il me paraît essentiel de conserver, restaurer, sauvegarder et mettre en valeur ce patrimoine industriel, artisanal et culturel.

Par ce courriel, je déclare donc mon consentement à la candidature.

Bien cordialement,

Peter X. Bürgisser



Schweizer **D**rehorgel-**C**lub
Peter X. Bürgisser, Präsident
Im Junkholz 42
CH-4303 Kaiseraugst

Tel. +41 (0)79 320 55 31
Mail: info@schweizer-drehorgel-club.ch
Homepage: www.schweizer-drehorgel-club.ch

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Time Aeon Foundation
Eplatures-Grise 16
Case postale 670
2301 La Chaux-de-Fonds

La Chaux-de-Fonds, le 7 novembre 2018,

Soutien à l'inscription des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

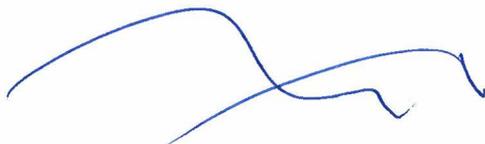
Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien de Time Aeon Foundation à l'inscription des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

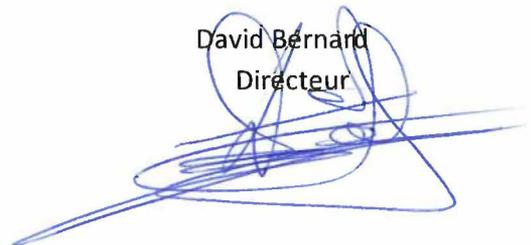
La sauvegarde des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art symbolisent la quête que nous poursuivons au quotidien. C'est donc tout naturellement et avec pleine conviction que la Fondation soutient cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations

Robert Greubel
Président



David Bernard
Directeur



Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: KTG					
12. Dez. 2018					
CC:					

Genève, le 12 décembre 2018

Soutien à l'inscription des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien du Grand Prix d'Horlogerie de Genève à l'inscription des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art incarnent une quête universelle d'excellence. C'est donc avec conviction que le Grand Prix d'Horlogerie de Genève soutient cette candidature.

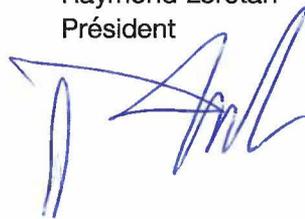
En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations

Pour la Fondation du Grand Prix d'Horlogerie de Genève

Carine Maillard
Directrice



Raymond Loretan
Président



BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: KTG					
18. Dez. 2018					
CC:					

Office fédéral de la culture
 A l'attention de la Directrice
 Isabelle Chassot
 Hallwylstrasse 15
 CH-3003 Berne

La Chaux-de-Fonds, jeudi 13 décembre 2018

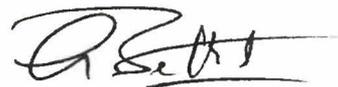
Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien de l'Association des amis du Musée International d'Horlogerie à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art font partie intégrante du patrimoine et de la tradition des habitants de notre région. C'est donc avec conviction que l'Association des amis du Musée International d'Horlogerie de La Chaux de Fonds soutient cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations



Lise Berthet
 Présidente de l'association des
 amisMIH

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: KTG					
01. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de la directrice
Mme Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

La Chaux-de-Fonds, le 30 janvier 2019

Soutien à la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Madame la Directrice,

En ma qualité de présidente de l'Association Automates & Merveilles dont les buts selon l'article 2 des statuts sont *la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine horloger dans le canton de Neuchâtel, notamment par le soutien à des projets et des acquisitions d'objets, et l'organisation de manifestations diverses*, je me permets d'apporter mon soutien, ainsi que celui de l'association, à la candidature susnommée.

Depuis 2011, date de la création de l'association, nous nous impliquons de façon concrète à la sauvegarde de ces savoir-faire ainsi qu'à des réalisations qui en découlent. Ceci par des actions tangibles, comme une très grande exposition en 2012 qui a mis en valeur aussi bien la musique mécanique que l'horlogerie, et la restauration de pièces emblématiques du patrimoine horloger neuchâtelois en 2018. Nous nous permettons de vous faire parvenir les deux publications liées à ces actions.

Identitaires, c'est ainsi que nous pourrions qualifier les savoir-faire proposés à la candidature au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Toute une région, tout un pays peut se reconnaître dans ces deux savoir-faire. On peut même prétendre que ceux-ci sont, en quelque sorte, éponymes à la Suisse. Prononcez le mot « Suisse » sur la surface du globe et invariablement on vous répondra « horlogerie ».

Adresse postale

% Musée international d'horlogerie – Rue des Musées 29 – 2301 La Chaux-de-Fonds
Secrétariat : martine.rigolet@ne.ch – Présidence : bosshartn@gmail.com

Tout un pays se reconnaît donc dans ces savoir-faire, les lieux de production avant tout, par conséquent l'arc jurassien de Genève à Schaffhouse. Mais aussi les lieux de ventes, nos villes, nos stations des Alpes et des Préalpes, ou de l'Engadine et du Tessin, tous vibrent aux sons des boîtes à musique et des tic-tac des montres.

En reconnaissant ces savoir-faire, c'est la distinction de l'ingéniosité de l'homme d'une part, et de l'habileté de la main de l'homme d'autre part, qui seront valorisées.

Dans l'espoir que ces quelques lignes puissent soutenir ce projet d'envergure, nous vous présentons, Madame la directrice, nos salutations les meilleures.

Association Automates & Merveilles



Nicole Bosshart

Présidente

Adresse postale

% Musée international d'horlogerie – Rue des Musées 29 – 2301 La Chaux-de-Fonds
Secrétariat : martine.rigolet@ne.ch – Présidence : bosshartn@gmail.com

RÊVES EN TROIS TEMPS

0156000016

—
AUTOMATES
& MERVEILLES
—

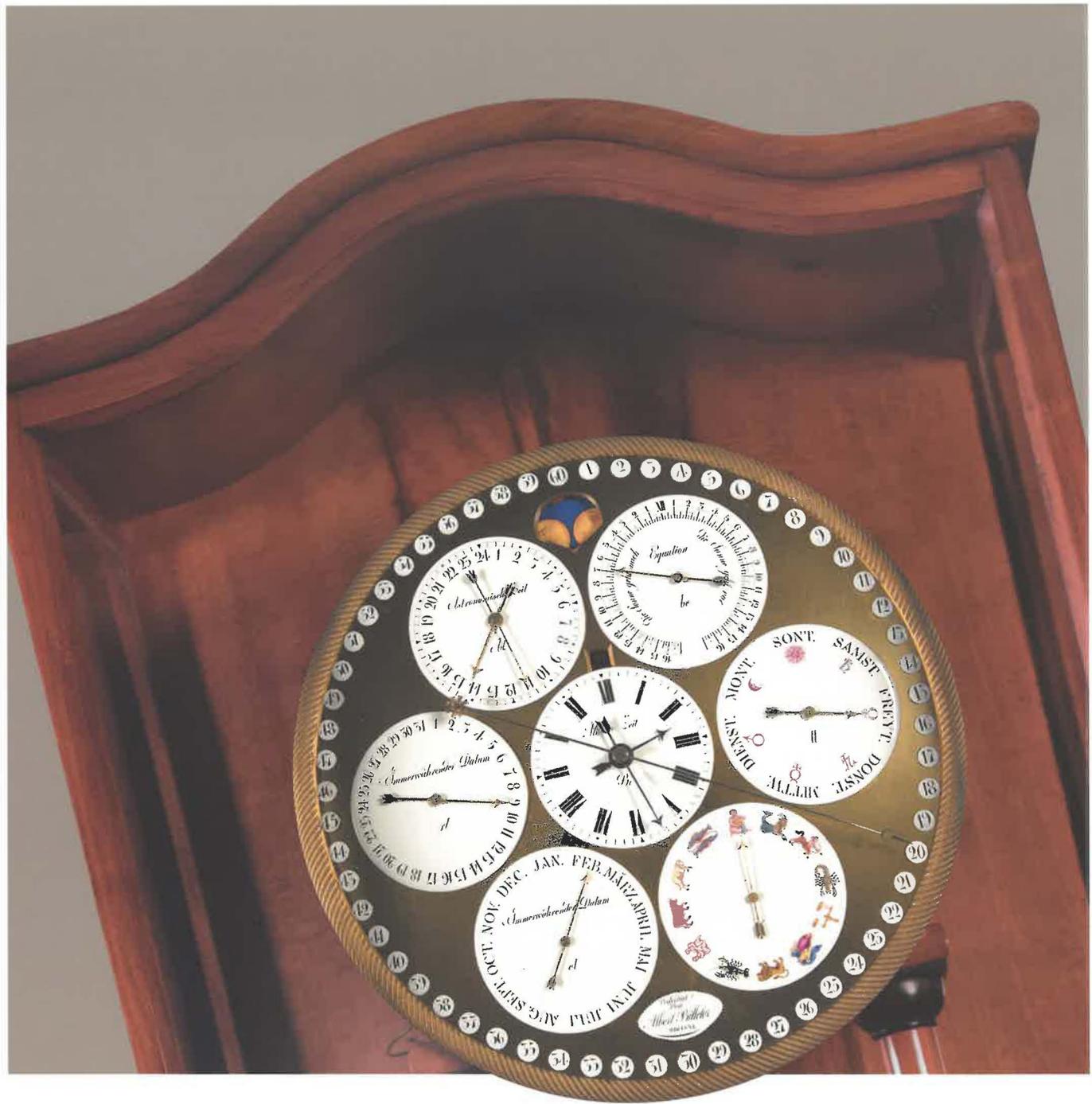
Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art

**Annexe à la lettre de
consentement de l'association
Automates & Merveilles**



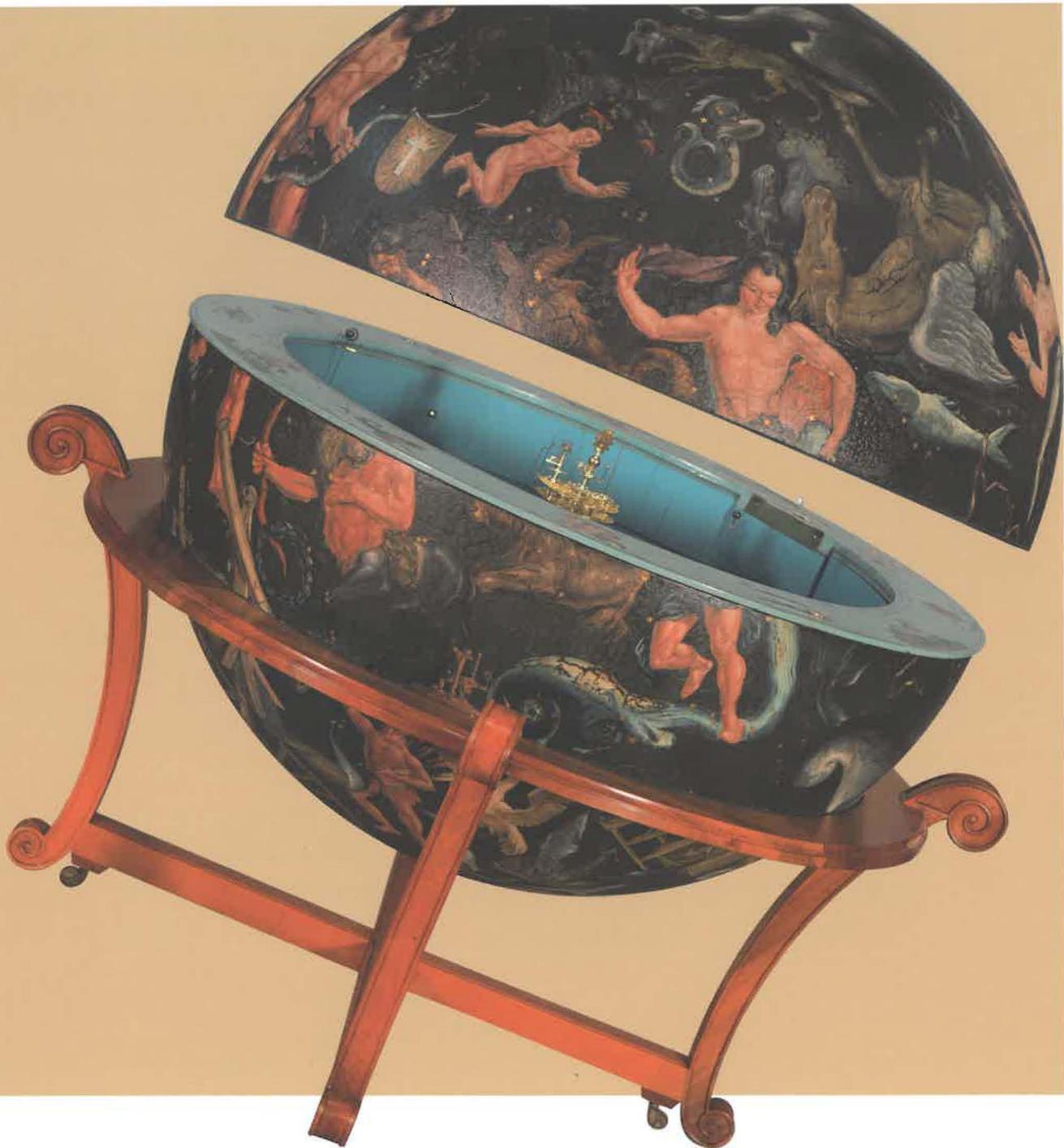
DE LA RESTAURATION AU FONCTIONNEMENT
TROIS CHEFS-D'ŒUVRE NEUCHÂTELOIS DANS TOUS LEURS ÉTATS
RÊVES EN TROIS TEMPS LE FILM

—
AUTOMATES
& **MERVEILLES**
—



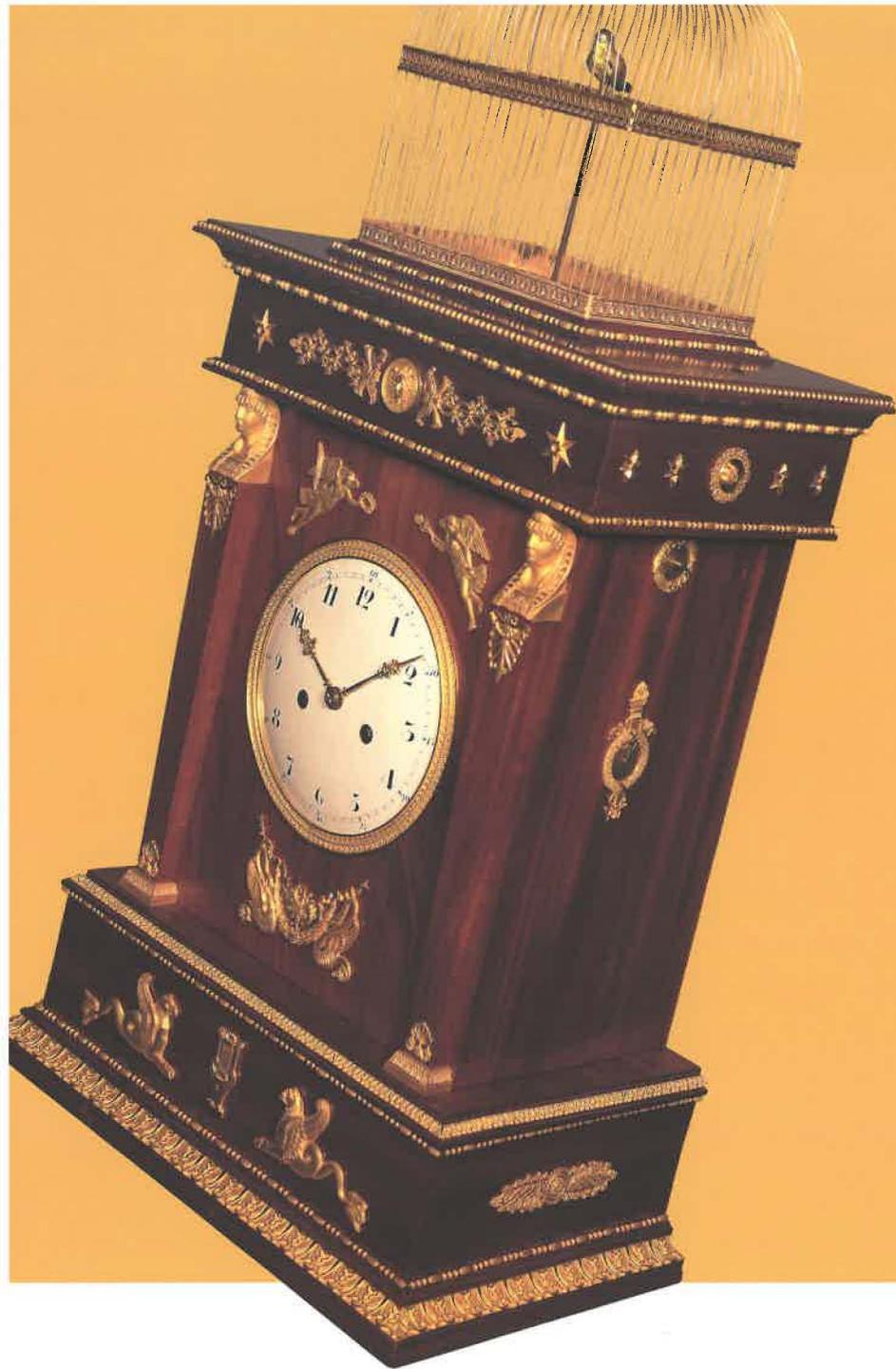
À NEUCHÂTEL L'HORLOGE ASTRONOMIQUE D'ALBERT BILLETTER
MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE

AUTOMATES
& MERVEILLES



À LA CHAUX-DE-FONDS LE PLANÉTAIRE DE FRANÇOIS DUCOMMUN
MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

AUTOMATES
& MERVEILLES



AU LOCLE LA PENDULE À OISEAU CHANTANT DE PIERRE JAQUET-DROZ
MUSÉE D'HORLOGERIE – CHÂTEAU DES MONTS

—
AUTOMATES
& **MERVEILLES**
—

AUTOMATES & MERVEILLES

UNE EXPOSITION

3 VILLES

3 MUSÉES

0156000017



Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art

**Annexe à la lettre de
consentement de l'association
Automates & Merveilles**



AUTOMATES & MERVEILLES

LES JAQUET-DROZ ET LESCHOT

Musée d'art et d'histoire
Neuchâtel



AUTOMATES & MERVEILLES

MERVEILLEUX MOUVEMENTS... SURPRENANTES MÉCANIQUES

Musée international d'horlogerie
La Chaux-de-Fonds



AUTOMATES & MERVEILLES

CHEFS-D'ŒUVRE DE LUXE ET DE MINIATURISATION

Musée d'horlogerie du Locle
Château des Monts



BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K+G					
07. Feb. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de Madame
Isabelle Chassot, Directrice
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Môtiers, le 31 janvier 2019

UNESCO

Lettre de soutien à la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Madame la Directrice,

Permettez-nous de vous transmettre ici le soutien de la *Fondation pour la sauvegarde de la tradition et du patrimoine horlogers de Fleurier et du Val-de-Travers*. Cette fondation, dont les buts sont assez explicitement exposés dans le nom, a été créée en 1995 sur l'initiative de la famille Jéquier, qui joua un rôle prépondérant dans le développement de l'horlogerie à Fleurier au tournant du 20^{ème} siècle. L'article no 2 de ses statuts précise expressément que la fondation « a pour buts de faire connaître la tradition et le caractère horlogers de Fleurier et du Val-de-Travers ».

Elle s'efforce de valoriser la tradition et les savoir-faire horlogers de la vallée par:

- l'achat de pièces horlogères afin d'enrichir les collections du Musée régional du Val-de-Travers,
- la réunion d'acteurs de la profession,
- une participation active aux manifestations organisées par la commune à l'occasion des changements d'heures (été-hiver-été)
- elle peut également ponctuellement aider matériellement des jeunes en formation,
- ou toutes autres actions allant dans le sens d'une reconnaissance et d'une pérennisation de cette tradition.

Elle a été, durant six ans, de 2012 à 2018, éditrice d'un fascicule semestriel, paraissant à l'occasion des changements d'heure : *L'Heure by Fleurier*. Largement distribué dans la région et accessible sur le site internet de la commune de Val-de-Travers, il était entièrement consacré à l'horlogerie, avec des rubriques historiques, des reportages dans les entreprises actuelles et concernant les métiers de l'horlogerie.

<http://fleurier.ch/l-heure-by-fleurier>

Elle a également participé à l'élaboration d'un parcours didactique consacré à l'horlogerie, mis en place dans la localité de Fleurier.

A propos du Musée régional du Val-de-Travers auquel elle accorde régulièrement son soutien financier, il faut préciser que ce musée a été fondé en 1859 à Fleurier par une société savante dans un but d'instruction mutuelle. Il s'est ensuite appelé, jusqu'en 2014, *Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers*, ce nouveau nom sous-tendant, en 1969 déjà, un but de sauvegarde des témoins matériels, iconographiques ou archivistiques, des activités artisanales locales. Il est, entre autres, propriétaire de deux ateliers complets. Les collections du musée ont permis de retracer l'histoire de l'apparition de l'horlogerie en petit volume dans la vallée, autour des années 1730. C'était, au début, une activité d'appoint apportée sans doute par des gens de la région partis comme saisonniers pour des motifs économiques sur les chantiers de constructions du Plateau suisse et de l'Arc lémanique. Le travail à domicile de l'horlogerie se développe très rapidement dans les campagnes selon le système de la production dite « en parties brisées ». Peu à peu, il prend le pas sur l'économie agricole, couvrant des marchés toujours plus lointains. Vers 1830 un nouveau débouché commercial s'ouvre en Chine grâce aux horlogers fleurisans Bovet qui ont également un comptoir à Londres. L'importance de cette histoire a incité le Musée régional du Val-de-Travers à ouvrir, en 2016, une nouvelle exposition permanente intitulée : *D'une vallée jurassienne aux grandes capitales du monde, trois siècles d'horlogerie au Val-de-Travers*, avec l'aide, entre autres, de la NPR, (Commune, Canton et Confédération).

A l'instar de tout l'Arc jurassien franco-suisse, une réelle tradition horlogère s'est ancrée dans notre vallée, doublée d'une identité culturelle née de savoir-faire partagés quotidiennement et d'échanges techniques. Pour souligner l'impact socio-culturel de ces activités sur ceux qui les pratiquent, on peut citer les deux films du cinéaste Henry Brandt, tournés au Val-de-Travers. Réalisés à vingt ans d'écart, ils montrent, pour le premier, *Les hommes de la montre (1963)* dans l'euphorie du plein emploi, la conscience et la fierté d'être les détenteurs de savoir-faire remarquables puis, dans *Nous étions les rois du monde (1985)* en pleine crise, alors que l'on pensait que ces savoir-faire allaient disparaître définitivement, l'abattement des personnes concernées et de toute une région.

Après des années difficiles, on assiste aujourd'hui à un réel renouveau de cette tradition horlogère chez nous, axée plus particulièrement sur ce que l'on qualifie de « haute-horlogerie », faisant appel à des savoir-faire traditionnels en mécanique horlogère et décoration des montres.

Pour ces raisons et de par notre implication dans la sauvegarde du patrimoine et de la tradition horlogère du Val-de-Travers et notre connaissance de ce milieu, nous pensons être à même de soutenir la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien accorder à la présente et en espérant vivement que cette candidature sera reconnue, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en l'expression de notre très haute considération.

Au nom du Conseil de fondation

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'L. Vaucher', written in a cursive style.

Laurence Vaucher, présidente



Fondation Qualité Fleurier

La haute horlogerie certifiée

BAK / OFC / UFC					
Prédiction					
Original: K+G					
11. Feb. 2019					

Office fédéral de la culture
A l'attention de Mme Isabelle Chassot
Directrice
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Madame la Directrice,

La Fondation Qualité Fleurier, dont les quatre marques participantes sont Bovet Fleurier SA, Chopard Manufacture SA, Parmigiani Fleurier SA et Vaucher Manufacture SA appuie sans réserve la candidature des savoir-faire en mécanique d'art au PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ DE L'UNESCO.

Depuis 2004, la certification horlogère délivrée par la Fondation s'est imposée dans le monde comme la certification horlogère indépendante la plus exigeante qui existe à ce jour. Elle se fonde sur les 5 critères suivants :

1. 100% manufacturé en Suisse

L'intégralité du travail de manufacture concret et la moindre étape de transformation de matière doit être réalisée à l'intérieur des frontières suisses et chaque provenance est rigoureusement vérifiée.

2. Une exigence de bienfaisance esthétique

Un cahier des charges très précis définit les critères de finition esthétique exigée de chaque montre. Seuls les matériaux traditionnels, précieux ou avant-gardistes peuvent être utilisés et les composants doivent faire l'objet d'un travail de décoration qui reflète un important savoir-faire générant une plus-value esthétique.

3. Le COSC – Test Suisse de chronométrie

Le COSC – ou Contrôle Officiel Suisse des chronomètres – est un organisme neutre dévolu à l'évaluation des montres de haute précision. Chaque pièce doit avoir passé ce test avec succès.

4. Le test Chronofiable

Les tests chronofiables, passés dans un laboratoire indépendant, attestent de la résistance du mouvement aux chocs, à l'usure, à la perméabilité – pour ne citer qu'eux.

5. Le Fleuritest – un simulateur de porter unique au monde

La cinquième et dernière épreuve de la certification Qualité Fleurier est probablement la plus impressionnante et certainement la plus exclusive. Développée exclusivement pour la Fondation Qualité Fleurier, la machine présente un simulateur de porter unique au monde. Une hélice imposante aux mouvements tridimensionnels est reliée à un ordinateur qui la pilote en lui faisant reproduire à l'identique des situations du quotidien. La chronométrie de la pièce est mesurée avec une précision absolue par la machine Fleuritest et les seuls écarts tolérés sont entre 0 et +5 secondes par jour, ce qui en fait un des dispositifs les plus exigeants qui existe.



Fondation Qualité Fleurier

La haute horlogerie certifiée

Candidature du savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La Fondation Qualité Fleurier ne peut que soutenir avec conviction la démarche en cours puisque **les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art** sont l'essentiel de son cœur de métier. Les entreprises certifiées par le poinçon Qualité Fleurier ont pour but l'actualisation au 21ème siècle du savoir-faire ancestral, en s'inspirant des traditions héritées du passé horloger de la région. Et si la Fondation a pris la désignation du village de Fleurier dans sa raison sociale, c'est précisément pour rappeler que depuis le 18ème siècle, l'horlogerie a fait vivre cette région et connaître ses produits dans toute l'Europe puis, dès le 19ème siècle, dans de lointaines contrées telles que la Chine Impériale et les Etats-Unis pour ne citer que les principales.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette prise de position, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, en l'expression de notre haute considération.

Fleurier, le 5 février 2019

Jean-Patrice Hofner
Président de la Fondation

François Girardet
Président de la Commission technique



BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: <i>K+G</i>					
31. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
Mme Isabelle Chassot, directrice
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

La Chaux-de-Fonds, le 24 janvier 2019

Candidature des savoir-faire en mécanique horlogère au patrimoine immatériel de l'UNESCO

Madame la directrice,

Actif dans la promotion touristique du Pays de Neuchâtel, Tourisme neuchâtelois a fait de l'horlogerie un de ses piliers de base.

Grâce au développement de visites de manufactures, d'ateliers de montage de sa propre montre, d'activités d'initiation et de visites de l'urbanisme horloger de La Chaux-de-Fonds et du Locle - inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO -, nous constatons jour après jour le fort intérêt que le monde de l'horlogerie et ses secrets suscitent auprès des visiteurs suisses et étrangers.

Notre région étant au cœur de la mesure du temps, l'horlogerie est ancrée dans son ADN. Tout cela ne serait possible sans ce savoir-faire de haute précision qui donne naissance à des pièces d'exception, tant en termes technique et esthétique que d'innovation.

Une reconnaissance au patrimoine immatériel de l'UNESCO permettrait de pérenniser la transmission et la sauvegarde du savoir-faire horloger.

Compte tenu de ce qui précède, Tourisme neuchâtelois appuie sans réserve toutes les démarches qui seront entreprises afin que puisse se concrétiser cette reconnaissance.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Nous vous souhaitons plein succès dans votre démarche et nous vous prions de recevoir, Madame la directrice, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

TOURISME NEUCHATELOIS

Bernard Soguel, président

Yann Engel, directeur

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K + G					
07. Feb. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Lausanne, le 06 février 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Depuis le XIX^e siècle, la région de Sainte-Croix vibre au rythme de la mécanique d'art, tant au niveau des automates, des boîtes à musique que de l'horlogerie et la pendulerie. Ce savoir-faire artisanal a forgé l'identité profonde de la région, et son rayonnement en Suisse comme à l'étranger.

La mécanique horlogère et d'art constitue un patrimoine emblématique, et plus vivant que jamais. Une ambiance particulière, toute l'histoire de la région en font un havre de créativité pour les artisans, qui s'y retrouvent et s'engagent dans l'innovation, la reconnaissance et la transmission de ce savoir-faire. Le soutien de la population se ressent également fortement, tant au niveau du projet de musée unique pour 2021 que de la formation de la relève dans la région.

En tant qu'office du tourisme cantonal, nous nous basons sur ce patrimoine immatériel fort afin de démarquer Sainte-Croix et ses alentours dans notre promotion. Nous avons notamment créé une vidéo à la rencontre de François Junod, automatier-sculpteur emblématique de Sainte-Croix, et intégrons par exemple régulièrement le CIMA et Reuge lors de visites de presse.

Toutes ces raisons, et bien d'autres encore, nous poussent à recommander vivement la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Dans l'attente de cette nomination, que nous appelons de tous nos vœux, je vous prie d'agréer, madame la Directrice, mes meilleures salutations.


Andreas Banholzer
Directeur

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Schaffhausen, 30 janvier 2019

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K+G					
05. Feb. 2019					
CC:					

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par cette présente lettre, nous souhaitons vous faire part du soutien d'IWC Schaffhausen à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

IWC est une marque historique de la haute horlogerie suisse, qui dès ses origines en 1868, a été moteur dans la promotion du savoir-faire horloger. Conjuguant à la fois expertise artisanale et technologie moderne, IWC se veut fier de lancer d'une horlogerie où tradition rime avec modernité.

Dans cette optique, la conception de notre nouvelle manufacture, inaugurée en août 2018, a cherché à assurer une intégration efficace des processus de fabrication industrielle des composants et boîtiers, au travail minutieux d'assemblage et de décorations des mouvements horlogers. La main expérimentée de nos horlogers reste essentielle pour que le cœur mécanique de nos montres puisse commencer à battre.

La transmission de l'héritage horloger est une valeur clef de notre marque. Cela se traduit d'une part via la formation de jeunes apprentis dans notre école, où nous enseignons chaque année à une quarantaine d'apprentis les techniques horlogères, et d'autre part via l'accueil de visiteurs provenant du monde entier dans notre manufacture. Les échos très positifs et remerciements reçus lors de ces visites soulignent l'intérêt croissant du grand public aux techniques horlogères, ce qui renforce notre motivation et joie à promouvoir ce savoir-faire.

Une inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, permettrait d'assurer une visibilité accrue et au niveau international d'un savoir-faire horloger ancestral. Ce serait également une belle consécration des efforts réalisés par toutes les maisons horlogères pour perpétuer et promouvoir ce savoir-faire. C'est donc avec conviction qu'IWC Schaffhausen soutient cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations


Monsieur David Seyffer
IWC Museum Curator

Office fédéral de la culture OFC
Culture et société
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Dombresson, le 31 janvier 2019

Candidature UNESCO - Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Messieurs, Mesdames,

Nous avons été ravis de participer à la réunion que vous avez organisée le 24 janvier dernier pour la présentation du projet de candidature des "**Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art**".

Votre travail est remarquable et les Editions-Simonin sont ravies de soutenir votre initiative puisque notre vocation première concerne **l'édition et la diffusion de littérature horlogère**. Nous réunissons en effet plus de 4.000 livres techniques, historiques, artistiques, en français, allemand, anglais, espagnol et italien et nous diffusons des livres anciens, nouveaux, rares, souvent exceptionnels.

Aujourd'hui, les Editions-Simonin sont une **référence internationale** en matière de littérature horlogère et notre expérience de plus de 35 ans nous permet de répondre à des demandes pointues dans le domaine de l'horlogerie au sens large du terme.

A cela s'ajoute des **services variés directement liés à l'horlogerie**. Une de nos spécialités est l'achat et la vente de biens horlogers entre autre de l'outillage ancien qui fait partie du patrimoine que la candidature de l'UNESCO prévoit de sauvegarder. Une autre spécialité est la constitution de bibliothèques horlogères personnalisées pour des marques horlogères de prestige, des musées et des privés.

De plus, nous organisons des "**Causeries**" afin de rencontrer des personnes qui ont créé une page d'histoire de l'aventure de l'horlogerie et qui dans bien des cas n'a pas été préservée dans un livre.

En bref, nous sommes **le lien entre le passé, le présent et l'avenir**, puisque nous transmettons le savoir qui est passé de génération en génération aux artisans et praticiens qui en assureront la pérennité.

Tout en souhaitant plein succès à votre projet, nous vous assurons de notre collaboration et vous adressons, Messieurs, Mesdames, nos cordiales salutations.



Antoine Simonin
Fondateur et directeur



Josiane Simonin
Responsable de la Communication

Chopard

P A S S I O N F O R E X C E L L E N C E S I N C E 1 8 6 0

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: <i>K&G</i>					
14. Jan. 2019					
CC:					

Madame
Isabelle Chassot
Office Fédéral de la Culture
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Genève, le 11 janvier 2019

Soutien à l'inscription des *Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art* au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Chère Madame,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien de notre Maison à l'inscription des *Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art* sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les *Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art* sont utilisés au quotidien dans nos ateliers de production de haute-horlogerie situés à Fleurier dans le Val-de-Travers. C'est donc avec conviction que la société Chopard soutient cette candidature.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, chère Madame, l'expression de nos salutations les meilleures.

CHOPARD & Cie S.A.

Karl-Friedrich Scheufele
Co-Président

LE PETIT - FILS DE L.U. CHOPARD & CIE SA

8, rue de Veyrot · case postale 85 · CH-1217 Meyrin 2 · Genève · Tél. +41 22 719 31 31 · Fax +41 22 719 31 35
www.chopard.com · CHE-101.762.030 TVA



PATEK PHILIPPE
GENEVE

Office fédéral de la Culture
A l'attention de la Directrice
Mme Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K+G					
29. Jan. 2019					
CC:					

Genève, le 28 janvier 2019

Candidature du dossier « Savoir-faire en mécanique horlogère et de mécanique d'art » à l'UNESCO

Chère Madame Chassot,

Patek Philippe, en tant que dernière manufacture horlogère genevoise indépendante en mains familiales, s'attache à perpétuer le grand art horloger traditionnel genevois depuis 180 ans. Manufacture avec une totale autonomie créative, nous concevons, produisons et assemblons, selon l'ambition des fondateurs Antoine Norbert de Patek (1839) et Jean Adrien Philippe (1845) de créer les plus belles montres du monde.

Afin de maintenir ce niveau d'excellence, nous investissons dans l'innovation liée aux nouveaux matériaux et aux technologies de pointe, tout en préservant la tradition du grand art horloger. Notre savoir-faire, préservant une tradition d'innovation, est couronné par un répertoire de plus de 100 brevets.

En plus des savoir-faire dans la mécanique horlogère, Patek Philippe a pour passion de perpétuer les métiers de haut artisanat et met à l'honneur, chaque année, une vaste palette de savoir-faire ancestraux :

- La gravure main, plus ancienne forme d'art décoratif associée à l'horlogerie ;
- L'émaillage Grand Feu et ses diverses techniques : cloisonné, paillonné, grisaille, émail en relief (émaux de Fauré), émaux de Longwy sur faïence avec décor cerné de noir – sans oublier la très complexe peinture miniature sur émail, grande spécialité genevoise ;

PATEK PHILIPPE SA GENEVE

Chemin du Pont-du-Centenaire 141 – 1228 Plan-les-Ouates
Adresse de correspondance: Case postale 2654 – CH-1211 Genève 2
Tél. +41 22 884 20 20 – Fax +41 22 884 20 40 – www.patek.com

UBS S.A. Genève BIC : UBS WCHZH80A
Iban: CH46 0024 0240 3997 3230 W
TVA n° CHE-107.779.514



- Ainsi que des savoir-faire tels que la micromarqueterie de bois – une technique très sophistiquée que Patek Philippe a introduite il y a quelques années pour orner des cadrans de montres-bracelets ou des fonds de boîtiers de montres de poche et que la manufacture maîtrise à son plus haut niveau.

Ce patrimoine de l'art horloger traditionnel est préservé dans la collection de garde-temps d'exception réunie dans le Patek Philippe Museum présentant près de 2000 montres, automates et portraits miniatures du XVIIe siècle à nos jours, avec une bibliothèque comprenant plus de 8000 ouvrages consacrés à l'art horloger. Ce musée, ouvert au public, unique en son genre a ouvert ses portes à Genève en novembre 2001 et contribue en ce sens à la mission de préservation du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, une cause qui nous est chère en tant entreprise familiale et à laquelle nous souhaitons nous associer afin de protéger l'avenir de nos savoir-faire ancestraux à Genève et plus généralement en Suisse, pour les générations futures.

En espérant que la présente trouvera un écho favorable et pourra appuyer la candidature du dossier « Savoir-faire en mécanique horlogère et de mécanique d'art » à l'UNESCO, je vous prie de croire, chère Madame Chassot, à l'assurance de mes salutations distinguées.

PATEK PHILIPPE SA GENEVE

Sandrine Stern

Directrice Métiers d'Art

Copie : M. Julien Vuilleumier, Mme Deborah Muehle

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K+G					
30. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la Culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

La Chaux-de-Fonds, le 29 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

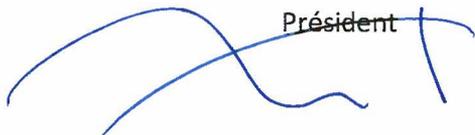
Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien de CompliTime SA à l'inscription des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La sauvegarde des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art symbolisent la quête que nous poursuivons au quotidien. C'est donc tout naturellement et avec pleine conviction que nous soutenons cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations.

Robert Greubel
Président



Stephen Forsey
Co-fondateur



Bank account : Banque Cantonale Neuchâteloise - CH-2300 La Chaux-de-Fonds
CompliTime SA – Compte N° U3515.08.12 - Clearing No 766
IBAN: CH09 0076 6000 U351 5081 2 - Swift Code BCNNCH 22

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K+G					
05. Feb. 2019					
CC:					

Office fédéral de la Culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

La Chaux-de-Fonds, le 29 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien de Greubel Forsey SA à l'inscription des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La sauvegarde des Savoir-faire horlogers de type **Naissance d'une Montre** que nous avons soutenue à travers la Fondation Time Aeon symbolise notre quête quotidienne. Nous soutenons donc avec beaucoup de conviction et de passion cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations.

Robert Greubel
Président

Stephen Forsey
Co-fondateur

Europa Star HBM SA
Route des Acacias 25
P.O.Box 1355
CH - 1211 Geneva 26
Switzerland
Tel. +41 22 307 78 37
Fax. +41 22 300 37 48
contact@europastar.com
www.europastar.biz

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K+G					
05. Feb. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 25
CH - 3003 Berne

Genève, le 4 février 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire de mécanique et d'art horlogers au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

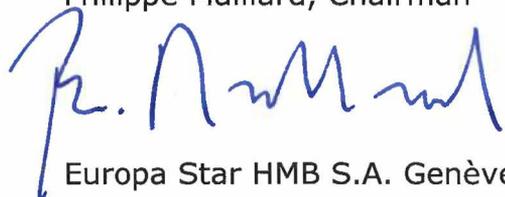
Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien de Europa Star HBM SA, maison d'édition qui se consacre depuis 1927 à la promotion et à la diffusion dans le monde de l'art, des techniques mécaniques, des savoir-faire et des métiers d'art uniques de l'horlogerie suisse, à l'inscription des Savoir-faire de mécanique et d'art horlogers sur la Liste représentative du patrimoine culturel de l'humanité.

Fort de notre longue expérience dans ce domaine, nous soutenons avec conviction et enthousiasme cette candidature. Et nous sommes prêts à la soutenir activement dans nos colonnes et sur nos sites.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations.

Pierre Maillard, Rédacteur-en-chef
Serge Maillard, Editeur
Philippe Maillard, Chairman



Europa Star HMB S.A. Genève

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

V/Réf.

L'Auberson, le 24 janvier 2019

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

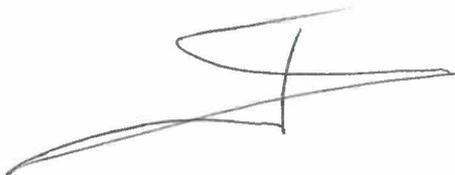
Par la présente, nous vous faisons part du soutien de De Bethune SA à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sont pour nous d'une importance capitale dans notre travail quotidien. C'est donc avec conviction que nous soutenons cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations.

De Bethune SA

Pierre Jacques
CEO



Sabine Haarpainther
Administratrice



BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K+G					
07. Feb. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Fleurier, le 5 février 2019

Soutien à la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Madame,

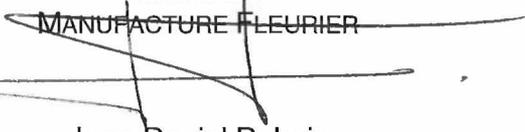
Notre entreprise, Vaucher Manufacture Fleurier, n'a pas été créée en 2003 à Fleurier par hasard. Déjà son nom résume la raison même d'exister dans l'arc jurassien. Nous sommes une manufacture horlogère implantée au cœur d'une région qui pratique l'horlogerie depuis plus de trois siècles. Ainsi ces savoir-faire en mécanique horlogère, initiés il y a longtemps, sont et restent d'actualité. Notre entreprise, construisant des montres et des mouvements de montres, s'appuie sur une somme de compétences régionales patiemment acquises, avec des personnes qui partagent cette culture d'une horlogerie soignée, de haute qualité.

Cette pratique de l'horlogerie dans l'arc jurassien a donnée aux femmes, aux hommes d'ici une dignité, une fierté d'être bien plus que des ouvriers travaillant à des petites machines délicates. Ils sont des horlogers c'est-à-dire des personnes qui réalisent des objets qui servent à mesurer le temps, presque à le maîtriser.

Cette longue histoire horlogère a aussi mis en place un riche patrimoine bâti depuis la ferme du paysan adaptée à l'horlogerie, en passant par les maisons abritant les ateliers, jusqu'aux diverses fabriques et usines d'horlogerie présentes presque dans chaque village, sans compter les multiples bâtisses qui témoignaient d'un beau succès économique.

C'est pour cela, le passé, le présent de notre région que Vaucher Manufacture Fleurier est ici et participe à la réalisation des montres appréciées loin à la ronde. Quant au futur, nous pouvons espérer que le succès de cette démarche étayera l'ensemble des démarches pour faire connaître la beauté intemporelle des pièces horlogères construites dans l'arc jurassien, comme de celle de son patrimoine.

Vaucher Manufacture Fleurier soutient donc délibérément la candidature mentionnée en objet et vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, ses salutations distinguées.

VAUCHER
MANUFACTURE FLEURIER

Jean-Daniel Dubois
Directeur général

AUDEMARS PIGUET

Le Brassus

Par le présent courrier, je souhaite témoigner combien la mécanique d'art a façonné et façonne encore notre territoire.

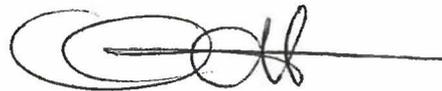
Ces savoir-faire font appel à de nombreuses compétences qui développent l'intelligence et font naître une sensibilité qui élève les personnes.

Je le vérifie à chaque année dans l'évolution de nos apprenti(e)s.

C'est pourquoi, j'aime leur donner à méditer en première année ce texte de J.J Rousseau (1758) de la lettre à D'Alambert qui illustre à merveille les valeurs socioculturelles transmises par ces savoir-faire.

C'est un patrimoine culturel immatériel de notre humanité.

Audemars Piguet (Renaud et Papi) SA
Olivier Chasseur
Responsable Formation



Le Locle, le 29 Janvier 2019

« je me souviens avoir vu dans ma jeunesse aux environs de Neuchâtel un spectacle assez agréable et peut-être unique sur la terre.

Une montagne entière couverte d'habitations dont chacune fait le centre des terres qui en dépendent.

En sorte que ces maisons, à distances aussi égales que les fortunes des propriétaires, offrent à la fois aux habitants de cette montagne le recueillement de la retraite et les douceurs de la société.

Ces heureux paysans, tous à leur aise, francs de tailles, d'impôts, de subdélégués, de corvées, cultivent avec tout le soin possible des biens dont le produit est pour eux, et emploient le loisir que cette culture leur laisse à faire mille ouvrages de leurs mains, et à mettre à profit le génie inventif que leur donna la nature.

L'hiver surtout, temps où la hauteur des neiges leur ôte une communication facile, chacun enfermé bien chaudement, avec sa nombreuse famille, dans sa jolie maison de pierres et de bois qu'il a bâtie lui-même, s'occupe de mille travaux amusants, qui chassent l'ennui de son asile et ajoutent à son bien-être.

Jamais menuisier, serrurier, vitrier, tourneur de profession n'entra dans le pays ; tous le sont pour eux-mêmes et pour autrui ; dans la multitude de meubles, commodes et mêmes élégants qui composent leur ménage et parent leur logement, on n'en voit pas un qui n'ait été fait de la main de maître.

Il leur reste encore du loisir pour inventer et faire mille instruments divers, d'acier, de bois, de carton, qu'ils vendent aux étrangers, dont plusieurs viennent jusqu'à Paris, entre autres ces petites horloges qu'on y voit depuis quelques années. Ils font même des montres, et ce qui paraît incroyable chacun réunit à lui seul toutes les professions diverses dans lesquelles se subdivise l'horlogerie, et fait tous ses outils lui-même.

Ce n'est pas tout : Ils ont des livres utiles et sont passablement instruits ; ils raisonnent sensément de toutes choses et de plusieurs avec esprit. Ils font des siphons, des aimants, des lunettes, des pompes, des baromètres, des chambres noires. Leurs tapisseries sont des multitudes d'instruments de toute espèce.

Vous prendriez le poêle d'un paysan pour un atelier de mécanique et pour un cabinet de physique expérimentale. Tous savent un peu dessiner, peindre, chiffrer ; la plupart jouent de la flûte, plusieurs ont un peu de musique et chantent juste.

Les arts ne leur sont point enseignés par des maîtres, mais ils passent pour ainsi dire par tradition. »

Jean Jacques ROUSSEAU (Lettre à D'Alembert sur les spectacles) 1758

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Madame Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Sainte-Croix, le 13 mars 2019

Soutien pour l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, nous vous faisons part du soutien de Reuge SA pour l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Les Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art symbolisent une tradition vivante pour la région de Sainte-Croix et plus particulièrement pour notre manufacture. En effet, situés à Sainte-Croix, nous sommes la dernière manufacture suisse à fabriquer des boîtes à musique, oiseaux chanteurs et montres musicales mécaniques.

Cela est donc avec conviction que nous soutenons cette candidature.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations distinguées.

REUGE S.A.



Amr Alotaishan
Board Executive



Kurt Kupper
C.E.O.

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Office fédéral de la culture
Madame Isabelle Chassot
Directrice
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Réf. : MFP/15024762

Lausanne, le 23 janvier 2019

Inscription des *Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art* au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité

Madame la Directrice,

Le Conseil d'Etat vaudois se réjouit vivement du dépôt de la candidature des *Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art* sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité. Il souhaite par la présente affirmer l'intérêt majeur qu'il porte à l'ensemble de ces savoir-faire ainsi qu'à leurs détenteurs.

Ces savoir-faire s'inscrivent en effet dans une longue tradition et sont fortement ancrés en terre vaudoise, à la Vallée de Joux et dans la région de Sainte-Croix. A ce titre, ils ont été inscrits dès 2012 dans l'inventaire cantonal du patrimoine immatériel, puis dans l'inventaire national des traditions vivantes.

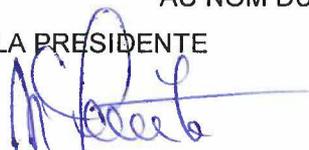
Le Conseil d'Etat soutient sans réserve l'ensemble de ces savoir-faire, qui permettent la création d'objets fascinants et d'une grande complexité, au point de rencontre entre excellence technique et maîtrise artistique. Soucieux de voir se perpétuer les métiers engagés dans la réalisation de ces objets mécaniques associant grande précision et beauté, il porte une claire attention aux formations professionnelles dispensées dans ses écoles techniques. Les valeurs socio-culturelles liées à ces pratiques, que sont la précision, la ponctualité, la persévérance et la bienfaisance, irriguent aujourd'hui encore profondément de la culture vaudoise.

Conscient que ces savoir-faire dépassent le territoire cantonal, le Conseil d'Etat est heureux que cette inscription soit non seulement portée par l'ensemble des cantons du Jura suisse, mais que la région française de Besançon y ait également été associée. La culture ne s'arrête pas aux frontières nationales et il est nécessaire de la penser de manière globale.

Affirmant donc clairement son plein soutien à cette inscription bi-nationale qui concerne un pan important du patrimoine immatériel représenté dans son canton, le Conseil d'Etat vaudois vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de sa considération distinguée.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRÉSIDENTE



Nuria Gorrite

LE CHANCELIER



Vincent Grandjean

Copie

- SERAC

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K&G					
28. Jan. 2019					
CC:					



LE CONSEIL D'ÉTAT

DE LA RÉPUBLIQUE ET
CANTON DE NEUCHÂTEL

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K+G					
18. Feb. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
Madame Isabelle Chassot
Directrice
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Soutien à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO

Madame la directrice,

L'année anniversaire des dix ans de l'inscription des villes suisses du Locle et de La Chaux-de-Fonds sur la liste du patrimoine mondial nous apparaît particulièrement opportune pour soutenir la candidature franco-suisse des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO.

À la source du patrimoine matériel, ces savoir-faire donnent vie à ce dernier et assoient son existence sur une pratique, des concepts et des gestes transmis entre pairs et d'une génération à l'autre. Sans eux, l'horlogerie, les boîtes à musique et les automates n'auraient pas d'existence, ni d'avenir.

Au-delà de la relation entre patrimoines matériel et immatériel, la mécanique horlogère et la mécanique d'art sont constitutives d'une identité technique et inventive propre à notre région et partagées de part et d'autre de la frontière franco-suisse. Elles concentrent des connaissances, de l'expérience, de la créativité, l'habileté et la précision dans lesquelles les artisans et la population se reconnaissent.

Notre Canton a adopté en 2018 une nouvelle loi sur la sauvegarde du patrimoine culturel qui consacre désormais un chapitre au patrimoine immatériel. Cette loi légitime notre soutien institutionnel à cette candidature. Au-delà des aspects légaux, nous tenons vivement à vous encourager à ajouter les savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO en raison de leur originalité, de leur spécificité et de leur représentativité pour l'identité régionale.

En vous remerciant de prendre en compte notre appui à cette candidature, nous vous prions d'agréer, Madame la directrice, nos salutations distinguées.

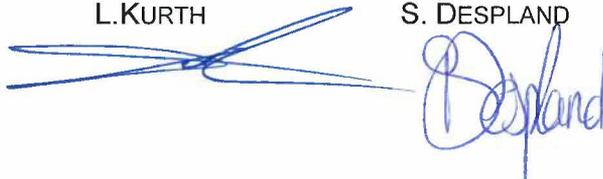
Neuchâtel, le 13 février 2019

Au nom du Conseil d'État :

Le président,
L. KURTH

La chancelière,
S. DESPLAND





Sulgeneckstrasse 70
3005 Berne
Téléphone +41 31 633 85 11
Télécopie +41 31 633 83 55
www.erz.be.ch
erz@erz.be.ch

Office fédéral de la culture
Madame Isabelle Chassot
Directrice
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

4870.100.800.3/2019 #857804
JLU

Berne, le 8 mars 2019

Inscription des *Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art* au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité



Madame la Directrice,

Par la présente et au nom du Conseil d'Etat du canton de Berne, je souhaite affirmer mon plein soutien à la candidature franco-suisse des *Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art* au Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité de l'UNESCO.

Le Jura bernois et la ville de Biel/Bienne sont une référence pour l'histoire de l'horlogerie en Suisse et le berceau de marques prestigieuses encore produites de nos jours. Dans la partie francophone du canton de Berne, le savoir-faire horloger remonte au début du 18^e siècle et marque encore aujourd'hui l'économie régionale. La tradition horlogère est présente dans l'histoire urbaine des villages du Jura bernois et de la ville de Biel/Bienne. Elle est visible à travers un important patrimoine bâti qui retrace l'histoire des lieux de production et de l'habitat des diverses couches sociales qui gravitent autour du secteur horloger. De nos jours, la formation aux métiers liés à la mécanique et aux arts horlogers est vécue au quotidien par de nombreux jeunes de la région, qui se vouent à perpétuer les gestes ancestraux du savoir-faire horloger.

Réaffirmant donc l'intérêt et le plein soutien du canton de Berne à l'inscription de cette tradition sur la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'Humanité, je vous prie de croire, Madame la Directrice, à l'assurance de ma considération distinguée.

**La Directrice de l'instruction publique
du Canton de Berne**

Christine Häslér
Conseillère d'Etat

Hôtel du Gouvernement
2, rue de l'Hôpital
CH-2800 Delémont
t +41 32 420 51 11
f +41 32 420 72 01
chancellerie@jura.ch

Hôtel du Gouvernement – 2, rue de l'Hôpital, 2800 Delémont

Office fédéral de la culture
Madame Isabelle Chassot
Directrice
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K+G					
- 7. März 2019					
CC:					

Delémont, le 26 février 2019

Madame la Directrice,

Le Gouvernement jurassien soutient avec enthousiasme la démarche menée par la Suisse et la France visant à inscrire les savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO. Il salue l'excellence des collaborations transfrontalières, publiques et privées, pour mener à bien pareille démarche.

Au cœur de l'industrie horlogère et dotée de centres de formation renommés en la matière, la République et Canton du Jura se réjouit tout particulièrement de l'ancrage local du projet dont les retombées, en matière économique, touristique, culturelle et de formation, devraient être réjouissantes.

Le Gouvernement sera attentif aux développements à venir de cette inscription auprès de l'UNESCO. La République et Canton du Jura, via les institutions intercantionales et transfrontalières, mais aussi par l'investissement de ses services, promouvra le projet, en assurera une large diffusion et, surtout, veillera à garantir la sauvegarde des éléments inscrits dans le projet et constitutifs de l'identité patrimoniale jurassienne.

En vous remerciant d'avance de tenir compte de son appui à cette candidature, le Gouvernement jurassien vous prie d'agréer, Madame la Directrice, ses salutations distinguées.

AU NOM DU GOUVERNEMENT DE LA
RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA


Jacques Gerber
Président




Gladys Winkler Docourt
Chancelière d'État

T +41 52 632 7195
F +41 52 632 7600
christian.amsler@ktsh.ch

Erziehungsdepartement Departementssekretariat

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: <i>K+G</i>					
28. Feb. 2019					
CC:					

Bundesamt für Kultur
Frau Isabelle Chassot, Direktorin
Hallwylstrasse 15
3003 Bern

Schaffhausen, 27. Februar 2019

Unterstützung der Kandidatur des Dossiers Uhrmacherkunst und Kunstmechanik zum Eintrag in die Liste der Lebendigen Traditionen der UNESCO

Sehr geehrte Frau Direktorin

, liebe Isabelle

Gerne informieren wir Sie, dass wir die Kandidatur des Dossiers Uhrmacherkunst und Kunstmechanik zur Aufnahme in die Liste der Lebendigen Traditionen der UNESCO unterstützen.

Im Kanton Schaffhausen hat die Uhrmacherkunst eine jahrhundertealte Tradition, die heute von sehr namhaften Uhrenmanufakturen im Kanton Schaffhausen weitergepflegt wird.

Daher ist es für den Kanton Schaffhausen sowohl aus historischen wie auch aus aktuellen Gründen selbstverständlich, diese Kandidatur zu unterstützen.

Wir danken für die Kenntnisnahme und verbleiben mit freundlichen Grüßen

Freundliche Grüsse

Kanton Schaffhausen
Erziehungsdepartement

Der Vorsteher:



Christian Amsler, Regierungsrat

Canton de Schaffhouse
Département de l'éducation
Herrenacker 3
CH-8200 Schaffhausen
www.sh.ch
T +41 52 632 7195
F +41 52 632 7600
christian.amsler@ktsh.ch

Reçu CLT / CIH / ITH

Le

02 SEP. 2019

N°

0462

Office fédéral de la culture
Madame Isabelle Chassot, Directrice
Hallwylstrasse 15
3003 Bern

Schaffhouse, le 27 février 2019

Soutien du dossier de candidature des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art pour l'inscription sur la Liste du patrimoine vivant de l'UNESCO.

Chère Madame la Directrice, chère Isabelle,

Nous vous informons avec plaisir que nous soutenons la candidature du dossier des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art pour l'inscription sur la Liste du patrimoine vivant de l'UNESCO.

Dans le canton de Schaffhouse, la mécanique horlogère possède une tradition séculaire qui est perpétuée aujourd'hui par des manufactures horlogères de renom dans le canton de Schaffhouse.

C'est pourquoi le canton de Schaffhouse soutient évidemment cette candidature aussi bien pour des raisons historiques qu'actuelles.

Nous vous remercions pour votre attention et vous transmettons nos meilleures salutations.

Meilleures salutations
Canton de Schaffhouse
Département de l'éducation

Le Directeur
Christian Amsler, Conseiller d'Etat

**DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE,
DE LA SÉCURITÉ ET DE LA CULTURE**

OFFICE DU PATRIMOINE ET
DE L'ARCHÉOLOGIE
SECTION CONSERVATION
DU PATRIMOINE

Office fédéral de la Culture
Section culture et société
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

N/RÉF.: JB/nf

V/RÉF.:

Neuchâtel, le 31 janvier 2019

**Soutien à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la
Liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO**

Mesdames, Messieurs,

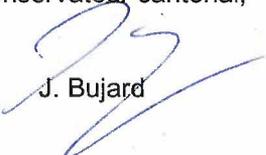
Par la présente, nous souhaitons vous faire part du soutien de l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Après avoir soutenu activement l'inscription de l'urbanisme horloger des villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds (Suisse) sur la liste du patrimoine mondial (2009), inscription qui souligne les interactions concrètes des développements horlogers et urbains, notre office estime complémentaire et essentielle la candidature franco-suisse des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Cette candidature prend en considération l'horlogerie dans son essence artisanale et sous l'aspect de la transmission de savoir-faire spécifiques dans les domaines de l'horlogerie, de la fabrication d'automates et de boîtes à musique ainsi que de mécanique d'art. Elle est portée par la région franco-suisse de l'Arc jurassien, qui défend avec vigueur la perpétuation de compétences et de techniques artisanales en matière de mécanique horlogère et de mécanique d'art. Il est pour notre Office indispensable de défendre les savoir-faire qui font vivre le patrimoine bâti régional.

En tant qu'institution patrimoniale, l'Office du patrimoine et de l'archéologie du canton de Neuchâtel soutient cette candidature avec conviction et enthousiasme.

En vous priant d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

Le conservateur cantonal,


J. Bujard



Office fédéral de la culture
Madame Isabelle Chassot
Directrice
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

La Chaux-de-Fonds, le 6 mars 2019

**Soutien à l'inscription des « savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art »
au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'UNESCO**

Madame la Directrice,

Pôle de compétences en développement régional, arcjurassien.ch réunit les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. L'association a pour mission de renforcer la coopération intercantonale et transfrontalière au sein de l'Arc jurassien et d'en promouvoir les intérêts. Elle représente ainsi la partie suisse au sein de la Conférence TransJurassienne (CTJ), plate-forme transfrontalière de concertation politique à l'échelle de l'Arc jurassien franco-suisse.

À ce titre, nous exprimons notre soutien plein et entier à une inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

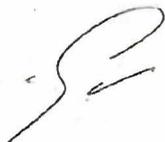
La mécanique horlogère et la mécanique d'art constituent des éléments fédérateurs du territoire de l'Arc jurassien, reconnues bien au-delà des frontières nationales. Mêlant habileté, technique et savoirs ancestraux, ces pratiques sont porteuses d'une identité commune et constituent un trait d'union essentiel pour l'ensemble des habitants du massif jurassien.

Grâce à son expérience, ses compétences et son réseau, arcjurassien.ch pourra jouer un rôle essentiel pour le suivi transfrontalier, mais également intersectoriel des mesures de sauvegarde qui seront mises en œuvre afin de protéger et promouvoir ces savoir-faire franco-suisse. Dans ce sens, l'association appuiera notamment à la mise en place d'un groupe de travail transfrontalier et encouragera les projets qui en émaneront.

La CTJ affirme dans sa Stratégie transfrontalière 2016-2020 le souci de valoriser en commun les savoir-faire industriels et les métiers techniques caractéristiques de l'identité de l'Arc jurassien. La sauvegarde du patrimoine culturel commun est également une priorité. Les caractéristiques des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art de l'Arc jurassien franco-suisse, uniques et ancrés dans la culture commune, représentent assurément des atouts à ajouter à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Pour toutes ces raisons, nous apportons notre entier soutien à la candidature que vous portez auprès de l'UNESCO.

En espérant une issue positive à cette candidature, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, nos salutations distinguées.



Pierre Alain Schnegg
Conseiller d'Etat, Canton de Berne
Président



Jean-Nathanaël Karakash
Conseiller d'Etat, République et Canton de
Neuchâtel
Membre du comité



David Eray
Ministre, République et Canton du Jura
Membre du comité



Pascal Broulis
Conseiller d'Etat, Canton de Vaud
Membre du comité

Copie : Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, Mme Marieke Steenbergen

MUNICIPALITE

Office fédéral de la culture
Mme Isabelle Chassot, Directrice
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Sainte-Croix, le 17 décembre 2018 MUN/vf

Dossier de candidature au Patrimoine Culturel Immatériel

Madame la Directrice,

Le dossier de candidature pour l'inscription des « Savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art » au Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) de l'UNESCO sera déposé au printemps 2019.

Pour notre région et notre commune, le savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art est central et angulaire dans notre quotidien et dans notre imaginaire. Il constitue notre ADN.

C'est pourquoi, au nom du Conseil communal et de la Municipalité de Sainte-Croix, nous appuyons avec enthousiasme et sans limite ce dossier de candidature, avec le souhait qu'il soit retenu.

En vous remerciant pour la bienveillante attention que vous apporterez à notre demande, et au plaisir d'un prochain contact, nous vous prions de croire, Madame la Directrice, à notre meilleure considération.

BAK / OFC / UFC				
Direktion				
Original: K+G				
20. Dez. 2018				
CC:				

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :


F. THEVENAZ



Le Secrétaire :


S. CHAMPOD

BAK / OFC / UFC Direktion					
Original: K+G					
30. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

La Chaux-de-Fonds, le 24 janvier 2019
DICI

Soutien à l'inscription des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Par la présente, le Conseil communal de la Ville de La Chaux-de-Fonds manifeste son plus grand soutien et enthousiasme à l'égard de l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La Ville de La Chaux-de-Fonds, avec celle du Locle, a été reconnue voici 10 ans sur le plan mondial pour l'unicité de son urbanisme, modelé par et pour la pratique horlogère et formant selon une célèbre formule, "une seule manufacture". Le site, valorisant une pratique et une histoire dont notre pays peut être fier, est inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis le 27 juin 2009.

Une inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art compléterait et donnerait un sens plus profond à cette inscription, en mettant en valeur les femmes et les hommes qui ont œuvré à cette reconnaissance et qui aujourd'hui encore détiennent des savoir-faire horlogers qui méritent pleinement d'être mis en lumière. C'est pourquoi la Ville de La Chaux-de-Fonds apporte son soutien inconditionnel à cette candidature.

En vous priant d'agréer, Madame la Directrice, nos meilleures salutations

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

La présidente
Katia Babey



Le chancelier
Daniel Schwaar





VILLE DU LOCLE

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K+G					
15. Feb. 2019					
(C)					

Office fédéral de la culture
 Madame la Directrice
 Isabelle Chassot
 Hallwylstrasse 15
 3003 Berne

N/réf. PM/vam
 chancellerie.lelocle@ne.ch
 ☎ 032 933 84 10

Le Locle, le 13 février 2019

Soutien à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,

Le Conseil communal de la ville du Locle, à l'instar de celui de la ville de La Chaux-de-Fonds manifeste également son plus grand soutien et enthousiasme à l'égard de l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

10 ans après l'inscription de notre ville, ainsi que celle de notre voisine, au patrimoine mondial de l'UNESCO pour leurs urbanismes horlogers, une inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art en serait un parfait corolaire. En effet, ces savoir-faire, transmis de génération en génération sont des symboles forts de l'identité et de la créativité de nos deux villes.

L'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art serait un message d'encouragement à continuer et prolonger les efforts de protection et de mise en valeur du patrimoine culturel immatériel. Tout comme cette nouvelle contribution serait une reconnaissance du développement conforme à l'histoire et à la culture de la région. C'est pourquoi la ville du Locle apporte son soutien inconditionnel à cette candidature.

En vous remerciant de la prise en considération de ces quelques lignes, nous vous adressons, Madame la Directrice, nos salutations les meilleures.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
 Le président, Le chancelier,


 M. Perez


 P. Martinelli





Dicastère de l'économie, des finances et
de la cohésion sociale

Economie et finances

T +41 32 886 43 60

FinancesEconomie.VDT@ne.ch

KANTON / USC / UFC Direktion					
Original: K+6					
11. Feb. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture

Mme Isabelle Chassot

Hallwylstrasse 15

3003 Berne

Val-de-Travers, le 7 février 2019

Soutien à la candidature

« Les savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art »

Madame la directrice,

Par ces quelques lignes, nous tenons à appuyer la démarche entreprise par l'Office fédéral de la culture et le Ministère français de la culture visant l'inscription, au patrimoine mondial immatériel, des *Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art*.

Située au cœur de l'Arc jurassien, la Commune de Val-de-Travers (née de la fusion de neuf communes en 2009) vit depuis bientôt trois siècles au rythme de l'horlogerie. C'est en effet en 1730 que David-Jean-Jacques-Henri Vaucher ouvre à Fleurier son premier atelier, avant d'initier rapidement d'autres villageois à son art. En 1750, on compte ainsi une quinzaine d'horlogers, dont le nombre ne cessera de croître. Jusqu'à la fin du 18^e siècle, la production restera principalement saisonnière, fournissant un revenu d'appoint à des paysans ou des artisans connaissant des périodes creuses.

L'histoire s'accélère au 19^e siècle, le Val-de-Travers tirant parti de sa position géographique sur l'un des principaux axes traversant l'Europe d'est en ouest. La production horlogère locale commence à s'exporter, à l'image des montres chinoises d'Edouard Bovet, parti en 1818 pour Canton, avec quatre montres en poche. Leur vente crée une formidable demande, dont profitent les frères Bovet, suivis par d'autres maisons. Alors que Fleurier comptait moins de 200 horlogers en 1800, on recense plus de 2'000 personnes actives dans ce secteur un siècle plus tard. En 1920, le Fleurisan Charles-Edouard Guillaume obtient le Prix Nobel de physique pour l'ensemble de ses travaux, dont l'invention de l'invar et l'élinvar, meilleurs alliés des garde-temps.

La région n'a pas échappé à la crise qui a frappé l'horlogerie dans la deuxième moitié du 20^e siècle. Mais elle a su résister et, depuis une vingtaine d'années désormais, elle a retrouvé une horlogerie florissante, que font vivre des marques prestigieuses (Parmigiani, Chopard, Cartier, Bovet Fleurier ou encore Piaget, la seule à avoir traversé cette période mouvementée), des artisans de grand talent (Voutilainen), des manufactures et des sous-traitants variés.

Le foisonnement de cette histoire et le dynamisme du présent s'illustrent encore d'autres façons. La région abrite ainsi la Fondation Qualité Fleurier, qui délivre une certification particulièrement exigeante, garante des savoir-faire qui ont fait et font encore la réputation du Val-de-Travers. Le Musée régional du Val-de-Travers et la Fondation pour la sauvegarde de la tradition et du patrimoine de Fleurier et des environs oeuvrent de concert pour valoriser les techniques, les outils et les réalisations des horlogers d'hier et d'aujourd'hui.

Désireuse de partager cette richesse, la Commune de Val-de-Travers elle-même mène plusieurs actions, telles que la proposition du « parcours horloger » *Fleurier au fil du temps* retraçant l'histoire horlogère de la commune, la célébration du changement d'heure avec des manifestations ouvertes au public et/ou réservées aux professionnels du secteur ou encore la coordination du *Pain des horlogers* proposé deux fois l'an par les boulangers de la région en collaboration avec les marques horlogères. Le site www.fleurier.ch permet de retrouver une trace de certaines de ces actions.

Partie intégrante de l'identité de la région, les savoir-faire en mécanique horlogère – tout comme ceux de la mécanique d'art pour nos voisins de Ste-Croix notamment – méritent pleinement selon nous la reconnaissance d'une inscription au patrimoine immatériel et nous vous remercions sincèrement pour les démarches entreprises dans ce sens.

En restant à votre disposition pour tout complément d'information, nous vous adressons, Madame, nos meilleures salutations.

DICASTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA COHÉSION SOCIALE
LE CONSEILLER COMMUNAL :



Frédéric Mairy

BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: K + G					
01. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
A l'attention de Madame la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Carouge, le 31 janvier 2019

N/réf. : NWA/jro

Soutien à l'inscription des Savoir-faire de mécanique horlogère et d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Madame la Directrice,
Chère Madame,

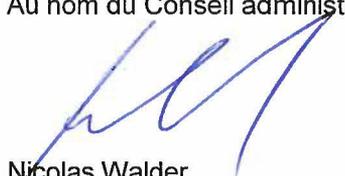
Nous avons pris connaissance de l'inscription du savoir-faire de mécanique horlogère et d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La Ville de Carouge, a accueilli depuis de nombreuses années divers Ateliers d'Horlogerie et nous pouvons encore en témoigner ce jour, à travers la symbolique de la dénomination de la Rue des Horlogers.

C'est donc avec plaisir que nous apportons le soutien de la Ville de Carouge à cette démarche.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous souhaitons, Madame la Directrice, chère Madame, l'expression de nos plus cordiales salutations.

Au nom du Conseil administratif



Nicolas Walder
Maire



BAK / OFC / UFC					
Direktion					
Original: KTG					
01. Jan. 2019					
CC:					

Office fédéral de la culture
Mme Isabelle CHASSOT, directrice
Hallwylstrasse 15
3003 BERNE

Transmission anticipée :
julien.vuilleumier@bak.admin.ch

Lancy, le 31 janvier 2019
N/Réf. csn/308200.000

Concerne : patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO
inscription des savoir-faire de mécanique horlogère et d'art

Madame la Directrice,

Par la présente, la Ville de Lancy soutient l'inscription des savoir-faire de mécanique horlogère et d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

C'est avec conviction que le Conseil administratif a décidé, lors de sa séance du 29 janvier 2019, de soutenir cette candidature.

Nous vous prions de croire, Madame la Directrice, à l'expression de nos salutations distinguées.

Au nom du Conseil administratif



Frédéric RENEVEY
Maire

Jean-Luc OLIVIER
Artisan Horloger
4 rue de Foucherans
39100 CHAMPVANS

C.A.G.B. N°
Signalé <input checked="" type="checkbox"/>
Reçu le 23 JAN. 2018
Pilote : D&T
Copiers : D&S R&W

Fait à CHAMPVANS,

Le 21 janvier 2018

HB → NS

Madame, Monsieur,

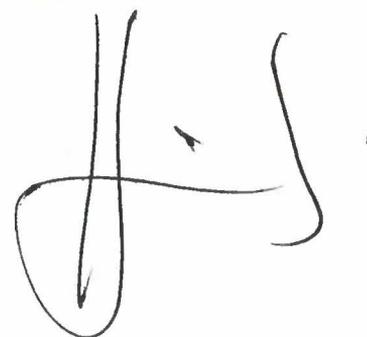
Artisan horloger depuis 35 ans, de tradition familiale horlogère (père, grand-père et arrière grand-père Maître horloger), le savoir-faire en matière de réparations montres et pendules et sa transmission en qui me concerne, représentent l'ancrage identitaire de ma famille depuis plus de 150 ans.

Tout savoir-faire met plusieurs centaines voir plusieurs millier d'années à aboutir mais sans transmission il peut se perdre en une génération.

Voilà pourquoi il est indispensable, à l'heure du numérique, de donner un éclairage nouveau et intense sur les métiers de l'horlogerie qui ont tant apportés à la science et par là même à l'humanité.

A ce titre, le savoir-faire horloger mérite d'être inscrit sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Jean-Luc OLIVIER
Horloger Rhabilleur



Maximin CHAPUIS
26 rue Gauthey
75017 Paris
chapuis.maximin@gmail.com
Tel : 06.81.17.39.63

Paris le 25/02/2019

Marieke Steenbergen
Chef de projet coopérations transfrontalières
Communauté d'agglomération du Grand
Besançon
Direction Stratégie et Territoire
La City
4 rue Gabriel Plançon
FR - 25043 Besançon

**Consentement écrit pour l'inscription des Savoir-faire Horlogers et de la Mécanique d'Art sur la
Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité**

Madame, Monsieur,

Je soussigné Maximin Chapuis, Horloger étudiant la restauration des pièces anciennes et l'historiographie de la mesure du temps à Paris, Horloger – Vendeur en haute horlogerie à la boutique Breguet Place Vendôme, diplômé d'Horlogerie en Suisse à la Vallée de Joux, Conférencier-Médiateur scientifique en haute horlogerie, Technicien Supérieur en Conception et industrialisation en micromécaniques et microtechniques.

Dans le cadre de la candidature de la France et de la Suisse pour inscrire les Savoir-faire horlogers et la mécanique d'Art au patrimoine immatériel de l'UNESCO, je souhaite mettre par écrit comme les autres acteurs de ce projet ce que les savoir-faire horlogers et la mécanique d'art signifient pour moi.

L'Horlogerie, et ce depuis ses débuts, est un art qui pousse à son paroxysme les connexions et les applications tant théoriques que techniques entre les différentes sciences. Que ce soit les lois de la physique, l'arithmétique, la géométrie, la mécanique, l'astronomie, la chimie des matériaux, la conception mécanique, l'art du trait pour matérialiser les premières esquisses d'idées... Tout cela ne pourrait guère voir le jour sans les savoir-faire pratiques. Les Scientifiques mécaniciens-horlogers n'auraient pu mettre en application et donc en valeur, cet art sans de véritables virtuoses. Robert Hooke ou encore Leibnitz par exemple ont grandement participé à la croissance de cet art mais grâce à des praticiens hors-pair pouvant matérialiser leurs inventions.

Les plus grands horlogers de l'histoire ont écrit des mémoires, des traités d'horlogerie (Berthoud, Thiout, Janvier, Saunier, Lepaute ou encore Moinet) laissant une trace écrite du fonctionnement de la science horlogère mais les tours de main, le « sens mécanique », « l'Art de la débrouille » à travers l'emploi d'outils façonnés par l'horloger lui-même ne peuvent être décrits. Il existe autant de savoir-faire qu'il n'y a d'artisans horlogers. La richesse inestimable de l'artisanat horloger est de pouvoir multiplier les savoir-faire et de les diffuser, les mettre en commun avec d'autres, les confronter. Tout comme Alexandre le Grand, les Égyptiens ou encore les scientifiques de l'Age d'or Islamique ont regroupés leurs savoirs dans des hauts lieux de savoirs, à Alexandrie ou Bagdad, l'inscription des savoir-faire de mécanique horlogère et de la mécanique d'art sur la Liste Représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité offrirait un « écrin de transmission des savoirs » inestimable.

De nos jours avec l'actuelle Révolution Industrielle 4.0, la rapidité de l'industrialisation est toujours plus importante, toujours plus précise. Les perfectionnements des machines à commande numériques à calculateur et des machines de prototypage rendent toujours plus facile la confection de garde-temps de qualité mais ce qui a rendu cet art si important, si noble lorsque les artisans étaient invités dans les cours royales aux prémices de l'Open Science, ce sont les savoir-faire pratiques. L'horlogerie reste très fréquemment un compromis de compromis mais la gestion et la mise en œuvre des compromis énoncés relève du grand art.

Au fil des décennies disparaissent les unes après l'autre les têtes blanches de nos pères¹, de nos maîtres d'antan, qui ont vu l'art de l'horloger encore durant leur enfance et qui en ont suivi le développement et l'évolution. Qui donc après eux le fera revivre pour les générations ? C'est une question importante qui concerne le glorieux passé de l'industrie horlogère, sur lequel la nuit du temps s'abaisse et qui va bientôt s'en aller pour toujours. Eux seuls savent encore par tradition ce qu'était l'art horloger il y a bientôt deux siècles. Qui donc après pourra faire revivre les savoir-faire pour les générations à venir ? « Les cimetières des vallées horlogères sont remplis de secrets et de savoir-faire » m'a confié le grand Maître Horloger Combiier Philippe Dufour. « Il faut se mobiliser pour transmettre » a-t-il ajouté. Ainsi j'ai la chance de recevoir des enseignements sur les savoir-faire d'autrefois par des grands maîtres, et à mon tour, je souhaite pouvoir les transmettre. À travers des institutions patrimoniales ou lors d'échanges, de cours pratiques horlogers avec des confrères de la corporation des horlogers. Lorsque l'on regroupe des connaissances, un et un font trois. Deux savoir-faire ou connaissances pratiques créent toujours une tierce connaissance, au pire triviale mais jamais nulle. Les savoir-faire horlogers sont destinés à être confrontés, pratiqués mais surtout élevés et transmis aux générations à venir.

Il est primordial dans notre métier, de revaloriser les recherches, les travaux et les découvertes des maîtres d'antan pour penser raisonnablement et avec de multiples éclaircissements l'horlogerie de demain. Le passage ci-après que je cite du livre de Marcel Piguet fut paru en 1895 et est pourtant si bien encore d'actualité ! « C'est à ces hardis pionniers de l'horlogerie que nous sommes redevables de la postérité et du bien-être dont nous jouissons aujourd'hui, car c'est l'industrie, plus que tout autre, qui a fait de la Vallée de Joux ce qu'elle est actuellement. Il serait bon pour nous, enfants d'un siècle de grands progrès dans lequel nous nous attribuons volontiers tout le mérite, que nous puissions jeter un coup d'œil sur le vaste champ de travail parcouru par nos devanciers. Nous sommes les enfants gâtés du progrès et maintenant que la théorie nous prodigue ses lumières, nous nous faisons forts de notre supériorité, oubliant que dans l'histoire de chaque perfectionnement, la pratique c'est toujours la sœur aînée de la toute-puissante théorie dont elle a guidé les premiers pas qui l'entourent, ainsi qu'avec tant d'autres sur lesquelles le bon génie de l'industrie n'a pas encore plané. Si nous interrogeons les fondateurs de notre horlogerie moderne, nos vieux maîtres [...], ils nous parlent de leurs labeurs incessants, de leurs recherches patientes, de leurs rayons de soleil et d'espoir, mais aussi de leurs débuts, de leurs insuccès et parfois aussi de leurs découragements. Ils avaient cependant derrière eux tout un siècle de recherches plus ardues encore, puisque alors il fallait sur un simple oui-dire, se souvenir d'un mécanisme entrevu, reconstituer le plan, deviner les fonctions, inventer et faire les outils nécessaires, en hameaux, créer la montre de toutes pièces ». Ce passage est rempli de sens pour moi. Qui pourra-t-on consulter demain pour connaître l'horlogerie d'hier ? Fabriquer à l'identique de toute pièce avec les techniques d'il y a deux siècles ou plus pour restaurer notre patrimoine ? Il est primordial et vital pour cet art que les savoir-faire horlogers soient inscrits sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité pour que les transmissions futures puissent jouer un rôle de catalyseur à leur sauvegarde.

¹ Histoire de l'Horlogerie à la Vallée de Joux, Marcel Piguet, 1895 ;

Le temps que nous pouvons passer à l'établi où en faisant un parallèle entre les mécanismes ingénieux, les savoir-faire et les traités de rhabillages ou de conception horlogère est très précieux. Cela nous permet de mettre en évidence l'équation² suivante, nous avons :

$$\phi(k) \propto A \cdot t$$

Soit que le flux (Φ) de connaissance (k) est proportionnel à l'attention (A) multiplié par le temps (t). On utilise une équation pour dire le plus avec le moins de caractère possible mais aussi parce que par les théorèmes mathématiques que nous reconnaissons ici, nous avons une évidence : si l'un des deux facteurs est nul, alors le produit des deux facteurs sera nul. Il faut qu'il y ait à la fois de l'attention et du temps. Autrement dit lorsque l'on est passionné l'attention est optimale. Multipliée par le temps passé à apprendre en continu, la connaissance est toujours un peu plus infinie.

Ainsi l'acquisition des connaissances peut être matérialisée que par une courbe mathématique exponentielle représentant l'enrichissement des savoir-faire horlogers et ou la Connaissance de Maître serait alors représenté par une asymptote verticale tendant vers l'infini ($+\infty$; en langage mathématiques). Ainsi il n'y a bel et bien aucune limite à rester apprenti toute une vie, apprenti de l'histoire, apprenti artisan, apprenti des savoir-faire horlogers. Technicien Scientifique et Horloger restaurateur du patrimoine, voici là la quête professionnelle que j'entreprends pour sans cesse apprendre de cet art. Nous les praticiens apparaissions comme les acteurs d'une circulation des connaissances techniques, réglant ainsi les régimes d'ouvertures des savoirs et avec un immense langage qui est propre à cet art, en atteste les près de cinq mille termes horlogers recensés dans le Dictionnaire de l'Horlogerie de G.-A. Berner. La synthèse de mes propos est justement exposée dans les propos suivants de Liliane Hilaire-Pérez: « C'est cette capacité d'ouverture qui apparaît comme la clé des capacités analogiques, comparatives et subjectives des artisans. En somme, l'Open Technology, concept né de l'Open Science, a ouvert la voie à un renouvellement des techniques artisanales et à une réflexion sur les formes ordinaires de la pensée de synthèse »³. Recréer et bonifier et transmettre les savoir-faire horlogers s'inscrit dès lors comme une quête contemporaine, une sauvegarde pour l'avenir. Ce projet est déjà la garantie d'une immense source d'avancées technologiques d'autre part, car la Tradition et le Progrès sont indissociables.

C'est un immense honneur de pouvoir faire partie de ce prestigieux projet dans lequel je m'engage et envers lequel je resterais dévoué pour continuer de transmettre dans les années à venir.

Dans l'attente, et en remerciant toute l'équipe d'encadrement et les acteurs de ce projet de prendre en compte ma grande motivation et pour leur dévouement, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments respectueux.

Maximin CHAPUIS

² *Libérez votre cerveau*, Idriss Aberkane, enseignant, conférencier et essayiste français médiatisé pour ses écrits et ses conférences sur l'économie de la connaissance et les neurosciences

³ « Artisanat, métiers et innovation : l'Open technologie », *Histoire des Sciences et des Savoirs*, Vol I, encadré p 416, chapitre : Etat, science et entreprise dans l'Europe moderne.

Cools Rémy

Horloger-Micromécanicien à l'atelier tradition chez
Greubel Forsey

Meilleurs Apprentis de France Horlogerie en 2014

Lauréat Young Talent Competition 2018 by FP Journe

Morteau, le 28 Octobre 2018

C'est avec joie que j'apporte mon consentement au projet de candidature auprès de l'*UNESCO* à l'inclusion des savoirs-faire de la mécanique horlogère et de mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Passionné et praticien, je suis chaque jour dans mon travail, au cœur même du sujet des savoirs faire horlogers et de la mécanique d'art, en réalisant des composants horlogers sur machines traditionnelles sans assistance numérique (tour, pointeuse, fraiseuse, pantographe, etc), ce qui me permet d'apprendre, de perfectionner et de pouvoir un jour transmettre à mon tour ses savoirs faire qui s'apprennent tout au long d'une vie.

Je le suis aussi pendant mon temps libre, que je passe à restaurer des gardes temps anciens, ce qui me permet de me rendre compte de l'étendu, de la richesse, et de la complexité de ces savoirs-faire que les horlogers depuis plus de 400 ans cultivent, améliorent et perpétuent. C'est pour cela, qu'il me tient particulièrement à cœur d'apporter mon soutien à ce projet, pour participer à mon échelle à la préservation de ces savoirs faire, de ces gestes, de ces outils et des connaissances qui rendent ce métier d'Horloger si incroyable.

L'horloger donne vie à la mécanique qui rythme le temps et la sublime. Il est le gardien des différents savoirs de ce métier, qu'il transmet et perpétue aux jeunes générations.

« Le monde est une horloge et cette horloge a besoin d'un horloger »

Voltaire

Je soussigné Timothé Raguin, donne mon approbation aux aspects du savoir-faire horloger et par la même l'inscription des savoirs horlogers au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Je suis profondément attaché à ces savoir-faire puisque j'ai étudié ce métier pendant six années au lycée Edgar Faure à Morteau durant lesquelles j'ai pu concevoir et fabriquer trois projets (Grande Date, Seconde Morte et Tourbillon). C'est également pendant ces études que j'ai pu participer et gagner deux concours (Meilleur Apprenti de France 2014, concours international d'excellence de l'entreprise A. Lange & Sohne) J'espère exercer ce métier plus tard en tant qu'horloger prototypiste dans un bureau de conception et c'est dans ce but que je suis actuellement à l'ENSMM (Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques) en étude d'ingénieur en alternance chez Utinam à Besançon.

Fait à Besançon le 14 Octobre

Timothé Raguin

Le 21 janvier 2018

Objet : Lettre de consentement

Chère Madame, Cher Monsieur,

Mon grand-père Lucien Bouvier, bisontin et pâtissier d'origine, a créé avec un associé Monsieur Pernoux, faiseur d'étampe Neuchâtelois, une fabrique de cadrans de montre à Besançon en 1957. Ce couple d'entrepreneur franco-suisse a développé cette fabrique de cadran de montre. Après des études supérieures, j'ai rejoint mon père, repreneur de la fabrique, en tant que responsable de production. La société transférée à Porrentruy (CH), le couple père-fils la développe en répondant aux exigences des grandes marques horlogères.

Lorsque la matière ou le produit naît, souvent la passion se dégage. Un nouveau couple apparaît - la main et l'outil - donnant naissance aux savoir-faire, aux métiers. Je peux citer, ici, quelques procédés de fabrication propres aux cadranniers : la frappe, le découpage, le soudage, la galvanoplastie, l'adoucissage, le polissage, le peinturage, le zaponage, la décalque, le sertissage...

Je cite les procédées de fabrication du cadran car la conception et le design du cadran résultent des informations données par le mouvement de la montre. La complexité des mouvements, du mouvement simple au mouvement haute complication, implique de montrer sur le cadran de multiples indicateurs, telle la phase de lune, la chronométrie, le jour, le mois, l'année, la réserve de marche...

Le cadrannier doit s'adapter, et développer ses propres savoir-faire par rapport au mouvement mécanique horloger et ses complexités. La conception, la fabrication, l'assemblage d'un mouvement horloger naissent des savoir-faire en mécanique horlogère. De plus, ces savoir-faire engendrent directement et indirectement d'autres savoir-faire de l'environnement horloger, en particulier les savoir-faire cadranniers, c'est pourquoi je donne mon consentement à la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Les mesures de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'humanité des savoir-faire de mécaniques horlogères, qui seront mis en œuvre à la suite de l'inscription, permettront par effet papillon, de mettre en place des mesures de sauvegardes individuelles ou de branches des savoir-faire des composants horlogers de l'habillage.

Pour conclure, je cite Victor Hugo : "Il n'est rien au monde d'aussi puissant qu'une idée dont l'heure est venue."



Xavier ROUSSET - Cadrannier

John-Mikaël Flaux
Créateur Horloger

1 Rue du Bief, 25500
Morteau , France

contact.jmflaux@gmail.com
www.john-mikael-flaux.com

Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon
La City 4,
Rue Gabriel Plançon

à

À l'attention de Marieke Steenbergen
marieke.steenbergen@grandbesancon.fr

Objet: *Candidature pour l'inscription du savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.*

Le 19 Janvier 2019

Il y a 700 ans naissait l'horlogerie. 700 ans d'un savoir-faire de précision sans concession. 700 ans de ce qui a permis de rythmer la vie de générations entières et nous a conduit à ce que nous sommes aujourd'hui. 700 ans d'existence qui ont écrit l'Histoire avec bien plus que de simples aiguilles sur un cadran.

L'horlogerie nous a offert beaucoup plus qu'une histoire de "temps". Elle a créé des automates splendides qui ont imité la vie. Elle a aidé nos navigateurs les plus farouches grâce à sa précision de calcul de la longitude, à découvrir le monde et en revenir victorieux. Elle a aidé les grands scientifiques au travers d'instruments qui leur ont permis d'aller à la découverte de notre univers et de ses lois immuables. En résumé, elle est une mère pour les savoir-faire en mécanique qui nous ont amené à la révolution industrielle.

Mais l'horlogerie c'est aussi une histoire d'Art, d'art mécanique. Dès les débuts, les maîtres horlogers ont maximisé la beauté de leurs réalisations sans se contenter d'objets purement fonctionnel: chaque pièce recevant avec le plus grand soin d'une finition autant esthétique que technique. Cet aspect est longtemps resté caché derrière des cadrans et des boîtiers, réservés aux seuls horlogers et connaisseurs.

Cependant l'horlogerie aurait pu mourir au cours du XXe siècle: d'abord l'invention de l'horloge atomique supplantant la précision des horloges mécaniques et puis le quartz, électronique bien meilleur marché que les montres mécaniques.

Alors pourquoi la mécanique horlogère a-t-elle survécu ?

Parce que c'est un ART. Un art fait de mécanique. Un savoir-faire générateur d'émotions qui donne vie à la matière comme le fait une sculpture ou un tableau. L'horlogerie continue de vivre à travers le regard des passionnés, grâce à la beauté de sa mécanique et sa complexité. Le savoir-faire de la mécanique horlogère n'est plus le symbole du temps qui passe mais un art chargé d'Histoire et d'émotions.

Aujourd'hui et plus que jamais au cours de toute son histoire, l'art horloger n'a été aussi développé, fructueux et exubérant ! Il y a des industries bien sûre mais il y a aussi des horlogers qui travaillent dur pour protéger et faire vivre ce monde de l'art horloger en perpétuelle renaissance, sans oublier ses 7 siècles qui ont forgé notre Histoire.

La question de l'inscription du savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité est-t-elle encore seulement une question ? Ou une évidence...



John Mikaël Flaux
Créateur Horloger



Mon consentement :

Très belle démarche, de participer à L'inscription des savoir-faire de mécanique horlogère et de mécanique d'art et à L'inclusion des savoir-faire de mécanique horlogère à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

De mon côté, je suis fier de participer à la préservation d'un savoir faire riche et passionnant.

Né en 1965 d'un père originaire de Chevèze (Jura Suisse) et d'une mère originaire de Trévillers (Haut Doubs-France), de part ma double nationalité, je me sens d'autant plus impliqué.

1983 le dernier souffle de LIP, je quitte le lycée Jules Haag, dit « l'Horlo » à Besançon, après obtention des diplômes BEP microtechnique option *Horlogerie* et Cap d'Horlogerie fabrication.

A l'issue d'une année de « décotage » Quartz en France, je rejoins très vite la Suisse pour mettre en pratique mes connaissances, non pas pour l'attrait du salaire mais pour travailler. En effet, après les trente glorieuses, le métier prétendait plus à un pointage régulier à l'ANPE.

1992, je quitte mon dernier employeur Suisse, *Frédéric Piguet* aujourd'hui *Manufacture Blancpain*, pour m'installer à Besançon en tant qu'artisan et développer un atelier de mise au point et réglage sur mouvement manufacturé de haut de gamme. J'en profite pour préparer le Brevet de Maîtrise en Horlogerie, diplôme que j'obtiens en 1996 (dernier et plus jeune Maître Horloger de France).

Avec le concours d'apprentis et d'horlogers qualifiés, l'activité évolue autour du SAV montres, de la restauration de pièces anciennes (pendules...), de l'assemblage, la mise au point, la finition d'animations horlogères et montres à complications, pour des marques d'un grand renom ...

2003 à 2005, j'interviens en tant que vacataire et formateur en Horlogerie au Lycée de Morteau.

2010, l'entreprise Bruno Laville participe au lancement de la marque Louis Leroy à Besançon avec le développement d'un Chronographe mono poussoir, l'assemblage et la mise au point de toute la collection et en prime la certification Chronomètre de chaque montre à l'observatoire de Besançon.

2013, je remporte le prix au Concours International de Chronométrie en catégorie « tourbillon » au nom de la marque L.Leroy.

2014, La marque L.Leroy quitte la France pour la Suisse avec des raisons de coût et de logistique! Alors que dans le même temps l'industrie horlogère Suisse rentre dans une crise économique bien entamée depuis 2009 et non égalée ces trente dernières années...

2015, la chambre des métiers du Doubs m'honore de la médaille de la reconnaissance Artisanal, (15 apprentis formés avec succès au Brevet des Métiers d'Art)

Aujourd'hui, L'atelier Bruno Laville s'ouvre à un Public plus large, de collectionneurs, d'amateurs de belle horlogerie et tous autres appareils horaires dignes de ce nom. Je souhaite vivement faire profiter de mon expérience à un monde plus soucieux du temps qui ne se remonte pas...

De part ce parcours, Je ne peux encore une fois que donner mon consentement, que cette démarche puisse fédérer les horlogers pour un métier noble qui mérite, en effet, une grande attention à sa préservation.

Besançon le 15 octobre 2018.

Bruno Laville/Maître Horloger.

Yves Péria
9 rue Jeanne Antide Thouret
25000 Besançon
Tél. : 06 83 10 26 87
Yves.peria@gmail.com

Besançon, le 15 février 2019

Consentement à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Je soussigné Yves Péria, horloger, donne mon consentement à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Je suis profondément attaché à ces savoir-faire en mécanique horlogère que j'ai appris et perfectionnés au cours de mes soixante années de métier au sein de plusieurs entreprises, principalement dans la région Franche-Comté (Lip, Philippe, Reparalux, Chaumet (Paris), Silberstein...). Tout en apprenant continuellement, je me suis attaché également à transmettre à mon tour mes connaissances dans mes fonctions de chef d'atelier.

Bien qu'à la retraite depuis 17 ans, je suis toujours passionné par ce métier que je poursuis désormais à mon compte, au service d'entreprises d'après-vente et réparation, en formant et en suivant des apprentis, continuant à transmettre mes savoir-faire et ma passion. Conscient de l'importance de la conservation de la mémoire et de sa transmission, je collabore également avec le musée du Temps de Besançon, à la fois pour le bon fonctionnement des horloges du musée et dans le cadre d'ateliers de médiation à l'attention du public, leur permettant notamment d'apprendre à démonter et remonter une horloge comtoise.

Avec mes meilleures salutations,

Yves Péria



De : luc monnet [mailto:artsmecaniques@gmail.com]

Envoyé : jeudi 17 janvier 2019 10:14

À : STEENBERGEN Marieke <marieke.steenbergen@grandbesancon.fr>

Objet : Appel a consentement candidature savoir-faire mécanique horlogère UNESCO

Bonjour Mme Steenbergen,

Il me semble nécessaire voire primordial d'inscrire les savoirs-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art, au patrimoine culturel immatériel de l'humanité à l'UNESCO.

En effet, des générations de mécaniciens, d'horlogers, d'artistes ont laissé sur l'arc Jurassien leurs empreintes, tant culturelles, qu'architecturales et continuent de forger cette typicité propre à ce lieu transfrontalier.

A l'heure de la mondialisation, rappeler qu'un savoir-faire, propre à un lieu, est le garant d'une histoire passée et à venir me semble très important.

Je tente pour ma part de continuer cette tradition de créations mécaniques et de transmissions aux générations futures afin d'émouvoir et d'émerveiller les amateurs d'art horloger.

Pour que ce berceau d'art et de mécanique puisse avoir toute la visibilité et la reconnaissance de son savoir, il est important d'affirmer son statut et son intérêt culturel à cet arc horloger, tant pour les personnes qui y vivent que pour le visiteur.

Au plaisir de voir cette inscription à l'UNESCO d'ici 2020.

Très cordialement,

Luc Monnet

P.S: Sur le

PDF file:///C:/Users/artsmecaniques/Downloads/Appel_a_consentement_candidature_savoir-faire_mecanique_horlogere_mecani....pdf

votre adresse mail comporte un ç à Besançon et empêche l'envoi de mail pour information.

Luc Monnet

Horlogerie et Prototypes

Le Rucher des Tilleuls

24, Avenue de la république

Le Monastier

48100 Bourgs sur Colagne

Tel: 0466459068

www.artsmecaniques.com

Afin de contribuer au respect de l'environnement, merci de n'imprimer ce courriel que si nécessaire

Unesco : Lettre de consentement

Claude BRISELANCE

9 D rue des Saint-Martin

25000 Besançon

Les « savoir-faire en mécanique horlogère et métiers d'art ». Anamnèse.

Dès les origines, les hommes, quand il se sont organisés en communautés, ont été confrontés au « séquençement » des saisons et des jours. Pour se repérer ils ont inventé toutes sortes de procédés pour obtenir un repère temporel : le sable (sablier), l'eau (clepsydre), le soleil (gnomon, cadran solaire), le feu (les bougies graduées)... Devant l'incertitude des mesures, ils se font fait : astronomes, inventeurs, mécaniciens, physiciens... L'horlogerie est l'une des plus belles réalisations techniques et artistiques où la recherche et la création ont été les plus précoces (les engrenages, le folio, le pendule, le spiral, la fusée...) pour obtenir une division « du temps », fiable, élément fondamental pour toute bonne organisation sociétale. C'est aussi le domaine technique où l'évolution de la « construction mécanique » s'est révélée la plus significative de toute de l'histoire de l'humanité. Au XV^e siècle, aux côtés des horloges d'édifice, on a vu naître les premières « horloges » portatives (les œufs de Nuremberg), le rapport des proportions et unique dans l'évolution de la miniaturisation des objets complexes et depuis, le « génie » horloger n'a cessé de faire montre d'innovations. De nos jours encore, on ne peut que s'émerveiller devant les prouesses techniques réalisées par ces « maîtres du temps » tant dans la montre mécanique que pour les pendules, les horloges, voire les « automates » qu'ils on su revisiter tout en conservant la mémoire historique de leurs évolutions et l'intelligence de la main...

L'horlogerie : un patrimoine culturel exceptionnel.

La pratique du métier d'horloger ne saurait se réduire à la seule création, aux interventions de maintenance courante sur les montres actuelles, ni aux actions de vente. La France possède un patrimoine d'horlogerie ancienne exceptionnel et l'horloger d'aujourd'hui prend sa véritable dimension quand il redevient cet artiste en les « *arts mécaniques* » si chers aux philosophes du XVIII^e siècle. Notre « Maître horloger » d'aujourd'hui doit être capable, quand on lui présente une de ces montres anciennes, fabriquée par un Lépine⁽¹⁾ ou un Breguet⁽²⁾, _____

(1) Jean Antoine LÉPINE (1720-1814), horloger du roi Louis XV, on lui doit le calibre éponyme qui préfigure les montres modernes (suppression de la fusée, platine supérieure remplacée par des ponts, déplacement du balancier...). Les montres perdent ainsi de « l'épaisseur ».

(2) Abraham-Louis BREGUET (1747-1823), horloger d'origine suisse, il exerça l'essentiel de son art en France. On doit à ce maître horloger nombre d'innovations et d'inventions, comme : le tourbillon, la courbure terminale du spiral, l'utilisation des rubis, la montre bracelet (pour Caroline Murat 1812), la réalisation d'une montre d'exception avec nombre de complications (montre dite : Marie-Antoinette)... Il est considéré comme l'un des plus grands horlogers de tous les temps...

d'en faire l'expertise historique, de resituer la date de fabrication, de mettre en exergue les solutions techniques originales, les particularités, voire l'usage qui lui était dévolu. Le cas échéant, il sait procéder aux actes de réfection de l'objet, en respectant sa *bienfaisance**, comme ce minuscule pivot qui a cédé sous le poids des ans. Il sait aussi redonner les échos sonores, si agréables à l'oreille, à cette pendule de cheminée à figures de bronze, au mouvement signé Berthoud⁽³⁾ et dont la sonnerie des quarts ne frappe plus que deux notes. Il sait encore retrouver la forme de l'unique aiguille des heures de ce mouvement de pendule anonyme, à cage de fer dont l'intégralité des pièces n'a pu résister aux outrages du temps... Ainsi, si notre patrimoine horloger ancien fait partie intégrante des « objets d'art », il n'acquiert sa véritable dimension que si il est en état de fonctionner. Une montre, une horloge, une pendule, en dysfonctionnement restent, en

dépité de leurs qualités artistiques et de leur valeur historique, des objets morts. Ce sont des vies arrêtées. Pour maintenir en état cet héritage culturel et technique, historique et artistique, l'horloger formé dans cette connaissance, souvent transmise par voie orale - quoique les écrits restent nombreux - redevient l'homme de la mesure du temps. Outre les gestes d'antan, pleins de tendresse et de minutie acquis par l'expérience, il se doit aussi de disposer de tous les outillages anciens et modernes qui lui permettent d'atteindre cet absolu, à l'égal des grands maîtres du passé.

Les Montagnes du Doubs et Besançon : terres d'élection de l'horlogerie.

Gardiens du patrimoine, les horlogers de Besançon et des Montagnes du Doubs perpétuent une tradition locale et régionale. En effet, bien que la production des montres puise son origine, en France, dans la région de Blois dans les débuts du XVI^e siècle, c'est en Franche-Comté qu'elle s'est développée dès la fin du XVIII^e siècle et que Besançon a construit son image de « capitale française de l'horlogerie ». Son implantation est singulière. Si on peut affirmer qu'elle est née dans les Montagnes du Doubs et dans le Pays de Montbéliard de la proximité des grands centres de production neuchâtelois, son histoire est cependant plus lointaine et met en relief les différents apports transfrontaliers et le refus de l'intolérance⁽⁴⁾. En s'implantant dans le canton de Neuchâtel, l'horlogerie connaît au XVIII^e un _____

(3) Ferdinand BERTHOUD (1727-1807). Né en Suisse, il se forma et exerça son art en France. Il devint un spécialiste des « horloges marines ».

(4) Le point de départ est lié à la Réforme. Fuyant les persécutions religieuses un grand nombre d'horlogers français (Blois et Paris) émigrent à Genève et y implantent leur art. Le développement est tel que la jeune industrie cherche à contrôler et à régenter toutes les activités horlogères et s'enferme dans un corporatisme étroit qui n'attribue la maîtrise qu'aux seuls citoyens et bourgeois de Genève. L'emprise de la corporation étant par trop contraignante, des compagnons et des maîtres horlogers particulièrement actifs portent leurs industries hors les murs de Genève et principalement dans le comté de Neuchâtel où le travail était libre de toute autorité politique et

corporative. Cette liberté a été un des facteurs du développement de l'horlogerie et cette profession a trouvé dans le paysan de l'arc jurassien, un vecteur puissant de son essor avec la naissance du paysan-horloger et de l'établissage.

(*) Terme en usage dans les corporations qui signifie : « conforme aux règles de l'art », à une époque donnée.

essor considérable. Les grands centres producteurs du Locle et de la Chaux-de-Fonds, ayant besoin de main-d'oeuvre, se tournent tout naturellement vers la zone frontrière comtoise, cette autre territoire qui leur ressemble si fort : même climat, même isolement, mêmes ressources agricoles, pas de contraintes corporatives et une frontière très perméable... Les Montagnes du Doubs jouent alors le rôle de compensateur économique de la fabrique neuchâtelloise. En 1789, on compte une centaine d'horlogers dans le Val de Morteau qui travaillent, pour la Suisse. Quant à l'implantation d'une manufacture d'horlogerie, en 1793, à Besançon, elle relève tout simplement d'un véritable transfert de savoirs et savoir-faire suisses. Sans vouloir retracer ici tout l'historique de cette création on retiendra surtout l'initiative d'un Suisse, Laurent Mégevand, pénétré des idéaux révolutionnaires et qui, dès les débuts de la Révolution française, propose aux membres de l'Assemblée constituante de créer une fabrique horlogère en France afin de mettre fin à une charge jugée préjudiciable au Trésor public*. Son plaidoyer déclenche des passions et un réel enthousiasme. Sa proposition est acceptée. Avec Mégevand ce sont plusieurs centaines d'horlogers suisses qui s'installent à Besançon, avec « tout leur outillage »... Besançon devient ainsi le premier centre producteur horloger de la République. Mais les idéaux révolutionnaires sont parfois difficilement compatibles avec les réalités économiques et politiques. Les rivalités et certaines spéculations malheureuses de Mégevand précipitent la fin de la manufacture d'horlogerie. Paradoxalement, cette chute renforce les initiatives individuelles. Les nombreux apprentis formés⁽⁵⁾ pendant l'existence de la manufacture (1793-1809) pérennisent et développent l'activité horlogère. En 1860, Besançon assure les deux tiers de la production

nationale des montres et devient ainsi la « capitale française de l'horlogerie⁽⁶⁾ ». Pendant près de cent soixante années, Besançon et les montagnes du Doubs ont pensé et produit de l'horlogerie. Les mentalités en sont restées profondément marquées. La crise horlogère des années 1980 a certes frappé lourdement l'industrie bisontine, mais le goût de la minutie, de la précision, de l'innovation tant pour la création de calibres nouveaux que pour la fabrication des outillages, ont préparé les esprits vers la mutation industrielle de la ville. Dès les années 1970, sont nées à Besançon, un nouveau _____

(5) Lors de l'installation de la fabrique d'horlogerie à Besançon « *aux frais de la République* », la Convention avait exigé des Suisses qu'ils « *formassent* » en nombre des apprentis (surtout des filles), jusqu'à « *200 par an, tous Français, dont la moitié seront entretenus aux frais de la République...* ». Arrêtés de prairial an II et messidor an III.

(6) « *La fabrication des montres se trouvant concentrée en France, dans la ville de Besançon, c'est là que tous les perfectionnements devront être désormais implantés et réalisés* ». Colonel Laussedat, directeur du Conservatoire National des Arts et Métiers, 1868.

(*) « *Afin de mettre fin à une charge jugée préjudiciable au Trésor public* », car la France importait en grande quantité des produits horlogers.

(**) On ne saurait omettre la région de Montbéliard (avec Beaucourt) et Morez qui furent aussi des centres de productions horlogères

3

concept issue de l'horlogerie : « les microtechniques » dont la montre à quartz en est la parfaite illustration : alliance de la micromécanique (rouages, platine), avec de l'électronique, de la technologie des matériaux (résonateur à quartz), un micromoteur pas à pas (magnétisme), une pile bouton (chimie) comme source d'énergie... Ces microtechniques sont filles de l'horlogerie. Désormais, l'horloger, ce « mécanicien de la précision et du très petit », s'est mué en technicien des microtechniques, et Besançon, comme pour l'horlogerie, est devenue le *leader* français de cette nouvelle industrie, qui trouve désormais sa référence internationale dans le salon Micronora⁽⁷⁾.

La formation des horlogers, un enseignement aux larges perspectives prospectives.

Une des richesses de Besançon et des Montagnes du Doubs tient à la force de sa mémoire collective. Aux côtés des artisans horlogers établis, il existe aussi tout un musée du vivant dont les vieux horlogers, nombreux, sont les dépositaires. Et il n'est pas rare, lorsqu'il s'agit de réparer une montre ancienne, luxueuse ou de grande valeur sentimentale que l'on fasse encore appel à leurs compétences. Heureusement, la transmission des savoirs et savoir-faire a toujours été privilégiée, et la Franche-Comté s'est illustrée en ouvrant des écoles d'horlogerie. La plus prestigieuse a été sans conteste l'École Nationale d'Horlogerie de Besançon. Ouverte officiellement en 1862, elle a formé pendant quelque cent vingt ans quantité de praticiens, de techniciens et d'ingénieurs en horlogerie. Son empreinte a marqué nombre de générations qui ont créé la majeure partie du tissu industriel horloger de Besançon, du Val de Morteau, et des Montagnes du Doubs. Plus proche de nous, et parce que la crise horlogère a été particulièrement sévère à Besançon, son École Nationale a dû réorienter ses formations. Le secteur des microtechniques s'est substitué à l'horlogerie et cette dernière est allée s'installer au cœur même d'un bastion horloger, dans les Montagnes du Doubs, au lycée Edgar Faure de Morteau*. Si l'environnement de l'Arc jurassien est très favorable au renouveau de l'horlogerie mécanique, il a fallu revoir les programmes de formation ainsi que les qualifications. La profession et le ministère de l'Éducation nationale ont tout d'abord inscrit l'horlogerie dans les « métiers d'arts », eu égard à sa spécificité qui ressortit de la haute technicité, de l'art du bijou et de l'histoire de la mesure du temps. Ensuite, pour la pratique de l'exercice de cet « art » ils ont retenu trois niveaux de formation qui forment un *continuum* à l'issue de la 3^{ème} de collège (15 ans) :

- 1^{er} niveau : CAP horlogerie en 2 années. À l'issue de cette formation, son titulaire doit être

(7) Micronora est un salon international (biennal) dédié aux microtechniques qui se déroule à Besançon. Il concerne tous les marchés qui recherchent une très haute intégration de fonctions complexes (nanotechnologies), comme l'aviation, l'horlogerie, le médical, les transmissions, la téléphonie, l'Intelligence artificielle... En 2018, Micronora a réuni plus de 900 exposants dont 35% d'étrangers sur 25 000 m².

(*) Le lycée Edgar Faure de Morteau, est devenu l'établissement de référence, au plan national, de la formation horlogère.

capable de mettre en service ou de remettre en état, tout mouvement d'horlogerie (montage, démontage, nettoyage...), au besoin par échange standard des éléments défectueux. Il peut être appelé à travailler sur des chaînes de production (contrôle et assemblage...).

- **2^{ème} niveau : Brevet des Métiers d'Arts* (BMA) horlogerie.** Ouvert aux titulaires du CAP horlogerie, la formation est de deux années avec périodes en entreprises. À l'issue des études le titulaire du BMA doit être capable d'assurer la réparation fine de toutes les montres et pendules.

- **3^{ème} niveau : Diplôme des Métiers d'Arts** (DMA) en horlogerie.** Formation en deux années dans la suite du BMA. Son titulaire est un spécialiste qui intervient dans la sauvegarde du patrimoine. À ce titre il œuvre dans la restauration des appareils horaires. Ses compétences dans les domaines de l'histoire de l'art et des techniques horlogères en font un spécialiste tout désigné auprès des musées, des différents conservatoires du patrimoine et des particuliers. Il est aussi un concepteur et un réalisateur de nouveaux produits. Ses compétences en microtechniques, ses connaissances en CAO et CFAO⁽⁸⁾ lui permettent d'assurer seul ou en équipe la conception, la réalisation de tout ou partie d'un produit... Au cours de leur formation (avec stages en entreprises), les étudiants doivent réaliser un « chef-d'œuvre » original, avec soutenance devant un jury, qui couronne toutes leurs connaissances en conception, réalisation, mise au point et esthétique...

- **Diplôme National des Métiers d'Arts et du Design*** (DN MADe), luxe et innovation en horlogerie, produits et technologies d'exception.** Ce nouveau diplôme va se substituer, en 2020 au DMA. Il entre dans le cadre de la réforme des Arts Appliqués. Cette formation en trois années, post BMA (niveau licence professionnelle), intègre les compétences du DMA auxquelles s'ajoute une place importante à la création tant artistique que technique. Soit en revisitant les solutions techniques du passé et en les exploitant dans un nouveau concept où l'esthétisme (design), la nature des matériaux et leur mise en forme (bijou, luxe), peuvent être une voie privilégiée ; soit en choisissant la conception et la réalisation de nouveaux produits horlogers, de haut de gamme, où l'art du bijou et de la mesure du temps trouvent une parfaite harmonie censée complaire aux attentes d'un public fortuné...

Conclusion.

Être horloger, aujourd'hui : c'est vouloir pratiquer une profession qui plonge ses racines dans l'histoire, l'art, les sciences et les techniques et qui doit aussi intégrer les technologies du futur. C'est une équation délicate à résoudre pour celui qui l'exerce, tant le concept du

(8) Conception Assistée par Ordinateur (CAO), Conception et Fabrication Assistées par Ordinateur (CFAO).

(*) Niveau terminal d'études équivalent baccalauréat.

(**) Niveau terminal des études équivalent au BTS ou DUT.

(***) Niveau terminal des études équivalent licence.

« balancier spiral », ce régulateur qui faisait battre le cœur des montres et dont le petit bruit familier rythmait hier encore (et aujourd'hui), la vie quotidienne de chacun a marqué les mentalités. Maintenant, c'est un quartz dominateur et résonateur qui distille imperturbablement ses secondes électroniques qui s'affichent en une réponse numérique ou analogique. Mais cette

réponse, issue de l'évolution des sciences physiques et des matériaux, qui fit florès dans les années 1980, n'a pu abolir ce chef-d'œuvre de la micromécanique dans la garde et le séquençement du « temps » qu'est la montre mécanique que le génie de l'horloger et l'intelligence de sa main continuent de perpétuer et de perfectionner dans sa précision chronométrique temporelle et qui se voit désormais toujours promis au plus bel avenir...

Ainsi être horloger, aujourd'hui, c'est maîtriser tous actes professionnels et la mémoire historique du métier, tout en restant un « *artiste ès arts* » ouvert à la création et aux technologies du futur...

Quelques souvenirs personnels et mon engagement pour sauvegarder la mémoire horlogère.

L'horlogerie a toujours tenu une place particulière dans ma mémoire et dans mon parcours professionnel. Né dans les Montagnes du Doubs, en 1944, à Montlebon, il me reste le souvenir d'un grand-père qui fut « fabricant d'outils d'horlogerie » et de son atelier aux fenêtres si particulières pour faire « entrer la lumière du jour ». De son établi et de tout cet outillage, si spécifique, qu'il avait façonné de ses mains afin de produire des « douzièmes, des huit-chiffre, des réglets... », qu'il apportait chaque mois à la « grand-ville » (Morteau). Suite aux pérégrinations professionnelles d'un père attaché au monde agricole, et de son installation définitive à Saône (dans la proche banlieue de Besançon), à l'issue l'école primaire, j'ai intégré le Collège d'Enseignement Technique de Montjoux, annexé à l'École Nationale d'Horlogerie de Besançon. Titulaire d'un CAP de « mécanicien en petite mécanique de précision », j'ai débuté ma carrière professionnel, dans l'industrie comme « outilleur », dans le découpage à la SIDOP, puis dans la fabrication des « Boîtes de montres » en métal précieux à la société Généralor, toujours à Besançon. Ensuite au retour du service militaire (début 1965), j'ai intégré la manufacture

d'horlogerie Kelton-Timex en qualité d'ouilleur en mécanique de précision (je suis intervenu dans la mise au point de la montre électrique)... Tout en travaillant j'ai suivi les cours de la promotion Supérieure du Travail et du Conservatoire National des Arts et Métiers (DEST) afin de passer le concours de Professeur Technique des Lycées. Reçu en 1968, après une formation en École Normale, je suis affecté comme Professeur technique de micromécanique à l'École*

(*) À cette époque, pour intégrer l'enseignement technique il fallait une expérience industrielle.

Nationale d'horlogerie de Besançon, à 24 ans. Pendant près de 15 années j'ai dispensé un enseignement en micromécanique, en microtechnique et toutes les sciences technologiques afférentes, à des élèves : de CAP, de BEP, de Technicien, de Bachelier technologique, de BTS... Avec l'inspection générale et des collègues du Lycée Technique d'État, nous avons mis au point, en 1972, le nouveau concept des « microtechniques », que nous avons développé au plan national. En 1984, j'intègre (sur concours) le corps d'inspection. Après deux années de formation à l'ÉNS de Cachan, je retrouve mon académie de Besançon, où tout "naturellement" l'inspection générale, me confie** au plan national la responsabilité de la filière horlogère (et bijoutière) que je rénove en totalité dans les années 1990. Dans le même temps tout en exerçant mes fonctions professionnelles, je m'engage dans des études d'histoire où l'horlogerie tient la place éminente sur son rôle et de son influence fondatrice de nombre d'industries connexes. Ainsi, j'ai rédigé et soutenu : un mémoire de Maîtrise sur « L'horlogerie dans le Val de Morteau , au XIX siècle », un DEA sur « l'Institut de Chronométrie de Besançon », enfin un doctorat sur « Les Écoles d'horlogerie de Besançon. Une contribution décisive au développement industriel local et régional (1793-1974) ». Et depuis je continue à apporter ma modeste contribution au sein de différentes*

Sociétés savantes pour des communications sur « l'industrie » horlogère afin de perpétuer cette mémoire (qui est aussi la mienne), dans le souvenir de mon grand-père et de mon expérience professionnelle.

C'est pourquoi, et pour toutes ces raisons, j'apporte mon plein consentement pour l'inscription des « savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art » sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO.

Fait à Besançon, le 20 décembre 2018

Claude BRISELANCE

- Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional en Sciences et Techniques Industrielles (honoraire).
- Ancien responsable national de la formation horlogère au sein du Ministère de l'Éducation Nationale (1989-2001).
- Docteur en Histoire

(*) En 1959, l'École Nationale d'Horlogerie a été transformée en Lycée Technique d'État d'Horlogerie.

(**) En autres missions...

Annie GENEVARD

Vice-Présidente de l'Assemblée nationale
Députée du Doubs

Pontarlier, le 12 mars 2019

Le Pays Horloger a gardé avec son histoire industrielle des relations profondes et bien vivantes.

Cette dénomination ne doit rien au hasard tant l'industrie horlogère a laissé son empreinte sur notre territoire qu'il s'agisse de l'architecture avec les fermes ou les maisons qui abritaient le travail à la fenêtre, qu'il s'agisse des usines qui rappellent les belles heures de l'horlogerie française, qu'il s'agisse des musées dont les collections attestent de la réalité du travail et de l'excellence des horlogers du Haut-Doubs. Le musée de l'horlogerie de Morteau qui va recueillir bientôt celles du musée de la montre de Villers le Lac, le musée de la Pince à Montécheroux, la collection d'outillages du village des Gras en attestent.

Le travail documentaire effectué par la direction régionale des Affaires culturelles et par le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté confirme l'existence d'un patrimoine extrêmement riche. Celui-ci d'ailleurs continue à faire la joie des amateurs éclairés nombreux à fréquenter la manifestation d'Horlotroc où les passionnés d'horlogerie s'échangent objets et conseils.

Pour autant l'horlogerie dans le Haut Doubs ne s'écrit pas qu'au passé et c'est tout le sens de l'action conduite depuis longtemps au Pays Horloger.

En 2004, en ma qualité de présidente du Pays Horloger, j'ai avec l'appui de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Doubs, lancé une étude sur la finition soignée des métaux afin de créer un cluster industriel susceptible de fédérer les très nombreuses entreprises, souvent de petite taille, qui travaillent pour l'horlogerie, la bijouterie, les métiers du luxe, et de façon plus large pour les Microtechniques. Cette étude a donné naissance en 2006 au cluster Luxe et Tech, outil de cohésion et de promotion de la filière. Présent dans les salons français et suisses, présidé par un industriel du territoire, animé par un personnel du Pays Horloger, il est un outil apprécié et utile aux entreprises. Celles-ci sont nombreuses, qu'il s'agisse d'entreprises horlogères comme Pequignet, Herbelin, Berthet... de sous-traitance horlogère comme la manufacture d'aiguilles de montres La Pratique. Le territoire compte plus de quarante entreprises horlogères et Microtechniques. Leur savoir-faire hérité de cette longue tradition d'excellence qui fait la réputation du territoire est aujourd'hui encore très recherché dans la filière.

Pour faire face à la pénurie de main-d'œuvre, j'ai initié avec FACT (Franche-Comté Amélioration des Conditions de Travail) et le MEDEF un club RH avec les entreprises du territoire pour échanger sur la réglementation en matière de droit du travail, sur les bonnes pratiques, sur les stratégies de recrutement et de fidélisation de la main d'œuvre.

Annie GENEVARD

Vice-Présidente de l'Assemblée nationale
Députée du Doubs

Un des acteurs majeurs de l'horlogerie est le lycée Edgar Faure de Morteau qui a su au fil des années s'imposer comme un des tout premiers lycées horlogers de France et d'Europe. Plusieurs Meilleurs Ouvriers de France y ont été formés ou y exercent. Les entreprises ne s'y trompent pas et ils sont embauchés en France ou en Suisse sans difficulté. Le lycée entretient avec les entreprises horlogères et Microtechniques des relations étroites qui ont donné naissance à une plateforme de prototypage rapide, outil utile à des étudiants passionnés par leur formation et aux entreprises qui leur passent commande. La qualité de la formation délivrée par le lycée Edgar Faure se mesure aussi par les récompenses prestigieuses octroyées à certains d'entre eux comme Shona Taine en BMA Horlogerie, second prix en 2018 du concours national de l'INMA « Prix Avenir Métiers d'Art » ou John-Mikaël Flaux, médaillé d'Or au concours national "Un des meilleurs apprentis de France" désormais créateur-horloger installé à Morteau.

Tout cela atteste d'un passé riche et d'un présent bien vivant et justifie la candidature portée par l'office fédéral de la culture, le Pays Horloger et la Communauté d'agglomération du Grand Besançon en vue de l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité.



Annie Genevard

Eragny le 30 janvier 2019

FONTAINE Jean-Jacques

33 rue de la source

95610 ERAGNY

jjfontai@gmail.com

► **CANDIDATURE DES SAVOIR-FAIRE EN
MÉCANIQUE HORLOGÈRE ET MÉCANIQUE
D'ART AU PATRIMOINE CULTUREL
IMMATÉRIEL DE L'HUMANITÉ [**

Les métiers liés à la fabrication horlogère nécessitent à la fois des connaissances théoriques très importantes en micromécanique et un exceptionnel savoir-faire manuel afin de réaliser des objets (montres, chronomètres, pendules) qui se caractérisent par une miniaturisation extrême et une précision qui n'a été dépassée que récemment par les horloges atomiques. Les objets réalisés par l'industrie horlogère franc-comtoise et suisse ont permis le développement de la marine pour la navigation, de l'aéronautique et de la médecine, la mesure du temps étant un élément essentiel.

Ce savoir-faire m'a toujours fasciné car les artisans arrivent à fabriquer, assembler, régler des mécanismes dont la taille est si petite que l'on se sent incapable de la faire tant la précision du geste est diabolique. De plus malgré la taille réduite et les conditions d'utilisation sévères (porter de la montre par exemple) ces minuscules mécanismes résistent à l'usure du temps en gardant une précision exceptionnelle.

Ce savoir-faire est unique sous plusieurs aspects :

- Par les dimensions des objets réalisés
- Par la complexité, même une montre basique nécessite des centaines de composants tous plus complexes les uns que les autres
- Par le soin à apporter au travail, la moindre poussière pouvant nuire au résultat
- Par la précision de la réalisation indispensable pour obtenir la précision du produit fini.

Il est donc souhaitable que ce savoir-faire unique, situé principalement autour de la frontière franco-suisse soit reconnu par l'UNESCO à la fois pour rendre hommage à ceux qui l'ont développé dans le passé et aussi pour le conserver car d'une part des millions de montres, horloges, chronomètres et autres instruments proches, dont les horloges astronomiques, ont résisté à la pression des ans et nécessitent encore d'être entretenus, parfois réparés, ce que ne fera jamais une machine et d'autre part la beauté du mécanisme d'horlogerie incite toujours l'amateur d'art à porter une montre mécanique.

Jean Jacques Fontaine, retraité Ancien ingénieur de l'Ecole Nationale Supérieure de Chronométrie et de Micromécanique de Besançon

Patrick AUGEREAU
7 rue du Repos
25000 BESANCON

**Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon
A l'attention de Marieke Steenbergen
La City
4, rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON CEDEX**

Besançon, le 14 janvier 2019

Madame,

L'horlogerie a une très longue histoire qui remonte à la plus haute antiquité. La succession des jours, des saisons, des lunaisons et de bien d'autres événements astronomiques ou environnementaux répétitifs ont conduit à la notion de temps.

Ainsi divers calendriers et divisions de la journée furent imaginés (du gnomon aux horloges dites atomiques) qui servirent à définir la notion de temps.

Les horloges mécaniques sont apparues vers le XIV^e siècle. Elles fonctionnent toutes suivant le même principe que nos montres actuelles en comptant les oscillations de systèmes mécaniques.

L'horlogerie consiste à numériser le temps qui est une notion immatérielle. Le temps ne se mesure donc pas mais se compte. Notre temps de vie nous est compté.

Beaucoup de disciplines ont été utilisées pour créer horloges, pendules et montres. Elles sont techniques : mécaniques, scientifiques et artistiques. L'intérêt de l'horlogerie a toujours été stratégique, il est dans tous les domaines, qu'il soit militaire, commercial, de communication, de gestion de nos ordinateurs.

Le génie créatif des horlogers au cours de l'histoire est vaste et très intéressant, c'est le berceau des microtechniques. La richesse du patrimoine de l'horlogerie mécanique nécessite le maintien de la culture horlogère et des savoir-faire pour assurer sa restauration et son entretien.

C'est un métier au passé scientifique culturel artistique très important qu'il convient de préserver dans ses savoir-faire car il est riche dans beaucoup de domaines. Il crée de la richesse intellectuelle, artistique, commerciale et valorise la perfection du travail de la personne.

Par la présente, j'apporte mon consentement à la candidature auprès de l'UNESCO «DES SAVOIR-FAIRE EN MECANIQUE HORLOGERE ET MECANIQUE D'ART AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE ».

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.

Patrick AUGEREAU.



■
AFPA Doubs

19 avenue de l'Observatoire
25000 BESANCON
Tél. : 03 81 65 66 55
Fax : 03 81 53 09 08
www.franche-comte.afpa.fr
■

Afpa

Besançon, le 14 Février 2019

N/Réf. : DT/NR 2019

Objet : Soutien candidature savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art à la liste représentative du Patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Madame, Monsieur,

Notre centre de formation forme depuis de nombreuses années des personnes aux métiers de l'horlogerie, sur lequel nous avons acquis une expertise et un savoir-faire reconnu.

Dans le cadre de la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, nous exprimons notre soutien à ces savoir-faire, à leur sauvegarde, à leur transmission et à leur patrimonialisation, ainsi qu'à la pérennité des communautés associées.

Cela concerne les aspects suivants :

- L'inclusion des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art du patrimoine culturel immatériel,
- L'inscription des savoir-faire de mécanique horlogère et de mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos respectueuses salutations.

Dany THORELLE
Directrice



Lettre de consentement à la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art à l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

L'homme s'est toujours employé à définir la notion du temps et de sa mesure. Le temps est ainsi la notion la plus complexe qui soit et en même temps la plus importante de l'humanité puisqu'elle est liée à sa propre existence. Aujourd'hui, toutes les sciences nécessitent de définir précisément la notion de mesure du temps. Des femmes et des hommes de génie ont ainsi passé leur vie à élaborer des moyens scientifiques et techniques pour caractériser le temps qui s'écoule.

La France et la Suisse sont, historiquement, les pays fondateurs de l'horlogerie et de la mesure moderne du temps. Il y a ainsi quelques 300 ans, des scientifiques et inventeurs mais surtout des paysans ont initié le développement de savoir-faire uniques. Ces savoir-faire se sont développés et étendus bien au-delà de l'horlogerie puisqu'un très grand nombre de technologies et domaines d'applications (santé, transport, télécommunication, énergie, micro/nano robotique ...) dérivent aujourd'hui de ces connaissances.

On peut également noter cette évolution à l'Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et des Microtechniques de Besançon. L'ENSMM, dont les élèves sont encore surnommés les « Chronos », a évolué lors de son existence, aujourd'hui plus que centenaire, de la formation d'ingénieurs de haut niveau pour l'industrie horlogère aux microtechniques qui en sont ses dignes héritières. On peut également noter un engouement fort de nos élèves pour l'horlogerie.

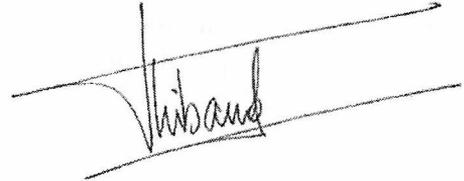
Il est important de noter que dans l'inconscient de la population nationale et internationale, Besançon représente l'histoire de l'horlogerie française tant sur son rayonnement et ses compétences que sur les crises subies. Ainsi, après plus de quarante années, l'histoire de l'entreprise LIP est toujours présente. On peut d'ailleurs se réjouir de voir cette marque revivre en son berceau bisontin par l'intermédiaire de l'entreprise SMB.

En tant que professeur à l'ENSMM, je ne peux que confirmer l'importance de conserver ce patrimoine historique tant matériel (savoir-faire, ouvrages, bâtiments, ...) qu'immatériel (histoire, attachement au territoire). L'école dispose d'ailleurs d'une bibliothèque d'ouvrages horlogers historiques et originaux de tout premier plan qu'il sera nécessaire d'intégrer et conserver précieusement dans ce patrimoine. Le temps passe mais l'histoire et l'attachement à cette discipline restent profondément ancrés à l'inconscient collectif. Rares sont ceux qui ne nous sollicitent pas pour nos compétences afin de répondre à des difficultés techniques relevant du savoir-faire horloger et ceci pour des applications très variées. Dans leur inconscient, la Franche-Comté est le territoire de la précision, de la micromécanique et surtout de l'horlogerie.

Afin de s'attacher à conserver ce terreau fertile en innovation, il est important d'assurer la transmission du patrimoine horloger à l'humanité. Je ne peux ainsi qu'encourager chaque acteur du monde horloger d'œuvrer à la sauvegarde des savoir-faire de cette discipline ainsi qu'à son patrimoine. Ceci s'inscrit parfaitement dans l'idée initialement proposée par le Professeur Jules Haag, ancien directeur de l'ENSMM et grand mathématicien du temps, d'une université du temps et de l'opportunité de définir sous l'égide de l'UNESCO une année internationale du temps dont la Suisse et la France seraient les initiateurs et les porteurs.

Besançon, Le 30 Janvier 2019,

Sébastien Thibaud
Professeur des Universités à l'Ecole Nationale Supérieure
de Mécanique et des Microtechniques de Besançon,
Chercheur à l'Institut FEMTO-ST (UMR CNRS 6174),
Département de Mécanique Appliquée.



Thierry DUCRET
Horloger
Enseignant en horlogerie au lycée Edgar Faure de Morteau (25500)
Meilleur Ouvrier de France (MOF) en 2007
Président de la classe horlogerie au concours MOF

Morteau, le 18 octobre 2018

Madame, Monsieur,

C'est avec un grand plaisir et détermination que j'apporte mon consentement au projet de candidature auprès de l'UNESCO pour l'inscription des savoir-faire de mécanique horlogère et de mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Horloger passionné et praticien, j'exerce en tant que professeur en lycée polyvalent, ce qui me permet de transmettre les savoirs et les savoirs-faire horloger à des élèves et des étudiants.

Le référentiel du programme pour l'application de ces savoirs-faire, est revu régulièrement et en constante progression. Tout en conservant les méthodes traditionnelles de fabrication de base (tournage, fraisage, pivotage, virochage, montage et réglage,...), de nouvelles techniques méthodologiques viennent s'ajouter, telles que DAO (dessin assisté par ordinateur), usinage numérique, laser, ...

L'établissement dans lequel j'enseigne, donne la possibilité aux élèves de suivre une formation pouvant aller jusqu'à 7 années, jalonnées de diplômes intermédiaires (CAP-Brevet des métiers d'arts et Diplôme national des métiers d'art et du design), et qui leur permet d'acquérir à la fin de ce cursus, une expertise inégalée en horlogerie de restauration, conception, fabrication et design horloger.

L'étudiant horloger, en pratiquant et en faisant connaissance avec toutes ces techniques, possède toutes les clés pour découvrir le monde infini de cette discipline. Il est important de maintenir l'enseignement horloger tel qu'il est prodigué actuellement, pour assurer à la mécanique horlogère et à la mécanique d'art, le socle d'apprentissage indispensable pour les futurs mécaniciens et concepteurs horlogers.

L'horlogerie mécanique est un art, et le travail patient de l'horloger lui donne vie.

Actuellement, la région Bourgogne-Franche-Comté reconnaît la progression constante de cette profession et la valorise en agrandissant le lycée et sa partie technique, afin d'y assurer une formation dans les meilleures conditions possible.

Thierry DUCRET



lycée polyvalent
Edgar Faure

académie
Besançon

Morteau, le 2 mars 2019

Le proviseur

Dossier suivi par
Sophie LABRE
Proviseur

Téléphone
03 81 67 68 89
Fax
03 81 67 39 56
Mél.
sophie.labre
@ac-besancon.fr

2, rue du docteur Sauze
BP 63087
25 503 Morteau
cedex

Madame, Monsieur,

C'est avec honneur et plaisir que j'apporte mon consentement et soutien au projet de candidature auprès de l'UNESCO pour l'inscription des savoir-faire de mécanique horlogère et de mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

A la tête du lycée Edgar Faure labellisé Lycée des métiers « Horlogerie-Bijouterie », je mesure chaque jour la singularité de ces formations aux métiers d'art.

Alliant une bonne connaissance technique du fonctionnement des appareils horaires et une solide culture artistique des styles et du design, cette formation nécessite de la patience, de la concentration, du courage et de l'imagination. Longue et exigeante, cette formation est aussi un parcours sur soi pour l'apprenant qui doit dompter ses échecs pour atteindre son objectif avec une grande humilité.

Pour concevoir et réaliser des appareils horaires sur un thème imposé, les apprenants doivent mettre en œuvre le geste et l'imagination. Les arts et la microtechnique se conjuguent pour réaliser des pièces uniques relevant à la fois des savoir-faire traditionnels et des dernières innovations techniques au profit de nouvelles prouesses techniques horlogères au design original.

Parce que mes élèves qui ont entre 15 et 21 ans peuvent se concentrer durant de longues heures derrière leurs établis oubliant jusqu'à la notion du temps malgré le tic-tac des horloges au profit de la recherche d'une solution technique ou de la pièce parfaite qui relancera le mécanisme complexe d'une restauration, il y a un bel avenir pour le patrimoine horloger et la création de celui de demain.

Aristote disait « le plaisir dans le travail met la perfection dans le travail ». Les horlogers sont des passionnés et leur savoir-faire est à présent au service de bon nombre de secteurs industriels, de recherche et d'innovation dont celui de la santé.

Inscrire les savoir-faire de mécanique horlogère et de mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, c'est préserver notre patrimoine et miser sur des solutions d'avenir.



Sophie LABRE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Le Proviseur
Guy FLAUDER,

Dossier suivi par :
S. NORMAND

Téléphone
03 81 81 01 45

Mél.
Ce.0250011b@
ac-besancon.fr

Site Internet
www.lycee-juleshaag.fr

1, rue Labbé
25000 Besançon

Besançon le 11 mars 2019

Le Proviseur

A

Communauté d'agglomération du grand Besançon
A l'attention de Mme Marieke STEENBERGEN
La city
4, rue Gabriel Plançon
25043 BESANÇON Cedex

J'ai le plaisir d'apporter mon soutien enthousiaste à la candidature à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité auprès de l'UNESCO.

Le lycée Jules-Haag de Besançon que j'ai l'honneur de diriger est en effet considéré en Franche-Comté comme le successeur de la prestigieuse Ecole Nationale d'Horlogerie de Besançon.

L'établissement est donc l'héritier d'un savoir-faire industriel et technique lié au domaine de l'horlogerie.

Nos formations actuelles, notamment dans les domaines du décolletage, de l'outillage et des microtechniques, que ce soit en baccalauréat professionnel ou en section de technicien supérieur permettent de transmettre des savoirs et des compétences nécessaires à la fabrication horlogère.

Il me semble important de veiller à la préservation de ce patrimoine de connaissance et de technicité très particulier qui se retrouve d'ailleurs dans le tissu industriel et artisanal de la région.

L'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO permettra de rendre plus visible cette richesse héritée du passé, mais qui est toujours d'actualité dans un monde en mutation rapide.

Elle permettra aussi de promouvoir et de pérenniser des savoir-faire dans un domaine de la mécanique de précision où la valeur ajoutée vient essentiellement de la maîtrise des techniques par des femmes et des hommes passionnés.

Je vous prie de croire, Madame, en mon total engagement pour cette candidature.



Besançon, le 26 février 2019

Dr François MEYER
Directeur du service chronométrique de l'observatoire
41 bis avenue de l'Observatoire, BP1615
25010 Besançon Cedex

Objet : lettre de soutien à la démarche d'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art présents dans l'Arc jurassien.

Madame, Monsieur,

L'observatoire de Besançon doit l'essentiel de son patrimoine génétique à l'horlogerie et aux hommes et femmes qui y ont participé depuis sa création en 1885. Si les mutations nécessaires à son adaptation au monde du XXI^{ème} siècle ont fait évoluer ses domaines d'expertise, rares sont les salles et les locaux de l'observatoire qui ne restent imprégnés de cette histoire horlogère.

Fondé à la fin du XIX^{ème} siècle pour apporter sa caution à la production nationale, l'observatoire a dès sa création mis sa rigueur scientifique et métrologique au service des savoir-faire horlogers.

La chronométrie précise n'est pas l'élément le plus prégnant quand on parle d'horlogerie, mais elle est bien la raison première pour laquelle il est nécessaire de faire de la belle mécanique : chronométrie précise et mécanique irréprochable sont les deux faces de la même pièce et nulle part cette dualité n'est mieux illustrée qu'à l'observatoire. Chaque aspect de son patrimoine architectural, instrumental, documentaire, évoque directement l'une ou l'autre de ces deux facettes.

Les contrôles chronométriques, les instruments et les méthodes qui permettaient de certifier la bonne marche des garde-temps concernaient alors tous les personnels de l'observatoire, de l'astronome qui savait recalibrer l'horloge maître par rapport aux étoiles aux opérateurs qui manipulaient les instruments et en mesuraient la marche ; les instruments originaux qui



servaient cette chaîne de mesures, de calculs, de contrôles et de vérifications, jusqu'aux registres des mesures effectuées sont toujours présents à l'observatoire.

Outre ses activités dans le domaine de l'astrophysique, l'observatoire moderne, à travers son laboratoire temps-fréquence perpétue les exigences de rigueur et d'excellence technique qui ont justifié sa fondation et qui en font aujourd'hui un laboratoire d'étalonnage reconnu au plus haut niveau international.

Les liens entre le tissu industriel horloger et l'observatoire se sont quelque peu distendus : le monde de l'horloge atomique moderne est celui du milliardième de seconde, celui de la montre est resté la seconde. Mais l'observatoire est attaché à faire vivre son patrimoine horloger : en parallèle à ses activités métrologiques de pointe, il continue à certifier la marche chronométrique des montres, au même titre que son homologue suisse le COSC.

Et si les techniques et les méthodes de mesure ont évolué, leur filiation avec les méthodes originelles reste évidente dans les procédures utilisées ; l'exigence de rigueur, de précision et d'exactitude sont intemporelles et relient à travers les siècles les métrologues et les opérateurs du XXI^{ème} siècle à l'astronome et au chronométrier d'hier.

Il ne reste plus qu'un astronome, retraité, qui a participé aux mesures de temps avant l'arrivée des horloges atomiques ; mais l'instrument méridien est toujours là et quelques personnes s'attachent encore, quelques fois par an, à répéter avec lui pour la mémoire collective, les opérations et observations qui permettaient de recalibrer les horloges sur les étoiles.

L'observatoire continue également à soutenir la formation des élèves horlogers par et pour la précision chronométrique à travers notamment les concours chronométriques étudiants organisés annuellement en partenariat avec la SFMC.

Franco-comtois de naissance, bisontin d'adoption, amateur d'horlogerie par passion et métrologue de profession, je soutiens avec ferveur la démarche d'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art présents dans l'Arc jurassien.



Dr François MEYER
Directeur du service chronométrique de l'observatoire



Besançon, le 26 février 2019

Pr Philippe ROUSSELOT
Directeur de l'OSU THETA
41 bis Avenue de l'Observatoire, BP1615
25010 Besançon Cedex

Objet : lettre de soutien à la démarche d'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art présents dans l'Arc jurassien.

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que je souhaite apporter mon soutien, en tant que directeur de l'OSU THETA, à la démarche d'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art présents dans l'Arc jurassien. En effet l'Observatoire des Sciences de l'Univers de Besançon doit directement son existence à la présence dans cette ville d'un important savoir-faire en mécanique horlogère, et ce dès sa création par décret en 1878. Les principales fonctions initiales de l'observatoire ont alors été de contribuer à la définition du temps – grâce au mouvement de rotation de la Terre, mesuré avec précision par une lunette méridienne dont l'usage permettrait d'observer le passage au méridien d'étoiles de références – et d'effectuer un contrôle chronométrique des montres et horloges confiées à l'observatoire.

Cette fonction a perduré durant plusieurs décennies et même si les activités de l'observatoire se sont diversifiées depuis avec des activités de recherche et d'enseignement le service temps fréquence y joue toujours un rôle clef, en lien avec le département temps-fréquence de l'institut FEMTO-ST, grâce à des activités à la pointe de la technologie moderne dans la mesure du temps et des fréquences.



Le patrimoine actuellement conservé par l'observatoire dans le domaine de la chronométrie est particulièrement riche. Il concerne non seulement la lunette méridienne, conservée en parfait état dans un bâtiment entièrement rénové par la mairie de Besançon dans les années 2000, mais également un fond d'archives unique.

Ces archives chronométriques concernent aussi bien les registres contenant les mesures et les résultats de toutes les pièces horlogères que les documents traçant l'historique de l'évolution du service chronométrique (réglements chronométriques, bulletins chronométriques, correspondance, liens avec les fabricants...) de l'observatoire. Elles ont permis par exemple de retracer la chronologie des échanges entre le directeur de l'époque, le ministère de tutelle et le graveur parisien lors de la création du poinçon vipère en 1897. Ces registres permettent par ailleurs de vérifier l'évolution des performances des montres depuis la fondation de l'observatoire et de les mettre en parallèle avec l'évolution des règlements chronométriques.

La richesse de ce patrimoine, en particulier la lunette méridienne dont très peu d'instruments similaires existent de part le monde, surtout dans un tel état de conservation, est régulièrement mise en valeur auprès du grand public. On peut citer en particulier l'existence de visites proposées par l'office du tourisme, de visites auprès des scolaires organisées par la Fabrika Sciences de l'Université de Franche-Comté ou par le personnel de l'observatoire, l'ouverture chaque année des bâtiments historiques lors des journées européennes du patrimoine, l'ouverture du site pour la nuit des étoiles, début août, ou encore l'ouverture régulière de ces bâtiments historiques pour diverses manifestations institutionnelles organisées par différentes composantes / laboratoires de l'Université de Franche-Comté.

En conclusion je ne peux qu'apporter mon soutien plein et entier à cette démarche d'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité, démarche qui ne peut que mettre en valeur et valoriser l'histoire plus que centenaire de l'observatoire de Besançon dans ce domaine.



Philippe Rousselot
Directeur de l'OSU THETA

Laurence Reibel
Conservateur en chef
Musée du Temps
4 place Granvelle
25000 Besançon
laurence.reibel@besancon.fr

Besançon, le 14 février 2019

Consentement à la candidature à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Responsable du musée du Temps à Besançon, musée dédié à l'histoire de la ville et plus particulièrement à sa mémoire horlogère, je suis très sensible à la valorisation des savoir-faire qui ont fait et font encore la spécificité du territoire de l'arc jurassien.

Si la mission première d'un musée est de conserver, étudier et valoriser ses collections, l'une des grandes opportunités du musée du Temps est l'existence d'un réseau de professionnels et de ressources horlogères transfrontaliers. Les échanges réguliers entre nous sont une ressource au quotidien, dans la démarche de conservation mais également de valorisation de nos collections.

L'exposition L'horloge de ma grand-mère, consacrée à l'histoire de l'horloge comtoise, nous a ainsi permis de raconter trois cents ans de production et de diffusion, souvent méconnue, de cette horloge emblématique. Cela a été l'occasion de tisser un lien avec les entreprises actuelles qui ont repris, depuis les années 1970, une production disparue, relançant et perpétuant les savoir-faire en mécanique horlogère qui avaient disparu. Au-delà de l'objet mécanique, cette exposition nous a permis de mettre en avant la place spécifique et symbolique de l'horloge comtoise au sein des foyers français et dans toute l'Europe.

Ces savoir-faire et cette mémoire collective forte, le musée du Temps s'attache à les perpétuer dans la conservation des objets qui témoignent des savoir-faire techniques et artistiques, dans la mise en ligne d'une bibliothèque riche d'ouvrages et revues scientifiques, techniques et horlogers, et dans la médiation envers les publics variés, du public scolaire au passionné d'horlogerie. Le succès de la manifestation des 24H du Temps, organisée depuis

cing ans au sein de la cour du musée, est le signe de l'intérêt du public pour le domaine de l'horlogerie. Durant tout un weekend, les professionnels de l'horlogerie viennent à la rencontre du public, une véritable opportunité de montrer leur savoir-faire à un public toujours nombreux et curieux.

Je me réjouis donc de cette démarche d'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Elle a par ailleurs été l'occasion d'une densification des échanges franco-suisse mais également franco-français, une source d'enrichissement et de réflexions approfondies sur nos métiers, nos pratiques et nos interrelations. Les nombreuses et réjouissantes perspectives de valorisation associant notamment les musées, les horlogers, les praticiens et les écoles de formation horlogère et en mécanique d'art, s'inscrivent dans une volonté de sensibilisation du public et de transmission d'une culture et de savoir-faire ancrés dans une identité territoriale transfrontalière.

Bien cordialement,
Laurence Reibel

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Reibel', with a long horizontal stroke extending to the right.

Musée de l'Horlogerie

Château Pertusier

Morteau le 07 mars 2019

Mesdames et Messieurs,

L'Office fédéral de la culture helvétique, le Pays horloger et le Grand Besançon en France coordonnent leurs démarches pour inscrire les savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la liste du patrimoine culturel immatériel auprès de l'UNESCO.

L'association « Traditions horlogères du Haut-Doubs » que je préside et qui assure la gestion des musées de la Montre à Villers le lac et le musée de l'horlogerie de Morteau a pour premier devoir de protéger l'œuvre patrimoniale héritée de ces hommes et ces femmes qui ont façonné par leur travail notre territoire. Aujourd'hui nous sommes détenteur de cet esprit d'entreprendre, d'innovation, de création.

Cette œuvre, à nous de l'enrichir et de la diffuser à un large public.

Ce savoir-faire, nous le partageons avec les écoliers de nos classes primaires en adaptant un parcours muséal spécialement dédié pour ce jeune public.

Nous avons également créé des conditions très favorables de partenariat entre les équipes pédagogiques du Lycée Horloger Edgar Faure de Morteau et celles de nos deux Musées. L'excellence de ce lycée n'est plus à démontrer. Il forme les meilleurs horlogers et bijoutiers de demain.

L'association « Traditions horlogères du Haut Doubs » est également partenaire de « la route de la mesure du temps ». Cinq musées, consacrés à l'horlogerie entre Besançon et les villes suisses de La Chaux-de-Fonds et du Locle, proposent un parcours permettant aux néophytes comme aux spécialistes la découverte de cinq collections riches et complémentaires.

Raison sociale : TRADITIONS HORLOGERES HAUT DOUBS, MUSEE DE L'HORLOGERIE
17 rue de la Glapiney 25500 MORTEAU / Tél : 03 81 67 40 88 / Siret : 378 870 760 000 14

Cette horlogerie transfrontalière est bien une réalité.

Pour toutes ces raisons nous ne pouvons que nous féliciter de l'initiative prise par la Confédération suisse relayée par le Pays Horloger et le Grand Besançon d'inscrire ces savoir-faire sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Je vous prie d'agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération dévouée.


Pierre Vaufré
Président de l'association
Traditions Horlogères du Haut Doubs

Association de la Musique Mécanique des Gets



Communauté d'Agglomération
Du Grand Besançon
La city
4 Rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON Cedex

Les Gets, le 5 Mars 2019

Objet : Soutien à la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Mesdames, Messieurs,

Le Musée de la Musique Mécanique à les Gets, Haute-Savoie, France, préserve et fait revivre une collection de 800 instruments de musique mécanique et 90 automates.

Parmi ces pièces un grand nombre ont été fabriquées dans l'Arc jurassien franco-suisse dont une centaine de boîtes à musique des manufactures françaises : l'Épée (St Suzanne), Cadet David (Morez) et suisses : Mermod, Lesueur, Paillard, Thorens, Stella, Reuge, Lador....

En ce qui concerne les automates des modèles proviennent de Sainte-Croix (Michel Bertrand) et de Morteau (Yves Cupillard).

Enfin dans le hall d'accueil du Musée trône l'horloge (anciennement dans le clocher de l'église du village) fabriquée par Prost Frères à Morez et qui entraîne aujourd'hui un carillon mécanique.

Notre structure est donc particulièrement concernée par la pratique, la sauvegarde et la poursuite du savoir-faire liés au maintien en fonctionnement de ces appareils.

Si par malheur ils devenaient, dans l'avenir, muets et inanimés la transmission de ce patrimoine unique se trouverait mis en péril. En effet l'intérêt de nos visites guidées et animées est de présenter des appareils en fonctionnement, témoins de l'ingéniosité de leurs inventeurs et de faire découvrir l'histoire de la reproduction du son de ses origines à nos jours. Cette mission s'avère importante notamment envers les jeunes générations.

Musée de la Musique Mécanique - 294, rue du Vieux Village - 74260 les Gets - France
Tél. : +33 (0)450 79 85 75 - musee@musicmecalessgets.org - www.musicmecalessgets.org

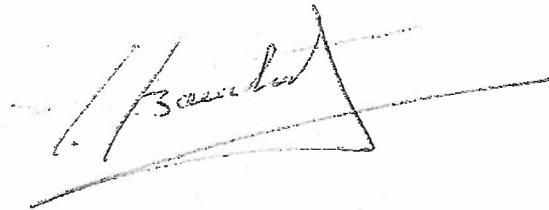
La reconnaissance de ces savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'Art encouragera sans conteste la poursuite des activités qui leur sont liées.

Aussi nous considérons notamment pour notre site culturel de renommée internationale que ces savoir-faire méritent d'être inscrits sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Le devenir de nos collections et de notre action (reconnus par les pouvoirs publics et notamment le Ministère de la Culture) se trouve vraiment lié à cette inscription.

Nous vous remercions d'avance de la prise en considération de notre déclaration de consentement à cette candidature et vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments respectueux.

Denis Bouchet
Président de l'AMMG

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Denis Bouchet', is written over a large, faint, hand-drawn triangle. The signature is written in a cursive style.

En pièce jointe :

La brochure du Musée de la Musique Mécanique des Gets,

Le document de presse établi à l'occasion de l'extension du Musée relatant l'ensemble de notre action.



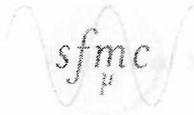
Lettre de consentement à la candidature des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art à l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

La Société Française des Microtechniques et de Chronométrie (SFMC) a pour mission de regrouper, encourager et relier les personnes physiques et morales agissant dans le domaine de la science chronométrique. Tant au titre de Président de la SFMC qu'à titre personnel, je suis enthousiasmé par la candidature des savoir-faire de mécanique horlogère et d'art au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Ces savoir-faire ont profondément marqué de nombreux aspects de la vie sociale et scientifique de l'Arc Jurassien en rassemblant une large communauté de personnes au sein d'une culture de réalisation pratique fondée sur des valeurs de rigueur scientifique et technique.

La SFMC est un témoin privilégié de l'évolution de la science chronométrique. Elle fut créée en 1931 sous le nom de Société Chronométrique de France, à l'instigation de Jules Haag, directeur de l'Institut de Chronométrie de Besançon, de René Baillaud, directeur de l'Observatoire de Besançon, et de Louis Trincano, directeur de l'École Nationale d'Horlogerie de Besançon. Depuis 1984, la SFMC a organisé à Besançon de nombreuses éditions de congrès scientifiques internationaux : d'abord le Congrès International de Chronométrie, puis le European Frequency and Time Forum, créé en 1987 en coopération avec les collègues de Neuchâtel, mais nous avons aussi organisé en 1999, 2009 et 2017 à Besançon les éditions d'une conférence Américano-Européenne, le Joint European Frequency and Time Forum & IEEE International Frequency Control Symposium. Mais, outre l'organisation de ces conférences globales rassemblant les physiciens du monde entier dans le domaine de la métrologie des fréquences et du temps, la SFMC exerce une activité plus modeste mais continue de soutien à la formation des jeunes dans le domaine de la mécanique horlogère en décernant initialement des Prix d'encouragement puis en portant depuis 2013 un concours de chronométrie étudiant à destination des élèves de 1ère année de DMA du Lycée Edgar Faure de Morteau. La SFMC porte également les récentes éditions des 24h du Temps, événement grand public destiné à fédérer toutes les personnes intéressées par le thème universel du Temps autour de l'identité horlogère franc-comtoise.

La recherche scientifique parvient désormais à repousser les limites de la précision de la mesure du temps jusqu'à des valeurs difficilement imaginables : les meilleurs physiciens de la communauté mondiale sont aujourd'hui capables de réaliser en laboratoire des horloges dont l'instabilité relative de fréquence est inférieure à 10^{-17} sur des dizaines de secondes. Cela paraît éloigné de la mécanique horlogère, mais Besançon et Neuchâtel n'étant ni d'immenses métropoles ni des lieux de villégiature exotique, nous n'aurions pas réussi à y attirer régulièrement plusieurs centaines de physiciens étrangers lors des congrès précités si nous n'avions pas pu leur offrir la possibilité de découvrir ou renouer avec une tradition horlogère séculaire toujours vivante. Contrairement aux apparences, il existe de larges zones d'échange entre les chercheurs de laboratoires de physique avancées et l'artisanat de mécanique horlogère ou d'art. Ces deux communautés ont en commun l'objectif de réaliser des objets, systèmes et expérimentations qui ne se répètent pas à l'identique au cours d'une vie professionnelle, et elles connaissent bien toutes les deux la nécessité de maîtriser toutes les étapes pour obtenir un résultat.

Au sein de la SFMC, nous avons naguère imaginé renommer l'Université de Franche-Comté en Université du Temps et nous avons aujourd'hui conscience de l'intérêt exemplaire que présenterait une Année Internationale du Temps, d'autant plus qu'une action de même nature fut menée en 2015 avec succès pour la Lumière. Le succès avéré des 24h du Temps auprès du public, en moyenne vingt mille visiteurs au cours du week-end, provient essentiellement du fait que, si le concept de temps



s'accompagne au niveau individuel de la prise de conscience prosaïque et dure du caractère fini de notre existence, pour les habitants de notre région, il s'accompagne aussi d'un ressenti concret, tangible, très positif, du fait de la communauté humaine impliquée dans les activités horlogères. Ce contexte remarquable possède ainsi une valeur exemplaire qui justifie pleinement la candidature de l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art au patrimoine immatériel de l'humanité, puisque cette reconnaissance ne peut qu'encourager les détenteurs de savoir-faire artisanaux dans de nombreux autres domaines à prendre conscience de leur valeur, et à les sauvegarder tout en œuvrant à la poursuite de leur développement.

Besançon, le 30 Janvier 2019

Bernard DULMET,
Président de la SFMC
Professeur émérite à l'École Nationale Supérieure de
Mécanique et des Microtechniques de Besançon



Association Française des Amateurs
d'Horlogerie Ancienne

Reconnue d'utilité publique

**Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon
A l'attention de Marieke Steenbergen
La City
4, rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON CEDEX**

Besançon, le 11 janvier 2019

Madame,

Par la présente, j'apporte mon consentement à la candidature auprès de l'UNESCO «DES SAVOIR-FAIRE EN MECANIQUE HORLOGERE ET MECANIQUE D'ART AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE ».

L'Association Française des Amateurs d'Horlogerie Ancienne (AFAHA), reconnue d'utilité publique par décret du 21 septembre 1981, a pour but de rassembler les amateurs et collectionneurs d'horlogerie ancienne et moderne, de favoriser les contacts entre les membres, d'élargir leurs connaissances scientifiques, historiques et artistiques en matière d'instruments destinés à la mesure du temps et d'assurer la protection de l'art et la science de l'horlogerie.

Notre communauté de passionnés d'horlogerie, au nombre actuel de 1 275 membres amateurs, collectionneurs, a pour mission par ses nombreuses activités : publications, bourses d'échanges, voyages d'études, relations avec les écoles d'horlogerie, concours de réglages étudiants, de pérenniser et de transmettre les savoir-faire.

L'association confirme son consentement à la démarche de candidature auprès de l'UNESCO pour l'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Jean-Loup CARON
Président



Association Française des Amateurs
d'Horlogerie Ancienne

Reconnue d'utilité publique

**Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon
A l'attention de Marieke Steenbergen
La City
4, rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON CEDEX**

Besançon, le 11 janvier 2019

Madame,

Par la présente, j'apporte mon consentement au projet de candidature auprès de l'UNESCO « DES SAVOIR-FAIRE EN MECANIQUE HORLOGERE ET MECANIQUE D'ART AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE ».

En tant que passionné par l'horlogerie, membre du conseil d'administration de l'AFAHA (Association Française des Amateurs d'Horlogerie Ancienne), j'ai travaillé dans ma jeunesse à la Manufacture l'EPEE qui fabriquait des pendulettes.

J'ai vu ce savoir-faire à son apogée puis, quelques années plus tard, sans aucun soutien de sauvegarde et de protection, je n'ai pu que constater sa disparition.

Repris aussitôt par d'autres pays (Angleterre et Suisse), la réussite se concrétisera en dehors de nos frontières.

C'est pourquoi il est nécessaire de promouvoir et de pérenniser les savoir-faire de mécanique horlogère.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.


François JACOUTOT



Association Française des Amateurs
d'Horlogerie Ancienne

Reconnue d'utilité publique

**Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon
A l'attention de Marieke Steenbergen
La City
4, rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON CEDEX**

Besançon, le 11 janvier 2019

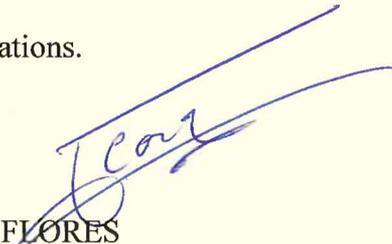
Madame,

Par la présente, j'apporte mon consentement au projet de candidature auprès de l'UNESCO « DES SAVOIR-FAIRE EN MECANIQUE HORLOGERE ET MECANIQUE D'ART AU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMATINE ».

Amateur passionné de l'Histoire de l'Horlogerie, dès la création de l'Association Française des Amateurs d'Horlogerie Ancienne (AFAHA) en 1977, j'ai pris la responsabilité d'être le rédacteur de la revue « Horlogerie Ancienne » qui est actuellement à son numéro 84 (2 revues sont diffusées annuellement aux 1 275 membres de l'association).

Auteur de nombreux ouvrages, articles, et animateur de conférences – j'ai reçu le prix Gaïa en 1998 – je contribue ainsi à valoriser et à pérenniser nos savoir-faire horlogers, c'est pourquoi j'apporte mon consentement à cette démarche de candidature auprès de l'UNESCO pour leur inscription au patrimoine culturel immatériel de l'Humanité..

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sincères salutations.


Joseph FLORES
Rédacteur



Communauté d'Agglomération de Besançon
Direction Stratégie et Territoire
La City
4, Rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON

A l'attention de Madame Marieke Steenbergen

Grand'Combe-Chateleu, le 05/11/2018

Madame,

Nous avons l'honneur de vous donner notre consentement au projet de candidature auprès de l'UNESCO à l'inclusion des savoir-faire de mécanique horlogère à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel et de l'inscription des savoir-faire de mécanique horlogère et de mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Notre entreprise travaille depuis toujours dans les métiers et savoir-faire de la mécanique horlogère. A la création de notre activité, nous fabriquions des outils coupants qui rentraient dans le processus de fabrication horlogère ; puis, quelques années plus tard, nous sommes venus à fabriquer des barrettes de montres. Aujourd'hui, non seulement nous continuons de fabriquer de petits composants qui rentrent dans les mécanismes horlogers, mais nous avons aussi été capables d'utiliser nos compétences et savoir-faire d'horloger pour d'autres champs d'application.

Si nous avons été capables d'essayer dans d'autres domaines, nous pensons que nos compétences humaines et notre culture industrielle nous permettent de nous différencier des autres territoires qui font de la mécanique en général mais sans le patrimoine qu'apportent les métiers de l'horlogerie. En d'autres termes, c'est parce qu'il perdure chez nous – et chez nos fournisseurs et clients - un savoir-faire horloger que nous continuons à développer cet esprit d'excellence que nous avons résumé dans notre devise d'entreprise « Petit, Précis, Précieux ».

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sincères salutations.

Eric Boucher, Président

Besançon, le 19 février 2019

MARIEKE STEENBERGEN
CHEF DE PROJET COOPÉRATIONS
TRANSFRONTALIÈRES
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
DU GRAND BESANÇON
LA CITY – 4, RUE GABRIEL PLANÇON
25043 BESANÇON

C.A.G.B. N°
Signalé <input checked="" type="checkbox"/>
Reçu le 22 FEV. 2019
Pilote : DST
Copie(s) : Des Rew

Madame,

En lien avec la candidature franco-suisse des savoir-faire de mécanique horlogère au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité, portée côté français par la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, je tiens à signifier et à apporter le soutien plein et entier de la Région Bourgogne-Franche-Comté à ce projet passionnant.

L'inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité est, en effet, une reconnaissance mondiale de l'apport des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art à la diversité culturelle et à la créativité humaine, telles que l'entend la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO de 2003.

Solide et originale, cette candidature franco-suisse transfrontalière conjointe témoigne de la réalité et de la force des liens, qui unissent nos deux pays et nos espaces respectifs. Parce que la mesure du temps et les savoir-faire associés matérialisent l'ingéniosité et la précision humaine, la Région Bourgogne-Franche-Comté est fière d'appuyer cette démarche.

Avec 230 km de frontière partagée avec notre voisin helvète, la Bourgogne-Franche-Comté constitue, en effet, l'un des principaux espaces transfrontaliers français. A ce titre, l'arc jurassien franco-suisse compte 2.2 millions d'habitants. Dans notre région, 33 000 personnes travaillent ainsi en Suisse, dont 1/3 dans le secteur de l'horlogerie.

Ces savoir-faire horlogers exceptionnels contribuent au dynamisme économique et à la vitalité de la recherche. Le pôle de compétitivité des microtechniques, implanté à Besançon, en témoigne avec des savoir-faire exceptionnels au service de filières majeures : santé, aéronautique, microsystèmes, luxe, énergie, transports, optique/photonique.

Au titre, notamment, de ses compétences formation professionnelle et orientation, lycées, développement économique et enseignement supérieur-recherche, la Région Bourgogne-Franche-Comté contribue à la vigueur de ce secteur de l'horlogerie dans notre territoire.

Première région exportatrice de France par son taux de couverture (exportations/importations), la Bourgogne-Franche-Comté dispose, par ailleurs, d'un solde

commercial de 19 milliards d'euros (année 2018). 1 salarié sur 5 travaille dans l'industrie (17,6 % des 1.3 million d'actifs, soit un taux supérieur de 5 points à la moyenne nationale). Ces éléments militent, très clairement, pour un appui explicite de la région Bourgogne-Franche-Comté à cette candidature conjointe franco-suisse, valorisant notre identité horlogère commune.

Je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de ma considération distinguée.


C.A.G.B.N.
 Signifié
Reçu le 22 FEV. 2019
Pilote :
Pilote(s) :

Marie-Guite Dufay

Madame

En lien avec la candidature franco-suisse des savoir-faire de mécanique horlogère au Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité par le biais de la Commission Agglo et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, je tiens à exprimer le soutien plein et entier de la Région Bourgogne-Franche-Comté à ce projet exceptionnel.

L'inscription sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité est un effet d'une reconnaissance mondiale de la part des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique à art et à l'initiative humaine et à l'initiative humaine, telles que l'ont été Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO de 2003.

En outre, il est important d'être représentés dans ce dossier par des acteurs de la région, de la filière, de la profession, du secteur privé, des savoir-faire horlogers respectifs, et de la région de la France et les savoir-faire associés immatériels. L'inscription de la précision humaine, la Région Bourgogne-Franche-Comté est fière d'acquiescer à ce démarche.

Avec 230 km de frontière partagée avec notre voisin helvète, la Bourgogne-Franche-Comté constitue, en effet, l'un des principaux espaces transfrontaliers français. Avec 1,2 million français franc-suisses, compte 3,3 millions d'habitants, 1,2 million d'actifs, 17 000 personnes travaillant dans le secteur horloger, dont 10 000 personnes travaillant dans le secteur horloger.

Ces savoir-faire horlogers, et les savoir-faire associés, sont un patrimoine exceptionnel de la région Bourgogne-Franche-Comté, et un patrimoine de la France, et un patrimoine de l'humanité. La Région Bourgogne-Franche-Comté est fière d'acquiescer à ce projet exceptionnel.

En lien avec la candidature franco-suisse des savoir-faire de mécanique horlogère au Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité par le biais de la Commission Agglo et de la Région Bourgogne-Franche-Comté, je tiens à exprimer le soutien plein et entier de la Région Bourgogne-Franche-Comté à ce projet exceptionnel.

Je vous prie de recevoir, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Besançon, le 11 MAR. 2019

Direction du développement et de l'équilibre des territoires

Service tourisme

Affaire suivie par : Claude RAVIER

Ligne directe : 03.81.25.80.53.

Monsieur Jean-Louis FOUSSERET
Président de la Communauté
d'Agglomération du Grand Besançon
La City
4 rue Gabriel Plançon
25043 BESANCON CEDEX

Monsieur le Président, *Cher Jean-Louis,*

Vous avez souhaité m'informer de la décision conjointe de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon et du Pays Horloger de s'associer à la candidature transnationale des savoir-faire de mécanique horlogère au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO portée par la Confédération suisse.

Je me réjouis de cette initiative conjointe qui traduit votre volonté commune, et celle de tous les acteurs concernés (entreprises, artisans, écoles et centres de formations, partenaires institutionnels...) de donner, à travers cette candidature au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, une nouvelle envergure à la filière horlogère et ainsi conforter sa renommée.

En effet, l'horlogerie est une composante indissociable de l'identité du département du Doubs. Au-delà, à travers sa dimension transfrontalière, elle constitue un vecteur de coopération très marqué avec nos partenaires suisses.

A cet égard, à travers le partenariat mis en œuvre avec la Confédération suisse, cette ambition constitue une réelle opportunité pour consolider, à l'échelle mondiale, l'image d'excellence, de transmission des savoir-faire, de recherche de synergies et d'innovation permanente qui caractérise la filière horlogère.

Cette volonté, ainsi exprimée d'une seule voix par tous les acteurs concernés pour cette filière emblématique de l'Arc Jurassien, répond pleinement à celle portée par le Département du Doubs dans son projet stratégique C@P25 qui vise à mettre en œuvre, notamment avec la Suisse, une politique de coopération internationale intégrée, porteuse d'innovation.

C'est pourquoi, je tiens à vous exprimer, au nom de l'ensemble des élus de notre collectivité, le soutien du Département du Doubs à cette candidature.

L'implantation prochaine d'une nouvelle signalétique touristique autoroutière, coordonnée par le Département, permettra d'ailleurs de renforcer la visibilité de la filière horlogère et notamment de Besançon « capitale du temps ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Copie :

- M. Denis LEROUX, Président du
Syndicat mixte du Pays horloger.
Vice-président du Département

La Présidente du Département,

Christine BOUQUIN



Besançon, le

Monsieur Jean-Louis FOUSSERET
Président de la Communauté
d'Agglomération du Grand Besançon

à

PÔLE DIRECTION GENERALE
Direction Stratégie et Territoire

**Objet : Soutien inscription savoir-faire en
mécanique horlogère à l'inventaire du
patrimoine culturel immatériel**

Affaire suivie par : Marieke Steenbergen
Courriel : marieke.steenbergen@grandbesancon.fr
Tél. 03 81 87 89 80

Mme Isabelle Chassot
Directrice
Office fédéral de la culture
Hallwylstrasse 15
CH-3003 Berne

Accueil ouvert
du lundi au jeudi
de 8h à 12h
et de 13h30 à 18h

le vendredi
de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h

Madame la Directrice,

Par la présente, je souhaite exprimer mon soutien total à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Humanité.

En effet, l'activité horlogère à Besançon s'inscrit dans le temps long. Elle a marqué de nombreuses générations de Bisontines et de Bisontins depuis la fin du XVIII^e siècle. Aujourd'hui, force est de constater que cette tradition de nos savoir-faire, caractérisée par une interaction constante au sein de l'Arc jurassien franco-suisse, perdure.

J'ai coutume de dire que Besançon, cœur et âme de l'horlogerie française, est toujours à la pointe de la mesure du temps. Du point de vue technologique et scientifique, notre université et notre école d'ingénieurs continuent à assurer notre réputation dans la mesure du temps à très haute précision. L'observatoire de Besançon et son institut chronométrique, créé en 1885, est l'un des trois établissements dans le monde à délivrer des bulletins de marche.

L'offre de formations en horlogerie dispensées sur notre territoire et à Morteau permet depuis plus de 150 ans de suivre un cursus complet, du niveau CAP au diplôme d'ingénieur.

Un tissu de petites et moyennes entreprises et d'horlogers indépendants travaillent aujourd'hui encore dans le Grand Besançon à la conception, la fabrication, l'assemblage, l'entretien et la réparation de montres et de composants horlogers.

De plus, le musée du Temps, l'association française des amateurs d'horlogerie ancienne (AFAHA) et la Société française des microtechniques et de chronométrie (SFMC), pour ne citer que ceux-ci, œuvrent eux aussi pour la sauvegarde, la transmission et la mise en valeur de ces savoir-faire traditionnels et porteurs d'avenir. Les 24 Heures du temps et la bourse horlogère, organisées tous les ans au mois de juin par la SFMC et l'AFAHA dans l'enceinte du musée, constituent un rendez-vous incontournable pour les horlogers, les centres de formation, les collectionneurs et le grand public.

**Communauté
d'agglomération
du Grand Besançon**
La City
4 rue Gabriel Plançon
25043 Besançon Cedex
Tél. 03 81 87 88 89
Fax 03 81 87 88 08
www.grandbesancon.fr

Notre collectivité est, depuis la fin du XVIII^e siècle, partie prenante dans les mesures visant à soutenir l'ensemble des détenteurs des savoir-faire qui constituent l'une des forces structurantes de notre territoire.

Aujourd'hui et demain, c'est à l'échelle de l'Arc jurassien franco-suisse que nous œuvrerons à la pérennisation des savoir-faire. Dans les mois qui viennent, le Grand Besançon impulsera, conjointement avec les communautés d'acteurs et les principales collectivités concernées, la création d'une structure de gestion transfrontalière. Celle-ci coordonnera la mise en œuvre des mesures de sauvegarde proposées dans le formulaire de candidature.

C'est donc avec force et conviction que je soutiens la candidature franco-suisse des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art à la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, mes meilleures salutations.

Le Président,



Jean-Louis FOUSSERET
Maire de Besançon

C.A.G.B. N°
Signalé <input checked="" type="checkbox"/>
Reçu le 22 FEV. 2019
Pilote : DST
Copie(s) : lew -



LE PAYS HORLOGER

Morteau, le 19 février 2019

Objet : lettre de consentement à l'inclusion des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Madame, Monsieur,

Le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Horloger tire son nom de l'activité horlogère qui a façonné le développement de ses villes et villages depuis le 18^{ème} siècle. Aujourd'hui encore, c'est l'horlogerie qui impulse la dynamique du territoire au rythme de ses développements et de l'évolution de tous les métiers qui en découlent. Discipline unique qui allie des savoir-faire mécaniques, physiques, artistiques et philosophiques, ses praticiens développent un rapport particulier à la précision, à la finition et à la beauté de l'objet.

Afin de soutenir la pérennité de ces savoir-faire, la collectivité soutient le Lycée Edgar-Faure à Morteau qui dispense les formations parmi les plus réputées et le cluster luxe & tech consacré aux gestes et métiers qui accompagnent ces savoir-faire horlogers.

Des lieux de transmissions comme les musées d'horlogerie sont également au cœur de nos projets afin de les professionnaliser et de les pérenniser.

C'est pourquoi, par le présent courrier, le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Horloger soutient l'inclusion des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art à la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma respectueuse considération.

Le Président
PETR du Pays Horloger
Denis LEROUX





Agglomération Urbaine du Doubs
Morteau, Viers-le-Lac, Les Firs, La Chaux-de-Fonds, Le Locle, Les Brenets

Morteau le 8 mars 2019

Mesdames et Messieurs,

L'Office fédéral de la culture helvétique, le Pays horloger et le Grand Besançon en France coordonnent leurs démarches pour inscrire les savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la liste du patrimoine culturel immatériel auprès de l'UNESCO.

Le Groupement local de coopération transfrontalière Agglomération Urbaine du Doubs que je préside et qui regroupe les Communes de La Chaux-de-Fonds, du Locle, des Brenets, côté Suisse et la Communauté de communes du Val de Morteau, coté France a notamment pour mission de favoriser un développement équilibré, solidaire, compétitif et durable, fondé sur une communauté de vie et de destin.

C'est un territoire de plus de 70 000 habitants, dont deux villes principales, La Chaux-de-Fonds et Le Locle, sont inscrites depuis le 27 juin 2009 sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO pour leur urbanisme horloger.

Ce territoire constitue un pôle horloger d'importance internationale. Il accueille de nombreuses manufactures horlogères parmi les plus renommées. Les entreprises bénéficient d'une main d'œuvre hautement qualifiée avec des formations assurées par des écoles et lycées réputés sachant transmettre un savoir plus que centenaire. Côté suisse, les entreprises peuvent compter sur la venue chaque jour de plus de 10 000 travailleurs frontaliers.

Ce territoire regroupe quatre des cinq musées partenaires de « la route de la mesure du temps ». Ils sont consacrés à l'horlogerie et proposent un parcours permettant aux touristes comme aux spécialistes la découverte de quatre des cinq collections riches et complémentaires.

Pour toutes ces raisons nous ne pouvons que nous féliciter de l'initiative prise par la Confédération suisse relayée par le Pays Horloger et le Grand Besançon d'inscrire ces savoir-faire sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Je vous prie d'agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération dévouée.



Agglomération urbaine du Doubs
Pierre Vaufrey
Président



Communauté de Communes du Pays de Maïche

Mesdames, Messieurs,

Le savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art fait l'objet d'une demande d'inscription au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité, portée par l'Office Fédéral de la Culture Helvétique et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Depuis le 25 janvier 2019, notre Communauté de Communes du Pays de Maïche a été désignée comme faisant partie des Territoires d'Industrie, une initiative partenariale innovante entre l'État et les Collectivités qui a pour objectif d'identifier, soutenir et accélérer les initiatives territoriales favorables au développement de l'industrie en France.

La C.C.P.M. est alliée dans ce projet aux trois autres E.P.C.I. que sont : La Communauté de Communes des Portes du Haut-Doubs, la Communauté de Communes du Val de Morteau ainsi que la Communauté de Communes du Plateau du Russey au sein du « Territoire d'Industrie Haut-Doubs Horloger ». Le savoir-faire des salariés de ce territoire est reconnu de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

Nous disposons d'un patrimoine mobilier spécifique issu de notre longue histoire commune initiée par les paysans-horlogers. Les fermes comtoises en sont aujourd'hui un exemple particulier avec leurs ouvertures qui ont permis « le travail à la fenêtre » qui nécessite habileté et précision, ce qui est également le cas de certains bâtiments avec des encadrements de fenêtre spécifiques.

Nous sommes fiers de nos entreprises horlogères comme à Charquemont, avec Michel Herbelin, Saint Honoré avec ses deux sites de production en France comme en Suisse ainsi qu'avec nos sous-traitants de la filière luxe, en particulier horlogères avec Rubis-Précis ou encore Frésard Composants appartenant au Swatch Group.

Notre savoir-faire horloger et des valeurs qu'il véhicule à savoir le travail, la finition soignée en Pays Horloger mis en valeur par le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays Horloger ainsi que par le cluster « luxe et finition soignée en Pays Horloger » (luxe & tech), est un riche patrimoine à transmettre aux générations futures.

En réalisant l'inventaire du patrimoine industriel du Pays Horloger au travers de l'ouvrage « Autour de la Montre en Pays Horloger » qui sera lancé le 14 mars prochain à Morteau, la Région Bourgogne Franche-Comté a souhaité rappeler l'importance de la tradition horlogère dans le Haut-Doubs, tradition qui contribue à façonner l'identité de ce territoire.

Aussi, la C.C.P.M. soutient vivement l'inclusion des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art sur la liste représentative du patrimoine mondial immatériel de l'humanité.

Comptant sur cette reconnaissance auprès de l'U.N.E.S.C.O., je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de ma respectueuse considération.



Régis LIGIER
Président de la C.C.P.M.
Maire de Maïche

Morteau, le 27 février 2019

Mesdames et Messieurs,

Le savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art fait l'objet d'une demande d'inscription au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité, portée par l'Office Fédéral Helvétique de la Culture et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Cette démarche qui intègre des territoires français et suisses du centre de l'Arc jurassien est particulièrement pertinente. Elle s'inscrit dans une longue histoire qui vient d'être récemment remise en lumière dans le Val de Morteau grâce à l'exposition « Les horlogers du Val de Morteau de 1700 à 2000 » réalisée entre juin et septembre 2018 par Monsieur Yves Droz, amateur éclairé d'horlogerie ancienne, fondateur du musée de la montre de Villers-le-Lac.

Cette exposition a été accompagnée de l'édition d'un volumineux catalogue raisonné et d'un DVD qui pérenniseront le commentaire du commissaire. Elle a eu pour cadre le Château Pertusier de Morteau qui abrite le musée de l'horlogerie. La présence de ces deux lieux de conservation et de transmission du patrimoine horloger à quelques kilomètres l'un de l'autre montre bien la richesse de l'activité horlogère. C'est pourquoi la Communauté de Communes du Val de Morteau que je préside s'est engagée dans le regroupement de ces deux structures pour réunir leurs riches collections et créer un espace de valorisation de ce savoir-faire, tant par la mise en valeur des techniques, que la présentation des machines et outillages astucieux nécessaires à la fabrication d'objets de mesure du temps, dont certains sont de véritables œuvres d'art auxquelles le tic-tac harmonieux, comme un cœur qui bat, confère presque une forme de vie.

Mais l'horlogerie dans ce territoire franco-suisse n'est pas qu'une histoire. L'industrie horlogère reste encore très vivante avec plus de 28 000 salariés en territoire helvétique et plus de 2 000 dans le Haut-Doubs français où plusieurs PME dynamiques fabriquent des composants et d'autres assemblent des montres de grande qualité comme Herbelin ou Péquignet. Il existe par ailleurs des artistes-artisans, comme Monsieur Mickaël Bourgeois, qui créent des exemplaires uniques adaptés aux désirs de la clientèle.

Enfin, le savoir-faire horloger est porteur d'avenir. Le lycée horloger Edgar Faure de Morteau forme les horlogers de demain, avec des enseignants d'exception dont plusieurs ont été reconnus par le titre de Meilleur Ouvrier de France. Il réunit de jeunes étudiants de toutes les régions françaises particulièrement motivés par des formations de niveau supérieur qui leur permettent de trouver des emplois très qualifiés de part et d'autre de la frontière ou de s'établir à leur compte pour la réalisation de pièces exceptionnelles.

Pour toutes ces raisons, ce savoir-faire horloger dont la fonction est de mesurer le temps doit être reconnu par l'UNESCO en ce que le temps est l'essence même de toute vie et dont Marcel Proust exprimait le mystère dans « Le temps retrouvé » : « *Les jours sont peut-être égaux pour une horloge, mais pas pour un homme* ».

Avec l'expression de ma respectueuse considération.

Jean Marie BINETRUY,



Président de la Communauté de
Communes du Val de Morteau.
Ancien Maire de Morteau.
Ancien Député du Doubs.

Morteau, le 8 mars 2019

Mesdames, Messieurs,

Le savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art fait l'objet d'une demande d'inscription au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité, portée par l'Office Fédéral Helvétique de la Culture et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

La commune de Morteau s'associe pleinement à cette démarche, qui met en valeur la richesse, le savoir-faire, l'organisation même de notre territoire, retrace son histoire précieuse et engage son avenir.

La commune de Morteau participe pleinement à la mise en valeur de ce patrimoine, et tout particulièrement au travers de son Musée de l'Horlogerie implanté au sein du Château Pertusier, musée initialement développé par un passionné, qui a su trouver aujourd'hui son public (10 000 visiteurs par an en moyenne), et développe ses collections de quelques 2 500 objets et outils par de nombreux dons. Le Musée s'apprête à évoluer encore, la Communauté de Communes du val de Morteau et la Commune de Morteau ayant engagé un projet de regroupement et de professionnalisation des deux musées horlogers locaux, de Morteau et de Villers-le-Lac, au sein du château Pertusier, à horizon 2022. Le futur musée mettra en valeur le geste horloger à travers les âges et jusqu'à aujourd'hui, ainsi que le lien particulier entre l'horlogerie et le territoire, l'organisation spatiale, économique et sociale développée et encore présente actuellement.

La commune de Morteau a l'honneur de disposer sur son territoire du lycée horloger Edgar Faure, dont les formations post-bac en métiers d'art et de l'horlogerie sont particulièrement réputées et reconnues, et qui vont se développer progressivement dans les trois années à venir. Les étudiants qui suivent ces formations sont particulièrement recherchés, et mettent en œuvre leur savoir-faire dans les entreprises nationales et internationales, participant ainsi pleinement à la diffusion du patrimoine horloger.

Enfin, la commune de Morteau accueille sur son territoire de nombreuses entreprises horlogères, dans une filière essentiellement tournée vers le luxe et l'innovation. Ces entreprises participent pleinement au dynamisme économique du territoire, à son attractivité et à son rayonnement.

Pour ces raisons, la commune de Morteau reconnaît toute la pertinence de la démarche engagée pour l'inscription au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité du savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique et la soutient pleinement.

Avec l'expression de ma respectueuse considération.

Cédric BÔLE

Maire de Morteau





LE RUSSEY

Mesdames, Messieurs,

Le savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art fait l'objet d'une demande d'inscription au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité, portée par l'Office Fédéral Helvétique et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon.

Le territoire du Pays Horloger est depuis peu reconnu « territoire d'industrie » en raison de la présence de nombreuses entreprises de micromécanique, de microtechnique, de travail des métaux, de polissage... et à la part importante de la population active travaillant dans l'industrie. Le savoir-faire de ces salariés est reconnu de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

Cette richesse est le fruit d'une longue histoire commencée avec les paysans-horlogers avant le XVIIIème siècle et d'une volonté d'adaptation constante aux évolutions techniques, sociales et économiques survenues depuis.

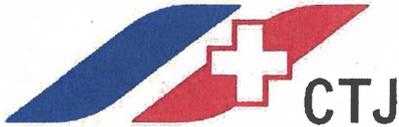
Le patrimoine de la Communauté de Communes du Plateau du Russey, composante de ce territoire horloger, est empreint de cette histoire. Dans chaque village, à Bonnétage, aux Fontenelles, au Russey, à Noël-Cerneux..., d'habiles artisans travaillaient sur la fenêtre ou dans des ateliers spécialisés, ici pour tailler des cylindres, là pour polir des pièces d'une finesse remarquable...

Fortes de cet héritage, des valeurs de précision, d'ingéniosité, de travail et de patience qui ont donné leur âme aux « montagnons » que nous sommes, des entreprises résolument tournées vers l'avenir poursuivent ici l'aventure.

Pour les femmes et les hommes qui travaillent dans ces entreprises, pour les jeunes qui s'y forment et s'y épanouissent, pour nous tous qui admirons l'œuvre de leur passion exigeante, nous espérons l'inscription par l'Unesco du savoir-faire en mécanique horlogère au patrimoine culturel et immatériel de l'humanité.

Avec mes salutations respectueuses

Gilles ROBERT
Maire du Russey
Président de la CCPR



Office fédéral de la culture
À l'attention de la Directrice
Isabelle Chassot
Hallwylstrasse 15
CH – 3003 BERNE

Communauté d'Agglomération
du Grand Besançon
A l'attention de Marieke Steenbergen
La City
4 rue Gabriel Plançon
F – 25043 BESANCON Cedex

Besançon / La Chaux-de-Fonds / Dijon, le 15 mars 2019

Candidature pour l'inscription des « savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art » au patrimoine culturel immatériel de l'humanité

Courrier de soutien de la Conférence TransJurassienne (CTJ)

Mesdames,

Organisme politique de concertation de l'Arc jurassien, la CTJ réunit côté français la Région, la Préfecture et les Départements de Bourgogne-Franche-Comté, et côté suisse les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud regroupés au sein de l'association arcjurassien.ch. Ses activités s'organisent grâce à une stratégie de coopération transfrontalière (2016-2020), qui s'articule autour de quatre axes prioritaires : le développement économique, les mobilités et les échanges, la gestion de l'espace et des ressources naturelles et le vivre-ensemble transfrontalier.

Cette stratégie partenariale postule l'existence d'une communauté de destin pour l'Arc jurassien franco-suisse, territoire dont l'identité repose sur une même langue, un massif de montagne partagé et un dynamisme industriel orienté sur des productions à haute valeur ajoutée destinées à l'exportation.

Parties intégrantes de l'identité de l'Arc jurassien, l'industrie et les savoir-faire horlogers et mécaniques sont donc une force essentielle de notre territoire et s'inscrivent dans une longue tradition d'échanges et de transmission de savoirs. C'est pourquoi la CTJ affirme dans sa stratégie transfrontalière le souci de « *valoriser en commun l'industrie et les métiers techniques constitutifs de l'identité économique de l'Arc jurassien* » (page 35). À une époque où l'économie se dématérialise, ces savoir-faire séculaires sont l'objet de certaines inquiétudes quant à leur avenir en tant qu'activité économique à part entière. Une reconnaissance par l'UNESCO de l'apport à la diversité culturelle et à la créativité humaine

de ces savoir-faire permettrait de mieux soutenir et mettre en valeur tout un panel d'activités techniques, artisanales et artistiques parfois déconsidérées.

En outre, l'Arc Jurassien doit aussi renforcer son attractivité et mieux valoriser la diversité de ses atouts. À cette fin, des réflexions sur un développement de l'économie présente sont menées depuis plusieurs années et la CTJ a organisé en 2018 un cycle de travail sur les coopérations en matière de tourisme transfrontalier. Parmi les nombreuses pistes proposées par les acteurs du tourisme et les représentants institutionnels associés à la démarche, la volonté de mieux valoriser les traditions mécaniques et horlogères, est nettement ressortie. Une labellisation par l'UNESCO de ces savoir-faire horlogers communs s'inscrit donc parfaitement dans les ambitions exprimées par les acteurs du territoire.

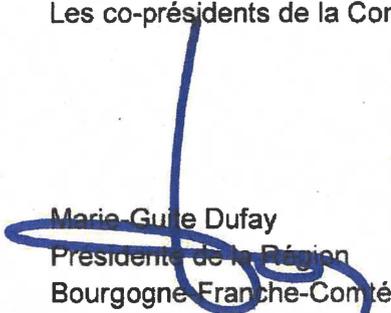
Enfin, et au-delà de la perspective de visibilité économique et touristique accrue, la CTJ cherche avant tout à construire des ponts entre les acteurs de part et d'autre de la frontière. En ce sens, le processus de labellisation constitue une excellente opportunité en vue de développer les échanges culturels.

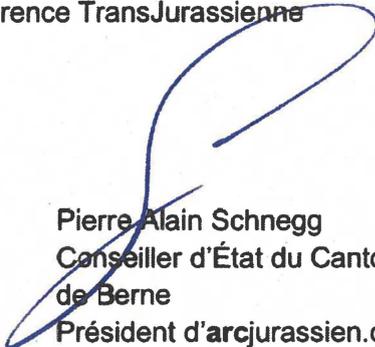
La mise en valeur des traditions horlogères et mécaniques repose sur les nombreuses entreprises du secteur, ainsi que sur la transmission de ces savoir-faire par les centres et filières de formation spécialisés présents sur le territoire. Elle trouve également des relais au sein d'institutions culturelles comme les musées, dont l'offre existante en rapport avec ces traditions est déjà riche, bien que fragmentée. Une labellisation, qui par ailleurs ferait écho à l'inscription des villes du Locle et de la Chaux-de-Fonds au patrimoine mondial de l'UNESCO en 2009, permettrait de mieux structurer et de mieux valoriser les filières de formation et cette offre culturelle, en les inscrivant pleinement dans une dimension transfrontalière.

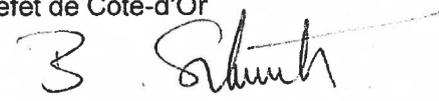
Convaincue de l'intérêt du projet et de sa parfaite cohérence dans les objectifs portés par la stratégie transfrontalière du territoire, la CTJ souligne la pertinence et l'intérêt de la démarche entreprise par l'Office fédéral de la culture et la Communauté d'agglomération du Grand Besançon. Elle apporte un soutien politique plein et entier à cette initiative et appuiera la démarche de son expertise.

En espérant une issue positive à votre candidature, veuillez recevoir, Mesdames, nos salutations distinguées.

Les co-présidents de la Conférence TransJurassienne


Marie-Guilie Dufay
Présidente de la Région
Bourgogne-Franche-Comté


Pierre-Alain Schnegg
Conseiller d'État du Canton
de Berne
Président d'arcjurassien.ch


Bernard Schmeltz
Préfet de région
Bourgogne-Franche-Comté
Préfet de Côte-d'Or

CTJ - Région Bourgogne-Franche-Comté
4, square Castan
CS 51857
F-25031 Besançon Cedex

CTJ - arcjurassien.ch
Rue de la Paix 13
CH-2300 La Chaux-de-Fonds

CTJ - Préfecture de région
Bourgogne-Franche-Comté
53, rue de la Préfecture
F-21041 Dijon Cedex